Documentation du Conseil de la langue française

25

# Prospective de la langue française au Québec

rapport de
l'Institut GAMMA

Kimon Valaskakis

Québec

87-03276/

# PROSPECTIVE
# DE LA LANGUE FRANÇAISE
# AU QUÉBEC

# Prospective de la langue française au Québec

# Un cadre de réflexion stratégique

---

Rapport de l'Institut GAMMA

sous la direction de

Kimon VALASKAKIS

Cet ouvrage a été publié
par le service des communications
sous la direction de Léo Gagné

**Collaboration:**

Joanne FLEURY

© 1986 Éditeur officiel du Québec

Tous droits de traduction et d'adaptation, en totalité ou en partie, réservés pour tous les pays. Toute reproduction pour fins commerciales, par procédé mécanique ou électronique, y compris la microreproduction, est interdite sans l'autorisation écrite de l'Éditeur officiel du Québec.

**Dépôt légal - 4e trimestre 1986**
**Bibliothèque nationale du Québec**
**ISBN 2-551-08814-3**

## PRÉSENTATION

Alice, au Pays des merveilles, s'informe auprès du lapin sur la route à prendre. "Dis-moi où tu veux aller, répond-il, et je te dirai par où passer."

Quelles sont les routes qui s'offrent au Québec comme société francophone? Laquelle de ces routes devrait-il ou voudra-t-il choisir?

En ces dernières années, le Conseil a observé la situation linguistique québécoise, il s'est informé, il a consulté, il a tâché de photographier le plus fidèlement possible la réalité afin d'éclairer et d'orienter l'action immédiate ou à moyen terme. Mais son regard s'est aussi porté plus loin. Où sommes-nous entraînés? Où pouvons-nons et où voulons-nous aller? Comment nous y rendre?

Un moment capital du bilan de la situation a été vécu lors du colloque "Langue et société" en 1982. Le Conseil, l'Association québécoise des professeurs de français et la revue Québec français ont alors donné l'occasion à plus de 1500 personnes de faire le point sur le problème linguistique québécois.

Le départ d'une réflexion concertée sur l'avenir a été donné en 1983 lorsque le Conseil a prié 12 personnalités d'exposer leurs perceptions et leurs suggestions sur l'avenir du français[1].

Mais il fallait davantage. Des années de rencontres, consultations, recherches, enquêtes, colloques et travaux de tout genre devaient pouvoir être placées dans une perspective d'avenir. Les données démographiques, technologiques, économiques, politiques et socioculturelles les plus à jour devaient pouvoir servir à explorer les voies plausibles et même les scénarios les plus probables pour l'avenir.

C'est alors que le Conseil a pensé avoir recours à l'Institut GAMMA, dirigé par Kimon Valaskakis. Celui-ci proposait d'appliquer au cas de l'avenir du français au Québec une méthode qui vise à réduire la zone d'ignorance que présente l'avenir en analysant, de façon pluridisciplinaire, les variables de divers champs du présent, les tendances lourdes de l'évolution actuelle et certains signes porteurs d'avenir qui, décelés à temps, peuvent changer le cours des choses.

On pourra partager, critiquer ou rejeter le diagnostic, le pronostic, les options et la planification stratégique que propose l'Institut GAMMA. Le Conseil les offre aux penseurs, aux décideurs et, d'une façon générale, à l'opinion publique québécoise à la seule fin de provoquer les échanges et la discussion dans un domaine où

---

1. Douze essais sur l'avenir du français au Québec, gouvernement du Québec, Conseil de la langue française, "Documentation du Conseil de la langue française", nº 14, VIII-207 p.

le dernier mot n'est jamais dit puisqu'il n'appartient qu'à l'avenir. Les travaux de M. Valaskakis et de son équipe nourriront sûrement, et pour longtemps, la réflexion du Conseil et le débat public.

L'entreprise à laquelle nous convie cette pièce importante versée au dossier de l'avenir est des plus périlleuses puisqu'il s'agit de trouver ce que peut nous réserver demain et comment nous pouvons le hâter, l'éviter ou le modifier aujourd'hui. La tâche offre d'autant plus de défis que les évolutions, dans notre société et notre temps, se sont faites de plus en plus rapides et imprévisibles.

Comme le disait Paul Valéry: "L'ennui, avec notre époque, c'est que le futur n'est plus ce qu'il avait l'habitude d'être." Saurons-nous le prévoir? Pourrons-nous le maîtriser? Le rapport Valaskakis est un "prétexte", un texte ouvert dont le Québec devra lui-même écrire le dernier chapitre.

Jean Martucci
Président

# REMERCIEMENTS

Nous désirons remercier nos collaborateurs pour leur contribution: Messieurs Benyahia et Vaillancourt ont construit les dossiers technologique et économique respectivement, M. Matthews le dossier démographique, M. Cloutier le dossier socio-culturel; M. Gendron et Mme Piché ont contribué au processus de synthèse et d'édition alors que Messieurs Gardiner et Healey ont dispensé des avis ainsi que des commentaires touchant les premières versions de ce travail.

Nous tenons également à remercier l'équipe de recherche du Conseil de la langue française, pour leurs précieux commentaires et suggestions.

Enfin, nous exprimons aussi nos sincères remerciements à M. Michel Plourde, président sortant du Conseil de la langue française ainsi que M. Jean Martucci, président en exercice, pour leur bons conseils et suggestions.

Kimon Valaskakis

## L'équipe de recherche


Directeur du projet et auteur principal:

K. Valaskakis Ph.D.
Président, Institut GAMMA
Professeur titulaire de sciences économiques
Université de Montréal

Adjoint au directeur de projet:

Stéphane Gendron M.A.

Chercheurs:

H. Benyahia D.E.S.
Chargé d'études,
Institut GAMMA
Professeur au Département d'informatique
Université du Québec à Montréal

G. Cloutier
Conseiller scientifique,
Institut GAMMA

G. Mathews M.A.
Conseiller scientifique,
Institut GAMMA
Chercheur
I.N.R.S.-Urbanisation

F. Vaillancourt Ph.D.
Conseiller scientifique,
Institut GAMMA
Professeur agrégé de sciences économiques
Université de Montréal

Consultants:

W.L. Gardiner Ph.D.
Vice-président,
Institut GAMMA

Professeur associé,
Département des communications,
Université Concordia

P. Healey M.A.
Chargé d'études,
Institut GAMMA

S. Piché, B.Sc.
Adjointe au Président,
Institut GAMMA

# Table des matières

Présentation V

Chapitre premier
Introduction: La démarche prospective face au au problème linguistique 1

---

PREMIÈRE PARTIE: ÉVOLUTION DES VARIABLES MOTRICES 13

---

Chapitre II
L'évolution démographique: rupture ou continuité 15

Chapitre III
La révolution technologique et ses conséquences linguistiques 71

Chapitre IV
Le système économique: le Québec dans un monde en mutation 109

Chapitre V
La variable politique: évolution des idéologies et des intervenants 153

Chapitre VI
Les transformations socioculturelles: évolution des modes de vie 191

DEUXIÈME PARTIE: SCÉNARIOS ET OPTIONS 219

Chapitre VII
Les éléments d'une scénarisation exploratoire 221

Chapitre VIII
Trois scénarios plausibles 233

Chapitre IX
Conclusions générales 267

Liste des tableaux et figures 269

Bibliographie 275

CHAPITRE PREMIER

# INTRODUCTION

## La démarche prospective face au problème linguistique

---


1.1. La démarche prospective de l'Institut GAMMA

1.2. La problématique particulière de la langue française au Québec

1.3. L'objet de l'étude: le couple système/environnement


---

## 1.1. LA DÉMARCHE PROSPECTIVE DE L'INSTITUT GAMMA

Telle qu'interprétée et utilisée par l'Institut GAMMA, l'approche prospective vise à la réduction de la zone d'ignorance que représente l'avenir dans le but d'aider le processus de décision. La finalité de la démarche est donc très pragmatique et opérationnelle. Cependant, le cheminement est assez complexe et privilégie une approche intersectorielle et globale qui élargit la problématique dans l'espace et dans le temps. L'extension dans l'espace suppose une analyse approfondie d'un ensemble de variables motrices. Celles-ci seront tantôt internes, tantôt externes par rapport au système étudié. En ce sens, l'approche prospective se distingue des approches monodisciplinaires qui ne dépassent pas les frontières de la discipline d'origine. Une approche purement économique n'étudie pas les variables sociales ou politiques. Une approche purement sociale fait abstraction des dimensions non sociales et une approche purement politique ignore les facteurs extrapolitiques. La prospective, par contre, doit être nécessairement interdisciplinaire et souligne la nécessité d'une synthèse explicative et globalisante.

L'extension de la problématique se fait à la fois dans l'espace "intellectuel" (l'interdisciplinaire) et l'espace physique. Ce dernier comporte la dimension internationale, interrégionale et interprovinciale, partie intégrante de la démarche d'ensemble. En effet, l'environnement physiquement extérieur est souvent aussi influent que l'environnement intellectuellement extérieur, et ne saurait être sous-évalué afin de rendre compte le mieux possible de toute la réalité.

Enfin, l'approche prospective privilégie l'extension de la problématique dans le temps, ce qui réclame l'analyse des phénomènes de longue durée et une projection du présent dans l'avenir. Cependant, à l'encontre d'autres versions de la démarche prospective qui sont orientées seulement vers l'avenir et qui négligent le

passé, la démarche de l'Institut GAMMA a une dimension historique très marquée. Pour prévoir l'avenir, il faut comprendre le présent. Pour comprendre le présent, il faut l'expliquer à partir du passé. Par conséquent, l'analyse doit être diachronique et la première phase de la prospective doit être une rétrospective analytique et explicative. L'approche de l'Institut GAMMA peut se résumer en trois idées-forces:

- prévoir le long terme;
- planifier le moyen terme;
- agir dans l'immédiat.

La mise en forme de cette démarche prospective se fait en quatre étapes comme suit (voir figure I.1):

- le diagnostic;
- la prospective exploratoire;
- la prospective normative;
- la planification stratégique.

### 1.1.1. LE DIAGNOSTIC

Dans cette étape, une analyse du présent et du passé est réalisée dans le but de dégager un diagnostic d'ensemble qui nous permettra de mieux connaître la situation actuelle et de la comprendre.

### 1.1.2. LA PROSPECTIVE EXPLORATOIRE OU PRONOSTIC

Cette seconde étape vise à identifier la zone des futurs plausibles. En partant du présent, on projette une série d'avenirs logiques émanant de celui-ci. Une

démarche de prospective exploratoire se concrétise typiquement par l'élaboration de trois scénarios:

- le scénario tendanciel (projetant les tendances lourdes et décrivant le futur le plus probable);

- deux scénarios d'encadrement qui définissent la limite des avenirs plausibles.

L'espace défini par ces scénarios s'appelle la zone des futurs plausibles.

### 1.1.3. LA PROSPECTIVE NORMATIVE

Cette troisième étape vise à identifier la zone des futurs souhaitables. À partir d'un point donné dans l'avenir, on projette une série de présents potentiels (tout ce qui aurait pu arriver d'autre que le présent actuel). La prospective normative suppose un certain nombre de jugements de valeur car elle demande l'identification d'avenirs souhaitables; elle sépare donc ceux-ci de ceux qui sont non souhaitables.

### 1.1.4. LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Cette dernière étape consiste à relier les deux triangles des phases précédentes afin de délimiter l'"espace stratégique". Dans cette zone, les avenirs souhaitables et faisables existent. Les espaces externes à cette zone seront tantôt faisables mais pas souhaitables, tantôt souhaitables mais non réalisables. On délimitera ainsi le chemin à prendre pour mettre en application le plan d'action.

Ces quatre étapes sont visuellement exprimées dans le diagramme de la chronosphère[1], à la figure I.1.

La "chronosphère" est un concept qui vise à représenter la notion de "temps" dans des contextes sociaux et humains. Essentiellement, il s'agit d'une matrice rectangulaire à deux dimensions avec le temps sur l'axe horizontal et l'espace social sur l'axe vertical. L'axe horizontal est divisé par deux frontières: celle de gauche représente l'horizon historique et celle de droite représente l'horizon futur. La notion de "temps", représentée sur l'axe horizontal, pourra changer selon le sujet, le nombre d'observations et surtout la conception que l'on a de cette notion même. (Pour certains, le temps est une variable objective et, pour d'autres, c'est une variable subjective soumise à des instruments de mesure. Dans la chronosphère, le temps est tout ce qui a un cycle de vie et une certaine continuité.) Si, par exemple, on veut étudier le développement du capitalisme, l'horizon passé pourrait être 1500, le présent pourrait être n'importe quelle année que l'on choisirait (disons 1984) et le futur serait aussi n'importe quelle année que l'on choisirait (disons l'an 2000).

---

1. K. Valaskakis, "The Chronospace", Futures, IPC Press, 1976.

**FIGURE I.1**

## La chronosphère : visualisation des étapes de la prospective

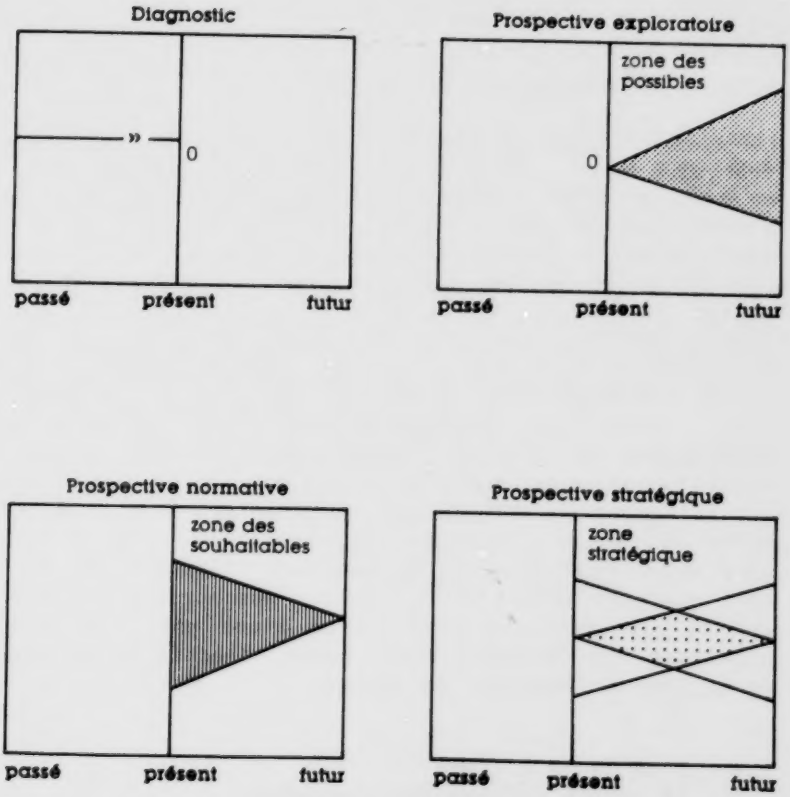

## 1.2. LA PROBLÉMATIQUE PARTICULIÈRE DE LA LANGUE FRANÇAISE AU QUÉBEC

L'adaptation de la méthode prospective à la problématique de la langue française au Québec exige une double clarification. Tout d'abord, il nous faudra interpréter le mandat. Ensuite, nous devrons identifier le couple système/environnement qui constitue l'objet de l'étude.

### 1.2.1. INTERPRÉTATION DU MANDAT

Le mandat confié à GAMMA par le Conseil de la langue française porte sur une prospective partielle. Aussi ne devra-t-on pas rechercher les quatre étapes décrites au chapitre précédent. L'étude prescrite dans le présent document se limite aux deux premières: le diagnostic et la prospective exploratoire. La dimension normative est prise pour acquise et on nous demande uniquement de confronter les résultats de la prospective exploratoire avec les finalités énoncées, explicitées ou révélées par les autorités québécoises responsables. Donc, les aspects diagnostic et exploratoire constituent le coeur de l'étude avec l'évaluation normative servant de cadre de référence. On notera aussi que le mandat ne stipule pas la formulation de cheminements critiques d'actions décisionnelles. Néanmoins, nous avons jugé opportun de conclure l'étude en soumettant quelques principes directeurs susceptibles de guider la planification stratégique d'une politique linguistique qui pourrait avoir comme objectif la défense de la langue française au Québec.

## 1.3. L'OBJET DE L'ÉTUDE: LE COUPLE SYSTÈME/ENVIRONNEMENT

Pour bien situer l'objet de l'étude, commençons par identifier deux entités: L et E (voir figure I.2). L

représente le système d'opération de la langue française au Québec avec, notamment, ses éléments structurants, le comportement des acteurs internes et les règles du jeu. On inclura dans $\underline{L}$ à la fois les objectifs de la politique linguistique et les indicateurs d'avance ou de recul de la langue française au Québec. On signifiera par $\underline{E}$ l'environnement externe dans lequel $\underline{L}$ évolue. En fait, cet environnement est double. Il s'agit d'un environnement intermédiaire ($\underline{E}1$) qui comprend la société québécoise et un environnement général ($\underline{E}2$) qui inclut le monde entier.

Comme l'avait suggéré l'étude du Groupe interuniversitaire pour une prospective québécoise[2], l'environnement extérieur est, sans contredit, dominant. En d'autres termes, le Québec est soumis à de multiples influences nord-américaines et mondiales qu'il ne contrôle pas. Par conséquent, l'hypothèse de direction de la causalité doit se lire comme suit: $\underline{E}2 \rightarrow \underline{E}1 \rightarrow \underline{L}$. Les variables exogènes au Québec ($\underline{E}2$) influencent l'environnement québécois ($\underline{E}1$) qui, à son tour, influe sur les objectifs et indicateurs de performance relatifs à la langue française.

---

2. G.I.P.Q., Le futur du Québec au conditionnel, Gaétan Morin, 1982 (livre résumant les travaux du G.I.P.Q. pour le compte du gouvernement du Québec).

**FIGURE I.2**

## Problématique prospective de la langue française au Québec

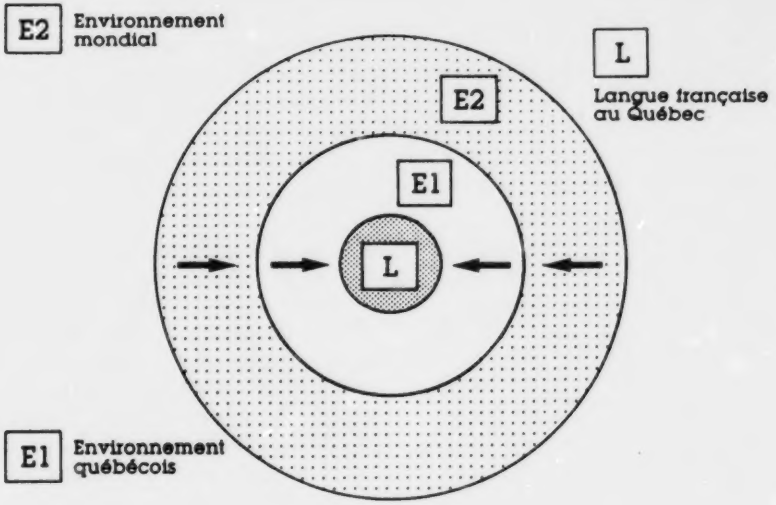


Les variables motrices de l'environnement extérieur:

- Démographie
- Technologie
- Économie
- Politique
- Culture et valeurs

La lecture prospective de l'environnement extérieur nous a menés à retenir cinq variables en amont:

- la démographie;
- la technologie;
- l'économie;
- la culture et les valeurs;
- la politique.

Chacune de ces variables appartient à la fois à l'environnement général (E2) et à l'environnement québécois (E1). Dans la première partie de cette étude, nous examinons:

- l'évolution historique des variables en présence;
- l'évolution probable des variables en question, dans l'avenir du moyen terme;
- les conclusions à tirer de cette évolution.

Dans la seconde partie, nous construisons quatre scénarios d'avenir de la langue française. Le premier, que nous appelons scénario tendanciel, est celui dont la probabilité de réalisation est jugée comme étant la plus forte. Les trois autres sont des scénarios contrastés, dotés d'un certain degré de plausibilité.

Enfin, en conclusion, nous tirons les enseignements de l'analyse prospective propres à éclairer le cadre d'une éventuelle planification stratégique.

**FIGURE I.3**

## Schéma d'analyse des variables en amont

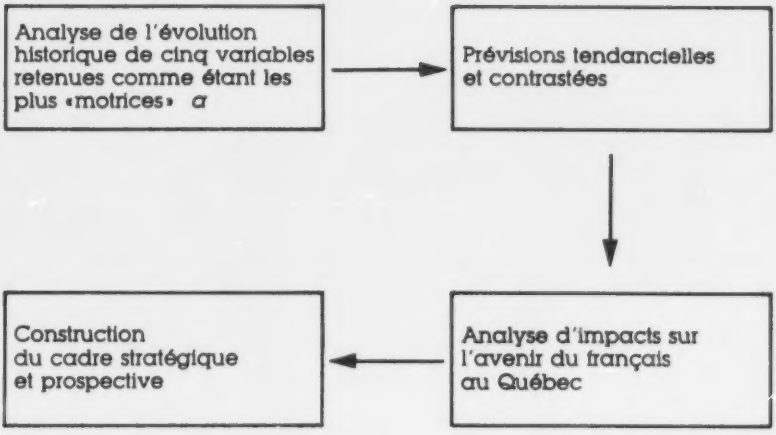


a: Démographie, technologie, économie, culture et valeurs, politique et géopolitique.

# PREMIÈRE PARTIE
# ÉVOLUTION DES VARIABLES MOTRICES

---


| | |
|---|---|
| Chapitre II | L'évolution démographique: rupture ou continuité? |
| Chapitre III | La révolution technologique et ses conséquences linguistiques |
| Chapitre IV | Le système économique: le Québec dans un monde en mutation |
| Chapitre V | La variable politique: rôle des idéologies et des intervenants |
| Chapitre VI | Les transformations socioculturelles: évolution des modes de vie |


---

CHAPITRE II

# L'évolution démographique: rupture ou continuité?

---


2.1. Le cadre d'analyse de la variable démographique

2.2. L'environnement extérieur

2.3. L'environnement québécois

2.4. Interprétation des résultats


---

## 2.1. LE CADRE D'ANALYSE DE LA VARIABLE DÉMOGRAPHIQUE

La langue est un acquis collectif qui ne peut être consommé qu'en commun. On ne peut avoir un langage privé: il faut qu'il soit partagé avec les autres. Par conséquent, il est tout à fait pertinent de soulever la problématique démographique: combien de personnes utilisent la langue, quelle a été l'évolution des tendances passées et quelles sont les projections d'avenir? Dans le contexte de cette étude, la variable démographique se présente au niveau de l'analyse de l'environnement global (E2) et de l'environnement québécois (E1). On peut retenir cinq variables démographiques clés comme suit:

Pour l'environnement extérieur (E2)
(canadien et mondial)

1. Poids démographique du Québec au sein du Canada;

2. Poids démographique des francophones au Canada (y compris les francophones d'autres provinces);

3. Poids démographique des francophones dans le monde.

Pour l'environnement québécois (E1)

4. Poids démographique des francogènes au Québec (Québécois dont la langue maternelle est le français);

5. Poids démographique des francophones au Québec (Québécois dont la langue d'usage, c'est-à-dire celle qui est parlée le plus souvent à la maison, est le français. Les francogènes non assimilés à l'anglophonie

font partie de l'ensemble des francophones. Cependant, ce dernier ensemble comprend, aux fins de notre analyse, les allophones dont la langue d'usage est devenue le français.)

La première variable, le poids démographique du Québec au Canada, a des incidences politiques et culturelles considérables. La représentation québécoise au sein des institutions fédérales, par exemple, est normalement en fonction de l'importance démographique du Québec, celle-ci déterminant le nombre de sièges parlementaires et le pourcentage de la représentation francophone au sein de la fonction publique.

L'incidence culturelle est également très importante car elle détermine la politique culturelle du gouvernement central, le bilinguisme et le biculturalisme, pour ne citer que ces deux supports. Même si le Québec optait pour un régime de souveraineté-association avec le Canada anglais, le poids démographique demeurerait la question importante car il servirait vraisemblablement à déterminer la puissance de négociation des parties en cause. Deux sous-variables influencent le poids démographique du Québec au Canada:

- l'accroissement naturel qui, à son tour, est fonction de deux éléments: la natalité et la mortalité;

- le solde migratoire qui se décompose en mouvements d'immigration (dont l'origine dans le cas du Québec est généralement internationale) et en mouvements d'émigration (dont la destination est généralement interprovinciale).

Le poids démographique des francophones au Canada est une autre variable importante, d'autant plus que les luttes des francophones hors Québec prennent une importance politique croissante: c'est notamment le cas en Ontario et, avec une moindre importance, en Alberta.

TABLEAU II.1

**Le poids du Québec au Canada**

| | Canada | Québec |
|---|---|---|
| Population totale | 24 083 500 | 6 369 065 |
| Origines uniques | 22 244 885 | 6 241 115 |
| Origines multiples | 1 838 615 | 127 960 |
| Britanniques | 9 674 245 | 487 385 |
| Français | 6 439 000 | 5 105 665 |
| Autres | 7 970 155 | 776 015 |
| (dont autochtones) | 413 380 | 46 855 |

Source:

Données du recensement de 1981, Statistique Canada.

La troisième variable relative au poids démographique de tous les francophones dans le monde est également intéressante. Ce que nous appellerons plus tard la "vitalité" de la langue française dépend au moins partiellement du nombre de francophones dans le monde. Si la francophonie mondiale subit une baisse, les retombées éventuelles sur le français au Québec ne vont pas tarder à se faire sentir.

La quatrième variable concerne le nombre de francogènes, c'est-à-dire les Québécois dont la langue maternelle est le français. Il est évident que la sous-variable la plus importante ici est la fécondité.

Enfin, la cinquième et dernière variable concerne le pouvoir d'attraction de la langue française qui va se traduire éventuellement par le nombre de francophones (langue d'usage ou de travail) au Québec. Cette variable dépend à son tour du taux d'accroissement naturel

des francogènes et du solde net des transferts linguistiques - francogènes qui deviennent anglophones ou anglogènes et allogènes qui deviennent francophones.

## 2.2. L'ENVIRONNEMENT EXTÉRIEUR (E2)

De 1851 à 1951, la population du Québec au sein du Canada a évolué de la façon suivante[1]:

| | |
|---|---|
| 1851: | 890 000 |
| 1871: | 1 192 000 |
| 1891: | 1 489 000 |
| 1911: | 2 005 000 |
| 1931: | 2 875 000 |
| 1951: | 4 056 000 |

En 1871, le Québec comptait 32,8 % de la population canadienne. En 1901, la proportion tombait à 30,7 %. En 1921, elle représentait 26,9 % et, en 1951, elle remontait à 29,0 % à cause de l'accroissement naturel (la revanche des berceaux). En 1981, d'après les données du recensement de Statistique Canada, la population québécoise était de 6 369 065 sur 24 083 500 de Canadiens, donc de 26,4 %. Cette proportion est la plus basse dans l'histoire du Canada.

Compte tenu du faible taux de fécondité au Québec (neutralisé, il est vrai, par un taux canadien presque aussi faible) et du solde migratoire négatif du Québec dans les années 70 (-59 415 dans la période 1971-1976 et -141 760 dans la période 1976-1981), l'importance démographique du Québec au Canada va vraisemblablement continuer à baisser. Cette tendance peut être renversée par une politique très fortement incitative d'immigration et la mise en place de conditions d'accueil

1. Dossier du Conseil exécutif du Québec sur la population, 1984.

très attrayantes (voir à ce sujet la seconde partie de cette étude) ainsi que par l'adoption d'une politique nataliste québécoise. Pour le moment, nous notons les éléments suivants:

Tendance lourde 1: Baisse du poids démographique du Québec au sein du Canada.

Fait porteur d'avenir: Possibilité de renversement du solde migratoire avec des politiques appropriées.

En ce qui concerne l'évolution de la francophonie au Canada, le pourcentage des unilingues francophones a diminué de 18,0 % en 1971 à 16,6 % en 1981. Les bilingues ont par contre augmenté de 13,5 % en 1971 à 15,3 % (voir tableau II.2). En ce qui concerne la langue parlée à la maison, il y avait 5 546 085 francophones d'usage au Canada en 1971 et 5 923 010 en 1981. Ceci reprérésente 27,8 % en 1971 et 24,0 % en 1981, donc une baisse de 3,8 %. Les allophones sont passés de 1 576 000 en 1971 à 1 734 580 en 1981. Ceci représente 7,3 % de la population canadienne en 1971 et 7,2 % en 1981, donc une proportion inchangée. Nous retenons donc les conclusions suivantes:

Tendance lourde 2: Baisse du poids démographique des francophones unilingues au Canada.

Tendance lourde 3: Hausse du bilinguisme au Canada.

La tendance lourde 2 est difficile à renverser compte tenu de l'ensemble des variables agissant sur la langue française. Nous examinons celles-ci de façon plus approfondie dans d'autres parties de ce texte. La tendance lourde 3 est probablement destinée à s'amplifier et à s'accélérer. Une partie des allophones (ceux qui résident au Québec) apprendront le français et une partie des anglophones hors Québec apprendront également le français si cette langue reste attrayante et intéressante.

Quant au français dans le monde, il est en baisse sur le plan démographique. Le poids des francophones unilingues doit diminuer, compte tenu des taux de natalité plus forts de pays qui ne sont pas francophones (Amérique latine, Chine, Asie, etc.). Cependant, l'attraction de la langue française comme langue d'usage, langue scientifique ou langue de création n'est pas seulement fonction de la démographie. Le pouvoir d'attraction dépendra entre autres de la technologie, de la science et de la culture, variables que nous analyserons plus loin.

TABLEAU II.2

## Évolution linguistique du Canada

## 1971-1981

| | Canada | | Québec | |
|---|---|---|---|---|
| | 1971 | 1981 | 1971 | 1981 |
| Population | 21 568 310 | 24 083 500 | 6 027 765 | 6 369 085 |
| | % | % | % | % |
| Anglais seulement | 67,1 | 67,0 | 10,5 | 16,7 |
| Français seulement | 18,0 | 16,6 | 60,7 | 60,1 |
| Les deux | 13,5 | 15,3 | 27,6 | 32,4 |
| Ni l'un ni l'autre | 1,5 | 1,2 | 1,1 | 0,8 |

Source:

Données du recensement de 1981, Statistique Canada.

TABLEAU II.3

**Langue parlée à la maison**

**Canada/Québec**

| | Canada | | Québec | |
|---|---|---|---|---|
| | 1971 | 1981 | 1971 | 1981 |
| Population | 21 568 310 | 24 083 500 | 6 027 765 | 6 369 085 |
| Anglais | 14 446 235 | 16 425 905 | 887 875 | 209 145 |
| Français | 5 546 085 | 5 923 010 | 4 870 105 | 5 256 830 |
| Allophones | 1 576 050 | 1 734 580 | 269 785 | 303 090 |

Source:

Données du recensement de 1981, Statistique Canada.

TABLEAU II.4

**Le solde migratoire québécois**

**(population de cinq ans et plus selon la migration interne par langue)**

| | 1971-1976 | | | 1976-1981 | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | Immi-gration | Émi-gration | Net | Immi-gration | Émi-gration | Net |
| Québec | 79 060 | 138 475 | -59 415 | 61 305 | 203 035 | -141 760 |
| Anglo-phones | 39 515 | 89 595 | -50 080 | 25 220 | 131 530 | -106 310 |
| Franco-phones | 35 225 | 39 105 | -3 880 | 31 880 | 49 940 | -18 060 |
| Autres | 4 320 | 9 775 | -5 455 | 4 215 | 21 565 | -17 350 |

Source:

Données du recensement de 1981, Statistique Canada.

## 2.3. L'ENVIRONNEMENT QUÉBÉCOIS

### 2.3.1. L'ÉVOLUTION RÉCENTE: LE CENTRE ET LA PROVINCE

Le processus de francisation du Québec n'a pas commencé en juillet 1974 avec l'adoption de la loi 22 ou en août 1977 avec le remplacement de la loi 22 par la loi 101. Cela, tout Montréalais qui a grandi à l'ouest de la célèbre frontière (le boulevard Saint-Laurent) le sait.

Ce que les données officielles révèlent, et Richard Joy[2] fut probablement le premier à en faire une démonstration rigoureuse, c'est que même avant l'adoption de ces lois, un processus presque séculaire de francisation était en cours en province, c'est-à-dire hors de la région métropolitaine de Montréal. La proportion de la population de langue maternelle française n'a pas cessé d'y croître, sous l'influence conjointe de la surfécondité des francophones et de l'émigration des anglophones. La population anglophone avait même commencé à décroître en valeur absolue, entre 1971 et 1976. Il faut dire que le Québec français venait de loin. N'y avait-il pas 40 % d'anglophones dans la ville de Québec au milieu du siècle dernier? Montréal ne comprenait-elle pas une majorité de citoyens anglophones en 1861? L'Estrie ne constituait-elle pas une région purement anglaise? Il faut dire aussi que cette progression numérique des francophones n'entraînait pas de façon immédiate l'élimination des barrières qui s'opposaient à une plus grande utilisation du français dans la vie économique. Que constate André Siegfried, l'essayiste français qui a séjourné au Canada au cours de 1904?

> In this city (Quebec) of 68,000, of whom not more than 10,000 are English, there are many parts where French is not understood [...]. On the railways it is tolerated at best. At the Château Frontenac Hotel, the principal employees do perhaps understand it, but they refuse to speak it.[3]

---

2. Richard J. Joy, Languages in Conflict: the Canadian Experience, Toronto, McLelland and Stewart, 1972.

3. André Siegfried, The Race Question in Canada, Toronto, McClelland and Stewart, 1966, p. 185. Il s'agit de la traduction d'un livre publié en 1906 chez Armand Colin sous le titre: Le Canada: les deux races.

S'il avait séjourné à Montréal en 1955 (il est mort en 1959), il aurait pu écrire la même chose.

Après 1941, cette progression numérique se poursuit, toujours en province, de façon lente mais continue. Comme l'indique le tableau II.5, la proportion des anglophones y passe, de 1941 à 1976, de 7,0 % à 5,2 %, et celle des allophones, de 1,2 % à 1,4 %, ce qui signifie un gain de 1,6 point de pourcentage pour les francophones. La province a peu senti la grande vague d'immigration d'après-guerre. Ces immigrants se sont presque tous concentrés dans la métropole.

Cette grande vague explique deux phénomènes importants: premièrement, la région montréalaise n'a pas connu, entre 1951 et 1976, la même évolution linguistique que la province. Certes, l'importance relative des anglophones y a décliné sans à-coups, mais ce déclin a été entièrement compensé par l'arrivée des immigrants allophones. Or le recensement de 1971, introduisant pour la première fois, en complément à la question sur la langue maternelle, une question sur la langue d'usage (la langue parlée à la maison), a confirmé les observations que l'on pouvait faire sur le terrain quant à l'intégration linguistique des allophones: la grande majorité des allophones ayant adopté une langue autre que leur langue maternelle avaient opté pour l'anglais. Les soldes linguistiques indiquaient qu'en termes nets, les transferts linguistiques avantageaient uniquement la communauté anglophone, et que la communauté francophone n'y gagnait rien. Il devenait opportun à ce moment d'analyser la situation en termes de francophones et de non-francophones. De 1951 à 1976, le deuxième groupe avait d'abord crû en importance, dans la région de Montréal, pour ensuite décliner légèrement, et atteindre en 1976 le même poids que 25 ans plus tôt. Le poids relatif des francophones ne variait donc pas.

TABLEAU II.5

**Répartition de la population selon la langue maternelle (en milliers)**

| | 1941 | 1951 | 1961 | 1971 | 1976 | 1981 |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **1. Région de Montréal[a]** | | | | | | |
| Population | | | | | | |
| Française | 978,7 | 1 235,7 | 1 719,8 | 2 121,4 | 2 206,0 | |
| | 68,1 % | 69,5 % | 68,4 % | 68,9 % | 69,4 % | |
| Anglaise | 336,1 | 414,2 | 537,5 | 625,9 | 637,2 | |
| | 23,4 % | 23,3 % | 21,4 % | 20,3 % | 20,0 % | |
| Autre | 122,5 | 127,6 | 256,1 | 333,6 | 337,5 | |
| | 8,3 % | 7,2 % | 10,2 % | 10,8 % | 10,6 % | |
| Total | 1 437,3 | 1 777,5 | 2 513,4 | 3 080,9 | 3 180,8 | |
| | 100 % | 100 % | 100 % | 100 % | 100 % | |
| **2. Québec moins la région de Montréal** | | | | | | |
| Française | 1 738,6 | 2 111,3 | 2 549,9 | 2 745,8 | 2 852,3 | |
| | 91,8 % | 92,7 % | 92,9 % | 93,2 % | 93,4 % | |
| Anglaise | 132,9 | 144,1 | 159,9 | 163,3 | 159,5 | |
| | 7,0 % | 6,3 % | 5,8 % | 5,5 % | 5,2 % | |
| Autre | 23,1 | 22,8 | 36,0 | 37,7 | 42,0 | |
| | 1,2 % | 1,0 % | 1,3 % | 1,3 % | 1,4 % | |
| Total | 1 894,6 | 2 278,2 | 2 745,8 | 2 946,9 | 3 053,6 | |
| **3. Tout le Québec** | | | | | | |
| Française | 2 717,3 | 3 347,0 | 4 269,7 | 4 867,2 | 5 058,3 | 5 307,0 |
| | 81,6 % | 82,5 % | 81,1 % | 80,7 % | 81,1 % | 82,4 % |
| Anglaise | 469,0 | 558,3 | 697,4 | 789,2 | 796,7 | 706,1 |
| | 14,1 % | 13,8 % | 13,3 % | 13,1 % | 12,8 % | 11,1 % |
| Autre | 145,6 | 150,4 | 292,1 | 371,3 | 379,5 | 425,3 |
| | 4,3 % | 3,7 % | 5,6 % | 6,2 % | 5,1 % | 6,6 % |
| Total | 3 331,9 | 4 055,7 | 5 259,2 | 6 027,8 | 6 234,4 | 6 438,4 |

a: Il s'agit de la définition utilisée par Henripin et Lachapelle.

Source:

Réjean Lachapelle et Jacques Henripin, La situation démolinguistique au Canada: évolution passée et prospective, Montréal, Institut de recherches politiques, 1980.

Deuxièmement, l'expansion démographique de la région montréalaise, relativement au reste du Québec, signifiait que sa population croissait en importance relative: il en découle que l'évolution linguistique globale du Québec a été davantage marquée par celle de Montréal que par celle de la province. Ainsi, toujours au cours de la même période (1951-1976), mais pour l'ensemble du Québec, la proportion des anglophones passe de 13,8 % à 12,8 % et celle des allophones, de 3,7 % à 6,1 %. L'importance des francophones avait donc légèrement décliné, de 82,5 % à 81,1 %.

Cela ne signifie pas du tout que la position du français à Montréal était identique en 1951 et 1974, très loin de là: la pénétration du français était bien plus étendue à cette dernière date. Mais la stabilité des positions démographiques des deux grands groupes linguistiques pouvait peut-être faire redouter la difficulté de poursuivre la pénétration du français, ou même céder la place à un certain déclin du poids démographique des francophones, sous l'effet conjugué de la fin de l'exode rural, de la dénatalité et de la poursuite de l'immigration[4]. Car, même appuyée par un exode rural très substantiel, la communauté francophone avait à peine réussi à maintenir sa position numérique. En tout cas, l'accueil très violent qui fut fait à la loi 22, à la fois par les anglophones et les allophones,

4. Telle était l'idée directrice d'un article publié par Jacques Henripin, Hubert Charbonneau et Jacques Légaré dans Le Devoir du 4 novembre 1969, alors que faisait rage le débat sur la loi 63.

semblait justifier a posteriori les craintes de certains francophones, à l'effet que la francisation de Montréal ne se ferait pas toute seule[5]. Ces craintes s'appuyaient en bonne partie sur l'évolution des inscriptions scolaires dans les réseaux francophone et anglophone, évolution défavorable au secteur francophone: de septembre 1969 à septembre 1976, le secteur anglophone gagnait un point de pourcentage (de 15,6 % à 16,6 % des effectifs scolaires précollégiaux) aux dépens du secteur francophone, pour l'ensemble du Québec[6]. Cette trame de fond devait accoucher des lois 22 et 101, qui allaient définir entre autres de nouvelles règles du jeu dans le domaine de l'accès aux écoles anglaises, domaine vital s'il en est.

Ce qu'il faut d'abord retenir, c'est que discuter de l'importance démographique des francophones au Québec revient à discuter de leur importance dans la région de Montréal.

### 2.3.2. LE TOURNANT DE 1974-1977: RUPTURE OU CONTINUITÉ ?

Le Québec a connu, de 1969 à 1982, non pas trois, mais quatre lois linguistiques: la loi 63 de novembre 1969, la loi 22 de juillet 1974, la loi 101 d'août 1977, et la nouvelle Constitution canadienne d'avril 1982. (Le

---

5. Le témoignage de William Tetley, l'ancien ministre des Institutions financières dans le cabinet Bourassa en 1974, est à cet égard fort instructif. Voir: William Caldwell et Eric Waddell (éd.), The English of Québec: from Majority to Minority Status, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, "Identité et changements culturels", nº 2, 1982, 464 p.

6. Michel Paillé, "La Charte de la langue française et l'école: bilan et orientations démographiques", dans: L'état de la langue française au Québec: bilan et prospective. IV: La situation démolinguistique, gouvernement du Québec, Conseil de la langue française, septembre 1983, 4 fascicules.

projet de loi 57, déposé à l'Assemblée nationale en novembre 1983, ne modifie que légèrement la loi 101.) Les trois premières sont des lois québécoises, la dernière est une loi britannique. Qui plus est, chacune de ces lois a été adoptée par un gouvernement différent, preuve que l'importance accordée au statut linguistique du Québec n'est pas le reflet d'un parti ou d'un groupe. Chacune de ces lois a marqué une gradation dans l'affirmation non équivoque du caractère français du Québec et de la nécessité de le franciser davantage. Dans le cas de la loi constitutionnelle d'avril 1982, c'est plus implicite qu'explicite. Mais il convient de réviser sérieusement certaines interprétations courantes des clauses linguistiques de la nouvelle Constitution canadienne. Nous en reparlerons plus loin.

Le problème qui se posait à la communauté francophone était de réorienter l'itinéraire linguistique des immigrants, pour éviter qu'ils n'aillent grossir les rangs de la communauté anglophone. La solution la plus simple et la plus efficace était de les orienter vers l'école française, autrement dit de leur fermer l'accès à l'école anglaise. Dans un premier temps, on a préféré la persuasion à la contrainte, et la loi 63 maintenait le libre choix de la langue de l'école pour tous les résidents du Québec. Dans les faits, la loi 63 ne changeait rien, d'où la loi 22 de 1974, qui réservait l'école anglaise aux enfants ayant une connaissance suffisante de l'anglais. Son application soulevait des problèmes de taille, qui entraînèrent sa mise au rancart et l'adoption de la loi 101 par un autre gouvernement. Cette loi limitait, d'une part, l'accès à l'école anglaise primaire et secondaire aux enfants dont le père ou la mère avait été à l'école primaire anglaise au Québec mais, d'autre part, consacrait les droits acquis, en ce sens qu'elle laissait à l'école anglaise tous ceux qui y étaient déjà ainsi que leurs frères et soeurs.

Ces deux dernières lois comprenaient également une foule de dispositions pour accroître l'utilisation du français dans les entreprises privées. Elles "coïncidaient" en effet avec des promotions de plus en plus importantes de diplômés francophones dans les divers secteurs de l'administration et du génie (sciences économiques, relations industrielles, H.E.C., Polytechnique, ...): une technostructure francophone pointait à l'horizon.

L'impact de ces nouvelles règles du jeu a été discuté à trois points de vue: l'école, les migrations, la langue d'usage.

### 2.3.2.1. L'évolution des inscriptions scolaires

L'impact dans ce domaine fut immédiat. De septembre 1976 à septembre 1982, la proportion des élèves dans le réseau anglophone précollégial est passée de 16,6 % à 12,5 %. La mécanique de cette baisse est illustrée au tableau II.6. En septembre 1976, 77 100 élèves non anglophones étaient inscrits dans le secteur anglophone, 27 300 non-francophones se trouvaient dans le secteur francophone. Six ans plus tard, cette tendance était complètement renversée, les deux chiffres étant 49 500 et 54 200. Les "transferts" au réseau francophone dépassaient pour la première fois en valeur absolue les transferts à l'autre réseau. Les données pour 1983-1984 concernant l'île de Montréal s'inscrivent dans la même tendance (tableau II.7).

Ces modifications dans l'importance relative des deux réseaux scolaires ne reflètent pas uniquement les nouvelles règles d'accès à l'école anglaise, mais sont également le fruit des mouvements migratoires. Analysant les facteurs responsables de la diminution, en valeur absolue, des effectifs scolaires étudiant en anglais, entre septembre 1976 et septembre 1979, le démographe Robert Maheu (du ministère de l'Éducation) estime en fait que quatre facteurs ont joué: la baisse de

la fécondité (responsable de 35,6 % de la baisse), les critères d'admission de la loi 101 (25,6 % de la baisse), la migration nette négative (24,2 %) et le choix volontaire du français (14,6 %)[7]. Cette analyse suscite deux remarques. Premièrement, la baisse de la fécondité touche également le réseau scolaire francophone: l'analyse de la baisse relative du secteur anglais apparaît plus pertinente que celle de la baisse absolue. Deuxièmement, et de manière plus importante, les deux derniers facteurs ne peuvent être considérés totalement indépendants du second facteur. La loi 101 introduit un climat nouveau. Ce climat, certains anglophones et allophones l'acceptent, d'autres (plus nombreux) le refusent. Il freine également l'arrivée de nouveaux anglophones, soit de l'étranger, soit d'autres provinces.

### 2.3.2.2. Les nouvelles tendances migratoires

La nouvelle structure linguistique de la population, dévoilée par le recensement de 1981, résulte essentiellement des mouvements migratoires propres à chaque communauté. Des gens arrivent de l'étranger ou d'autres provinces, des gens quittent le Québec pour l'étranger ou pour le reste du Canada.

---

7. Robert Maheu, La fécondité selon la langue d'usage en 1981, gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation, Service de la démographie scolaire, septembre 1983. Il s'agit d'une note de trois pages.

TABLEAU II.6

**Effectifs scolaires précollégiaux selon la langue maternelle et la langue d'enseignement, Québec, 1976-1977 et 1982-1983**

| Année scolaire | Langue maternelle | Langue d'enseignement | | Total |
|---|---|---|---|---|
| | | Français | Anglais | |
| 1976-1977 | Français | 1 158 800 | 26 000 | 1 184 800 |
| | Anglais | 14 000 | 159 400 | 173 400 |
| | Autre | 13 300 | 51 100 | 64 400 |
| | Total | 1 186 100 | 236 500 | 1 422 600 |
| 1982-1983 | Français | 963 500 | 12 200 | 975 700 |
| | Anglais | 18 200 | 95 500 | 114 700 |
| | Autre | 36 000 | 37 300 | 73 300 |
| | Total | 1 017 000 | 146 100 | 1 162 700 |

Source:

Ce tableau est repris directement du texte de Michel Paillé, op. cit., p. 7.

TABLEAU II.7

**Effectifs scolaires selon la religion et la langue d'enseignement, île de Montréal**

| | 1976-1977 | 1982-1983 | 1983-1984 |
|---|---|---|---|
| Réseau français: | | | |
| Écoles catholiques[a] | 180 298 | 138 340 | 135 203 |
| Écoles protestantes | 1 609 | 4 745 | 6 162 |
| Total | 181 907 | 143 085 | 141 365 |
| | (58,4 %) | (64,5 %) | (65,9 %) |
| Réseau anglais: | | | |
| Écoles catholiques | 64 495 | 39 548 | 36 365 |
| Écoles protestantes | 65 111 | 39 284 | 36 698 |
| Total | 191 606 | 78 832 | 73 063 |
| | (41,6 %) | (35,5 %) | (34,1 %) |

a: Ne comprend pas les élèves inscrits dans les classes d'accueil (3 630 en septembre 1983).

Source:

Albert Côté, Prévisions des populations scolaires des territoires du Conseil scolaire de l'île de Montréal, Conseil scolaire de l'île de Montréal, septembre 1983. Les données de 1983-1984 ont été communiquées oralement.

TABLEAU II.8

**Migrations interprovinciales nettes affectant le Québec selon la langue maternelle de 1966 à 1981, et selon la langue d'usage de 1976 à 1981 (en milliers)**

| | Langue maternelle | | | Langue d'usage |
|---|---|---|---|---|
| | 1966-1971 | 1971-1976 | 1976-1981 | 1976-1981 |
| Français | -13,5 | - 4,1 | - 18,1 | - 8,6 |
| Anglais | -52,2 | -52,2 | -106,3 | -125,1 |
| Autres | - 9,8 | - 5,7 | - 17,3 | - 8,0 |
| Total | -75,5 | -62,0 | -141,7 | -141,7 |

Source:

Mireille Baillargeon, "Évolution et caractéristiques linguistiques des échanges migratoires interprovinciaux et internationaux du Québec depuis 1971", dans: L'état de la langue française au Québec: bilan et prospective. IV: La situation démolinguistique, gouvernement du Québec, Conseil de la langue française, septembre 1983, 4 fascicules.

TABLEAU II.9

**Population selon la langue maternelle et la langue d'usage, Québec, 1971 et 1981**

| | 1971 | | | 1981 | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | Langue maternelle | Langue d'usage | Transferts linguistiques | Langue maternelle | Langue d'usage | Transferts linguistiques |
| Français | 4 867,2<br>80,7 % | 4 870,1<br>80,8 % | + 2,9 | 5 307,0<br>82,4 % | 5 315,4<br>82,6 % | + 8,4 |
| Anglais | 789,2<br>13,1 % | 887,9<br>14,7 % | + 98,7 | 706,1<br>11,0 % | 820,3<br>12,7 % | +114,2 |
| Autre | 371,3<br>6,2 % | 269,8<br>4,5 % | -101,5 | 425,3<br>6,6 % | 302,7<br>4,7 % | -122,6 |
| Total | 6 027,8<br>100 % | 6 027,8<br>100 % | | 6 438,4<br>100 % | 6 438,4<br>100 % | |

Sources:

Recensements du Canada, 1971 et 1981.

Depuis 1966, le Québec connaît globalement plus de départs que d'arrivées: il est déficitaire dans ses échanges démographiques avec l'extérieur. De 1976 à 1981, le solde global (environ -65 000) a été plus négatif que pour le lustre précédent (environ -40 000). Mais le déficit interprovincial s'est aggravé de façon beaucoup plus importante, et cette aggravation fut partiellement compensée par un excédent plus élevé de l'immigration sur l'émigration internationale. (Soulignons que le solde international obtenu par comparaison des soldes globaux et interprovinciaux ne correspond pas aux chiffres publiés par Statistique

Canada sur l'immigration et l'émigration internationales, bien qu'il aille dans le même sens. En d'autres mots, l'ensemble des données migratoires de Statistique Canada ne sont pas parfaitement cohérentes. Mais avec les données sur la population totale et la mobilité interprovinciale, nous sommes en terrain sûr.)

Ces mouvements migratoires sont fortement liés à la langue maternelle, comme en témoigne le tableau II.8. Ce n'est pas d'aujourd'hui que les anglophones se déplacent vers l'Ouest (ce point est fondamental pour la prospective). Mais le solde net a plus que doublé après 1976, résultat à la fois d'une réduction des entrées (d'environ 17 000) et d'une accélération des départs (+37 000). Et la comparaison du tableau II.8 et de la population du Québec selon la langue maternelle (tableau II.5) permet de voir qu'avant 1976 la population de langue maternelle anglaise réussissait à compenser à peu près les pertes interprovinciales par l'immigration internationale et qu'après 1976, ce n'est plus du tout le cas puisqu'elle n'a rien gagné avec ces mouvements, l'émigration annulant une immigration quasi anémique. Les anglophones perdent sur tous les tableaux: les apports extérieurs ont été sérieusement réduits, et les départs ont augmenté de façon significative. Le résultat net en est une réduction globale de 11,4 % de la population anglophone en 1981, relativement à 1976, dans l'ensemble du Québec. Quant aux francophones et aux allophones, ils gagnent plus par l'immigration internationale qu'ils ne perdent par les mouvements interprovinciaux: de 1976 à 1981, la population francophone a probablement davantage gagné en importance relative (+1,3 point de pourcentage), qu'en toute autre période quinquennale de son histoire.

Non seulement la loi 101 a-t-elle commencé à séparer les allophones des anglophones, ce qui était l'objectif premier de la loi, mais elle a aussi contribué à transformer la stabilisation démographique relative de la population anglophone en déclin précipité, renforçant d'autant la position des francophones.

### 2.3.2.3. La langue d'usage en 1981

Les données sur la langue d'usage ne sont pas disponibles pour 1976. Mais la tendance qui se dégage quant à la langue d'usage, de 1971 à 1981, suit de près celle que nous avons constatée en ce qui concerne la langue maternelle (tableau II.9). Il y a une légère augmentation des transferts linguistiques des allophones aux anglophones, qui compense à peine 19 % (15 500 sur 83 100) de la réduction de la population de langue maternelle anglaise. Presque par définition, la langue d'usage ne peut pas évoluer aussi brusquement que les inscriptions scolaires et les mouvements migratoires. L'utilisation de l'un ou l'autre critère (langue maternelle ou langue d'usage) ne modifie donc pas fondamentalement les choses, en ce qui touche la période 1971-1981.

Il n'empêche que l'augmentation des transferts linguistiques en faveur de l'anglais a donné lieu à une importante controverse entre Charles Castonguay, d'une part, et plusieurs autres personnes, dont Jacques Henripin. La position du premier peut se résumer comme suit: "Sur le plan des transferts nets, les lois 22 et 101 ne semblent pas avoir déclenché d'évolution favorable au français par rapport à l'anglais au cours de la dernière décennie. Celle-ci va plutôt dans le sens d'un pouvoir d'attraction croissant de l'anglais [...]."[8] L'analyse de Castonguay appelle les remarques suivantes, qui importent pour la prospective.

---

8. Charles Castonguay, "Évolution des transferts linguistiques au Québec selon les recensements de 1971 et 1981", dans: L'état de la langue française au Québec: bilan et prospective. IV: La situation démolinguistique, gouvernement du Québec, Conseil de la langue française, septembre 1983, 4 fascicules.

1. Dans son étude, l'auteur n'indique jamais la toile de fond, c'est-à-dire la réduction démographique du groupe anglophone. Or, l'augmentation des transferts linguistiques n'a pas la même signification selon qu'elle se greffe à une communauté en croissance ou en déclin. Conduisons le raisonnement de Castonguay jusqu'au bout: s'il y avait un exode massif de la population de langue maternelle anglaise alors que les allophones ayant adopté l'anglais comme langue d'usage restaient ici, la conclusion de Castonguay serait que le pouvoir d'attraction de l'anglais se serait encore accru! C'est un peu curieux.

2. L'absence de données pour 1976 signifie qu'on ne sait rien de l'évolution de la langue d'usage après 1976, relativement à la période précédente. Mais quoi qu'il en soit, nous discutons ici de chiffres modestes: une addition nette de 15 500 transferts au cours d'une période de 10 ans, c'est peu. Si l'on s'amusait à maintenir les chiffres de la migration nette anglophone et des transferts linguistiques nets à leur niveau de 1971-1981 pour les 30 prochaines années, la situation linguistique qui en résulterait ne poserait certes aucun problème pour les francophones!

3. Il faut rappeler d'une part que les lois 22 et 101 n'ont obligé aucun élève à quitter l'école anglaise pour l'école française et, d'autre part, que la dynamique sociale jouait en faveur de l'anglais avant 1977. Malgré cela, en 1981, 24 % seulement des allophones l'avaient adopté comme langue d'usage, 11 % déclaraient le français et plus des deux tiers continuaient d'accorder la première place à leur langue maternelle:

on ne change pas de culture si facilement! Depuis 1977, il y a une nouvelle dynamique sociale, plus favorable maintenant au français qu'à l'anglais, qui ne peut pas ne pas être facilitée par les mouvements migratoires négatifs que connaît la communauté anglophone (le solde migratoire des gens ne connaissant pas le français comptait pour 55 % du solde migratoire interprovincial)[9]. Certes, les transferts linguistiques vers l'anglais continueront longtemps de surpasser les transferts vers le français. Mais il n'y a là rien de rédhibitoire: l'écart entre les deux devrait bientôt commencer à s'atténuer.

Alors, rupture ou continuité? Question de sémantique dans la mesure où la perspective adoptée en début de parcours détermine la réponse en bout de course. Dans la mesure où l'évolution actuelle reproduit à Montréal le même schéma qu'en province, mais de façon beaucoup plus concentrée dans le temps, il y a continuité historique. Dans la mesure où les anglophones de Montréal croyaient que le passé serait garant de l'avenir, il y a incontestablement rupture. Jusqu'où cette rupture peut-elle aller? Nous devrons en discuter. Mais avant, il convient de présenter les structures démographiques des trois groupes en présence à la dernière date disponible, c'est-à-dire 1981.

### 2.3.3. LA SITUATION DÉMOGRAPHIQUE DES TROIS GROUPES LINGUISTIQUES EN 1981

#### 2.3.3.1. La structure par âge et la fécondité

L'émigration nette est concentrée chez les plus jeunes. Au rythme où elle s'est manifestée, elle ne pouvait pas ne pas être sans conséquence sur la structure

9. Voir la note 7 de ce chapitre.

d'âge de la communauté qu'elle a le plus marquée. Le recensement de 1981 confirme cette déduction: la population anglophone est en 1981 beaucoup plus vieille que la francophone: on y trouve 12,3 % de personnes ayant plus de 64 ans, soit un niveau supérieur de 50 % à celui qui vaut pour les francophones. Ce qui pourra étonner, c'est que la population allophone est, elle aussi, beaucoup plus vieille que la francophone. En fait, malgré une proportion de personnes âgées un peu inférieure à celle du groupe anglophone, la population allophone a un âge médian supérieur: 35 ans versus 31 ans. Il y a là un phénomène qu'il faudrait scruter de plus près. Des trois groupes en présence, le groupe francophone a nettement la structure démographique la plus favorable (ou la moins défavorable, pour être exact).

La population anglophone est vieille, et en vieillissement rapide, non seulement à cause de l'émigration nette, mais aussi à cause de sa faible fécondité. Malgré le déclin précipité de la fécondité des francophones après 1960, elle est toujours demeurée supérieure à celle des anglophones, qui baissait elle aussi: de 1966 à 1976, l'écart s'élevait à 9 % environ. Nous savons que la fécondité au Québec s'est remise à baisser après 1979. Mais selon les calculs de Robert Maheu[10], cette nouvelle chute serait beaucoup plus importante pour les anglophones que pour les francophones (langue d'usage). Ainsi le tableau II.11 fait état d'un indice synthétique de fécondité[11] de 1,27 enfant par femme anglophone. Nous hésitons cependant à accepter ce chiffre tel quel, qui nous pose un problème en l'absence

---

10. Voir la note 7 de ce chapitre.

11. Cet indice représente le nombre moyen d'enfants que les femmes auraient au cours de leur vie si les taux de fécondité par âge enregistrés pendant l'année en question demeuraient constants. Lorsque l'indice descend sous la barre de 2,1 enfants par femme, il n'assure plus à long terme le simple renouvellement des générations.

d'explications supplémentaires: d'une part, la fécondité des allophones serait demeurée stable entre 1971-1976 et 1981 et, d'autre part, l'utilisation du critère de la langue d'usage au lieu de la langue maternelle ne semble guère avoir influencé le niveau de fécondité des anglophones, alors que cela augmente les effectifs de ce groupe d'un septième, septième à forte fécondité (relativement). Acceptons la tendance générale indiquée par l'analyse de Maheu, et fixons à 1,45 la fécondité des anglophones (langue d'usage), ce qui signifie un niveau d'environ 1,4 pour la population de langue maternelle anglaise, niveau inférieur de 15 % à la fécondité des francophones (1,64). Cela représente un des niveaux les plus faibles du monde.

Avec cette structure par âge et ce niveau de fécondité, la population de langue maternelle anglaise en est presque rendue à la croissance naturelle zéro (naissances moins décès), d'autant plus que la fécondité québécoise continue de baisser. Et elle est en proie à l'émigration. Lui fait face une communauté francophone relativement jeune et ayant une fécondité plus élevée (bien que nettement insuffisante)[12], d'où une croissance naturelle nettement positive. Quant aux allophones, ils compensent leur structure par âge par une surfécondité relative. Ces deux derniers groupes bénéficient également, et ce n'est pas le moins important, des flux migratoires.

---

12. Voir: Georges Mathews, "Le Québec en mal de sa population", Le Devoir, 5 et 7 novembre 1983.

TABLEAU II.10

**Population selon l'âge et la langue maternelle, Québec, 1981 (en milliers)**

| | Français | Anglais | Autre |
|---|---|---|---|
| 0-14 ans | 1 176,3 | 145,9 | 73,4 |
| | 22,2 % | 20,7 % | 17,2 % |
| 15-19 ans | 519,0 | 69,8 | 31,3 |
| 20-24 ans | 547,8 | 64,3 | 31,8 |
| 25-34 ans | 955,9 | 113,6 | 67,6 |
| 35-44 ans | 684,6 | 81,1 | 62,4 |
| 45-54 ans | 545,5 | 72,2 | 64,5 |
| 55-64 ans | 443,4 | 72,6 | 46,5 |
| 65 ans et plus | 434,4 | 86,5 | 48,5 |
| | 8,2 % | 12,3 % | 11,4 % |
| Total | 5 306,9 | 706,0 | 425,8 |
| | 100 % | 100 % | 100 % |
| Région métropolitaine de Montréal | 1 936,2 | 520,5 | 371,7 |
| | 68,5 % | 18,4 % | 13,1 % |

Source:

Données du recensement de 1981 (catalogue nº 92-910), ajustées par l'auteur.

TABLEAU II.11

**Indice synthétique de fécondité selon la langue**

| | Langue maternelle 1966-1971 | Langue maternelle 1971-1976 | Langue d'usage 1981 |
|---|---|---|---|
| Français | 2,25 | 1,80 | 1,64 |
| Anglais | 2,08 | 1,64 | 1,27 |
| Autre | 2,56 | 2,20 | 2,19 |
| Total | 2,25 | 1,80 | 1,62 |

Source:

Robert Maheu, op. cit.

### 2.3.3.2. La localisation spatiale

Le seul atout démographique majeur de la communauté anglophone consiste en sa concentration dans la région de Montréal et, pour être plus exact, dans la partie ouest de l'île de Montréal[13], où l'on retrouve plus de 60 % des anglophones de la région métropolitaine ainsi que presque toutes leurs institutions importantes. Cette densité de peuplement et d'institutions explique l'apparente "bonne santé" de la communauté anglophone.

13. Si les 18,4 % d'anglophones de la région métropolitaine étaient également répartis dans l'ensemble de la région, leur poids sociopolitique serait évidemment moindre que ce qu'il est en réalité.

L'importance de la décroissance démographique après 1976 fut telle qu'elle a provoqué une réduction dans le nombre de ménages anglophones, c'est-à-dire dans le nombre de logements occupés par des anglophones. On a donc assisté à un phénomène relativement inédit à l'ouest du boulevard Saint-Laurent, le remplacement d'anglophones par des francophones. La nouvelle dynamique s'inscrit dans la trame des quartiers montréalais et des municipalités plus à l'ouest, qui comptent maintenant presque tous une population francophone en croissance rapide et une population anglophone en déclin.

Quant aux groupes allophones, les trois plus importants (les Italiens, les Grecs, les Portugais) vivent soit en territoire francophone, soit à la frontière entre les francophones et les anglophones (quartiers Mile-End et Parc-Extension). Cela n'est pas sans conséquence sur les possibilités d'intégration linguistique.

Telle était la situation démographique récente des trois groupes linguistiques, qui doit forcément orienter l'effort de prospective.

### 2.3.4. LA PÉRIODE 1981-2001

Certaines des données que nous venons de présenter sont nouvelles: à cause de leur date de parution, les données sur la structure par âge et la fécondité n'ont pas encore été intégrées au débat public concernant l'évolution linguistique future du Québec. Mais rien de ce qui a été avancé jusqu'à maintenant ne peut vraiment prêter à controverse. Le but de l'effort de synthèse était de faire ressortir les éléments importants pour l'avenir.

De 1976 à 1981, la situation a évolué beaucoup plus rapidement que ce à quoi s'attendaient plusieurs analystes.

L'ampleur de la migration nette négative qui a touché la population anglophone n'a pas manqué de surprendre. La question est de savoir s'il y aura un effet "boule de neige" ou si la situation reviendra "à la normale", après le feu d'artifice de 1976-1981. Il importe d'abord de cerner, dans le domaine linguistique, le cadre politique global qui prévaudra jusqu'au début du siècle prochain.

### 2.3.4.1. Le cadre politique global

Nous supposons que les dispositions majeures de la loi 101 resteront en vigueur pendant toute la période qui nous concerne ici (la "clause Canada" remplacera la "clause Québec"). À vrai dire, il s'agit là d'une hypothèse banale: non seulement les objectifs de cette loi sont largement approuvés par les Québécois francophones (qui constituent 83 % de la population), mais en plus toute remise en cause se heurterait à la puissante coalition de ceux qui ont matériellement bénéficié de son application, à savoir les commissions scolaires francophones et, plus généralement, tout le monde de l'éducation (francophone), ainsi que les classes moyennes francophones oeuvrant dans les entreprises à propriété non francophone. Du point de vue politique, la loi 101 doit être vue comme une mesure protectionniste, jouant pour le Québec le même rôle que les frontières pour les États souverains. Il est vrai que les économistes "orthodoxes" jugent sévèrement les mesures protectionnistes; il est non moins vrai que ces mêmes économistes n'ont pas souvent compris l'Histoire qui se faisait sous leurs yeux. La prudence et la modération qui marquent les interventions des députés francophones du Parti libéral du Québec relatives à la loi 101 indiquent bien que cette loi, quels que soient les sentiments qu'elle nous inspire, est là pour rester. Car elles signifient que la loi 101 n'a plus d'adversaire politiquement important. Ce pas décisif avait d'ailleurs été franchi en avril 1982 avec la promulgation de la nouvelle Constitution canadienne.

Le fond importe plus que la forme. Il est vrai que l'affrontement entre le gouvernement québécois et le gouvernement canadien n'était pas que de pure forme: le second a assumé les frais des démarches juridiques qui ont mené au jugement de la Cour suprême déclarant ultra vires les articles de la loi 101 relatifs à la langue des tribunaux et de l'Assemblée nationale[14]; le même gouvernement n'a pas davantage hésité à promulguer une Constitution contenant en toute probabilité des clauses rétroactives, démarche qui répugne généralement aux juristes: en effet, un article de la loi 101 (la "clause Québec"), parfaitement constitutionnel au moment où il entrait en vigueur, ne le sera plus (en toute probabilité) en vertu de la nouvelle Constitution, qui impose la "clause Canada" au Québec. Il est compréhensible, dans ce contexte, que les clauses scolaires de la nouvelle Constitution aient été interprétées comme une défaite pour le Québec. Mais la signification réelle de l'événement va dans le sens contraire de cette interprétation.

Que s'est-il passé, au fond? De l'été 1974 à la fin de 1981, les anglophones du Québec et du Canada n'ont cessé de dénoncer les lois 22 et 101 sous tous leurs aspects, et une alliance plus ou moins circonstancielle fut conclue entre les Anglo-Québécois et le gouvernement fédéral. Ce dernier n'a pas hésité à tout bousculer sur son passage lors des étapes préliminaires au rapatriement de la Constitution, pour enfin accepter une entente avec toutes les provinces sauf le Québec, entente qui touchait aux droits linguistiques dans le domaine scolaire, contrairement à la Constitution de 1867. Les médias anglophones du Québec ont applaudi.

---

14. La disponibilité de ressources financières est fondamentale. Elle explique en partie le fait que la loi manitobaine du siècle dernier, déclarée ultra vires en même temps que lesdits articles de la loi 101, ait pu demeurer en vigueur pendant aussi longtemps! La conclusion politique qui se dégage de ces événements est simple: c'est à partir du moment où on a voulu réduire les droits des Anglo-Québécois que les francophones hors Québec ont eu plus de "pouvoir".

À quoi exactement? À ceci: par ce qu'elle dit et par ce qu'elle ne dit pas, la nouvelle Constitution a légitimé la loi 101 dans tout ce qu'elle avait d'essentiel. Elle a remplacé la "clause Québec" par la "clause Canada", ce que le Québec était disposé à faire dans le cadre d'une entente de réciprocité avec les autres provinces (le projet de loi 57 contient une clause allant dans ce sens). Pour le reste, la nouvelle Constitution n'accorde pas aux immigrants arrivant au Québec le droit à l'école anglaise, même pas aux immigrants des pays anglophones! Elle ne dit rien concernant l'affichage et la langue du travail. Par peur d'affronter de plein fouet le mouvement nationaliste québécois, le Canada a refusé d'invalider la loi 101. Ce faisant et quoi qu'on en ait dit, le Canada reconnaissait ainsi l'existence des "deux nations", chacune ayant son territoire. Il s'agit d'une rupture radicale avec l'esprit des Pères de la Confédération: il aurait été inconcevable pour eux qu'un Britannique ou tout autre citoyen de l'"Empire" (ou du Commonwealth) se voie refuser l'accès à l'école anglaise au Québec ou que les services gouvernementaux du Québec ne fonctionnent qu'en français. En d'autres mots, la Constitution de 1982 rend irréversible le processus de francisation du Québec et signale aux anglophones du Québec qu'ils ne doivent compter que sur eux-mêmes pour leur survie, le gouvernement canadien ayant reconnu qu'il ne pouvait pas grand-chose pour eux[15]. Le fait porteur d'avenir, il est là.

On peut aller plus loin: par rapport à ce que permet la Constitution canadienne, la loi 101 est une loi modérée. Deux exemples le démontrent. Par le libre choix de la langue d'enseignement aux niveaux collégial et

---

15. De même, le Canada anglais signifiait aux Franco-Québécois qu'il ne s'opposait pas pour l'essentiel à ce que le Québec se francise comme bon leur semblerait. Notons que seules les clauses linguistiques nous intéressent ici. La perte du droit de veto coutumier et le bilan global de la nouvelle Constitution exigeraient d'autres analyses.

universitaire, la loi 101 maintient le réseau anglophone postsecondaire. Mais ce réseau n'est pas protégé par la Constitution: l'avenir de ce réseau dépend donc essentiellement de la vitalité démographique de la communauté anglophone. D'autre part, la loi 101, contrairement à la Constitution, ne contient aucune clause du type "là où le nombre le justifie", ce qui s'explique par la répartition géographique du réseau anglophone au Québec. Mais le jour (très prochain) où les contraintes démographiques apparaîtront au niveau d'un quartier, il serait étonnant que la Constitution canadienne ne soit pas invoquée. Ici aussi, nous sommes ramenés à la vitalité démographique relative des anglophones. En d'autres mots, la Constitution canadienne ne peut servir de rempart aux anglophones du Québec. Et les mouvements nationaux ont tendance à occuper toute la place qu'il leur est possible d'occuper[16].

2.3.4.2. **Les études existantes**

Les esquisses plus récentes de prospective ont porté sur les effectifs scolaires et les mouvements migratoires. Mais aucun effort important intégrant l'évolution de 1976 à 1981 ne s'est encore fait jour. L'analyse globale de Jacques Henripin et de Réjean Lachapelle fut menée après le recensement de 1976.

A. Les effectifs scolaires et les migrations

Le texte de Michel Paillé contient les plus récents estimés des clientèles francophones et anglophones à l'horizon 1995 dans l'hypothèse du maintien des dispositions actuelles de la loi 101. Il reprend telles

16. Soulignons que la scène politique québécoise ne se compose pas d'un parti nationaliste et d'un parti antinationaliste, mais de deux partis incarnant deux versions différentes du nationalisme québécois. Le Parti libéral au pouvoir n'est et ne sera guère moins nationaliste que le Parti québécois, d'autant plus que la réduction de sa clientèle anglophone lui forcera la main en ce sens.

quelles les prévisions d'Albert Côté pour l'île de Montréal et les étend à l'ensemble du Québec. Sa conclusion essentielle est que la clientèle des écoles anglaises du Québec se stabilisera autour de 8,5 % de l'ensemble des effectifs vers 1995 (25 % sur l'île de Montréal), alors qu'elle était de 12,5 % en septembre 1982 (35,5 % sur l'île de Montréal)[17]. Ces estimations font maintenant partie du domaine public, et ont été abondamment utilisées, notamment par Lise Bissonnette[18].

Pour en juger, il faut référer au texte d'Albert Côté[19]. Or, ce dernier ne prend en considération que les générations déjà nées, ce qui nous mène jusqu'en 1993-1994 pour le secondaire, mais jusqu'en 1988-1989 seulement pour le primaire. Il n'y a donc pas de perspectives pour le primaire au delà de cette année. Deuxièmement, Albert Côté suppose un important tassement des migrations nettes affectant les anglophones, sans qu'aucune explication ne soit avancée. Telle est l'hypothèse qui permet à Michel Paillé de conclure à la stabilisation de la clientèle du réseau anglophone sur l'île de Montréal et dans tout le Québec. Est-elle bien réaliste?

Quant au niveau collégial, il faut noter que la proportion des allophones inscrits récemment dans les cégeps anglophones varie entre 81 % et 85 %. Mais ces allophones sortaient dans la même proportion du secondaire anglophone: il n'est que logique de continuer dans la même langue au collège. Les pleins effets de la loi 101 ne commenceront à se faire sentir dans ce secteur que vers 1989.

---

17. Michel Paillé, op. cit., p. 23 et 24.

18. Entre autres dans un long éditorial du Devoir du 24 octobre 1983.

19. Albert Côté, Prévisions des populations scolaires du territoire du Conseil scolaire de l'île de Montréal, Conseil scolaire de l'île de Montréal, septembre 1983.

En ce qui touche l'évolution future des migrations, Mireille Baillargeon avance quelques hypothèses. On se rappellera que, de 1976 à 1981, la migration nette négative des anglophones a atteint un creux sans précédent et qu'elle se confondait entièrement avec les mouvements interprovinciaux, alors que les francophones et les allophones enregistraient un solde globalement positif. Se fondant sur l'évolution récente des données annuelles relatives à ces mouvements, Mireille Baillargeon soutient que "le volume des départs a eu tendance à diminuer au cours des dernières années [...] et on peut s'attendre à ce que les départs continuent de baisser"[20]. Deux arguments majeurs sont invoqués: la réduction du chômage chez les jeunes, consécutive au rétrécissement des nouvelles générations arrivant sur le marché du travail, et "la réduction du bassin des anglophones susceptibles de vouloir partir". L'auteure reconnaît que "les Anglo-Québécois continueront de subir plus fortement que les autres l'attrait de certaines provinces canadiennes". Cependant, elle ne chiffre pas le résultat de ses hypothèses et on ne sait pas si elle croit que le solde migratoire global des anglophones sera à l'avenir légèrement ou substantiellement négatif: on sait seulement qu'elle le prévoit moindre que celui du dernier lustre. Le texte laisse à penser par contre qu'un retour à la normale signifie pour elle un retour à la situation prévalant entre 1966 et 1976, en ce qui concerne les mouvements interprovinciaux. Comme le solde des mouvements internationaux n'alimente plus la population de langue maternelle anglaise (dont le niveau annuel des entrées internationales est actuellement inférieur à 2 000 personnes)[21], cela signifierait

---

20. Mireille Baillargeon, "Évolution et caractéristiques linguistiques des échanges migratoires interprovinciaux et internationaux du Québec depuis 1971", dans: L'état de la langue française au Québec: bilan et prospective. IV: La situation démolinguistique, gouvernement du Québec, Conseil de la langue française, septembre 1983, 4 fascicules.

21. Mireille Baillargeon, ibid., p. 73.

une émigration anglophone nette de 52 000 personnes par lustre (voir le tableau II.8), ce qui, pour une communauté de 700 000 personnes, n'est pas rien! Or même cette interprétation, que nous croyons minimale, du texte de Mireille Baillargeon signifie une nette surestimation de la part d'Albert Côté et de Michel Paillé de la clientèle scolaire future des écoles anglaises, et donc une sous-estimation de la progression du réseau francophone.

Mais, en réalité, les données sur les mouvements interprovinciaux des deux dernières années ne vont pas dans ce sens. De juin 1981 à juin 1983[22], la migration interprovinciale nette du Québec fut de 46 500 personnes[23]. De 1966 à 1976, les anglophones ont représenté 75 % de ce solde. Le maintien de cette tendance signifierait, pour le lustre en cours (1981-1986), une émigration nette anglophone d'environ 80 000 personnes. Nous sommes loin d'un "retour à la normale", et le recensement de 1986 surprendra encore beaucoup de monde, en établissant la proportion des francophones (langue maternelle) à environ 83,5 %. En tout cas, le nombre des départs des deux dernières années indique bien que le boom économique de l'Ouest canadien n'est pas le facteur majeur ici.

B. La prospective d'Henripin et Lachapelle

La prospective de Jacques Henripin et Réjean Lachapelle[24] couvre un champ très large. Elle comporte un nombre élevé de scénarios correspondant à des jeux d'hypothèses très variées concernant les niveaux futurs de fécondité, de transferts linguistiques, de

22. Les données du troisième trimestre de 1983 confirment la tendance.

23. Mireille Baillargeon, op. cit., p. 66.

24. Réjean Lachapelle et Jacques Henripin, La situation démolinguistique au Canada: évolution passée et prospective, Montréal, Institut de recherches politiques, 1980.

migrations interrégionales et internationales. Même leur champ du plausible contient des évolutions divergentes. Se trouvent dans ce champ quatre scénarios correspondant au croisement de deux variables de contexte, qui sont les conditions socio-économiques générales, qui peuvent être bonnes ou mauvaises, et les conditions sociolinguistiques (ou "le degré de vigueur des interventions des pouvoirs publics en faveur du français"), qui peuvent être légèrement ou très favorables au français. Écartons tout de suite les deux scénarios incorporant une situation linguistique légèrement favorable au français. Ils ne peuvent plus être considérés comme plausibles. Restent les combinaisons BF (bonnes conditions socio-économiques, situation très favorable au français) et MF. Cette dernière est celle qui entraîne à terme la hausse la plus significative de la population francophone et la réduction la plus importante de la population anglophone, selon la langue maternelle et la langue d'usage: selon ce dernier critère, la population francophone passerait dans ce scénario de 80,8 % en 1971 à 86,5 % en 2001 dans tout le Québec et de 68,8 % à 78,9 % dans la grande région montréalaise.

(La population anglophone passerait, elle, de 14,7 % à 9,1 % dans l'ensemble du Québec, et de 23,3 % à 14,2 % à Montréal.) Or, de 1976 à 1981, malgré des conditions socio-économiques relativement bonnes (par rapport à 1982-1983), les variables pertinentes se sont inscrites sous le seuil du scénario MF: la fécondité absolue et relative des anglophones s'est avérée nettement inférieure, et leur solde migratoire, nettement plus négatif que dans ce scénario. (Pour les transferts linguistiques, le texte ne permet pas vraiment de juger, mais il s'agit là de la variable dont l'évolution est la plus lente.) Est-on fondé pour autant à prédire que le scénario MF constitue la borne inférieure de l'importance relative des francophones au Québec en 2001?

(Jacques Henripin a admis récemment que le scénario MF lui apparaissait maintenant le plus plausible.)[25]

2.3.4.3. **Une dynamique négligée**

On peut résumer la situation actuelle de la façon suivante: la population francophone croît lentement, la population allophone, plus rapidement, et la population anglophone diminue constamment. Le poids relatif des francophones augmente non pas en vertu d'une démographie plus vigoureuse, mais à cause des mouvements qui affectent le groupe anglophone. Il pourrait progresser encore davantage si les allophones commençaient à s'orienter vers la communauté francophone. Eu égard à ces deux lignes de force, quelles sont les perspectives qui s'offrent à nous?

A. La connaissance du français

La considération centrale porte sur le degré de nécessité du français dans les milieux de travail. On pourra toujours continuer à ne vivre qu'en anglais à Montréal: il y aura toujours des journaux, des cinémas, des stations de radio et de télévision, des boutiques, des librairies anglophones. Pour quiconque est rentier, il n'y a pas de problème majeur. Mais dès qu'il s'agit de travailler, les contraintes se font jour. Or, la nécessité d'utiliser le français dans les milieux de travail se fait de plus en plus évidente: alors qu'en 1971, 12,5 % des gens n'utilisaient que l'anglais au travail, au Québec, cette proportion avait baissé à 5,1 % en 1982[26]. La proportion des anglophones n'utilisant que l'anglais est tombée de 64 % à 32 %, alors

25. Jacques Henripin, "L'anglais a constamment perdu du poids au Québec depuis 100 ans", La Presse, 26 octobre 1983, et informations orales.

26. Pierre Bouchard, "L'unilinguisme anglais perd du terrain", Le Devoir, 16 mars 1983. Il s'agit de résultats de sondages effectués par le Centre de sondage de l'Université de Montréal.

que celle des allophones se trouvant dans la même situation passe de 37 % à 20 %. Plus significatif encore est le fait que la proportion des allophones n'utilisant que le français dépasse maintenant celle n'utilisant que l'anglais (la majorité des allophones utilise les deux langues). Il apparaît difficile de concilier ces faits avec la thèse de "l'anglicisation du Québec". Quant aux cadres supérieurs dans les entreprises non francophones, la progression est probablement plus lente. Mais au fur et à mesure des départs et des arrivées, même ce secteur s'inscrira dans la tendance générale.

Ces deux sondages ne donnent aucune indication quant à la facilité avec laquelle les non-francophones s'adaptent à cette nouvelle situation, mais il est évident qu'une partie des anglophones l'accepte. La population active anglophone a cependant nettement diminué, et quelques sondages sur les intentions des anglophones[27] indiquent que les départs vont se poursuivre. Les jeunes diplômés unilingues anglais sont maintenant en position d'infériorité sur le marché du travail montréalais. Selon le recensement de 1981, 35 % des anglophones de 15 à 24 ans reconnaissent ne pas connaître le français. Mais l'exactitude des réponses à cette question prête à discussion. Une recherche en cours auprès de la communauté grecque[28] démontre que les taux de connaissance de l'anglais et du français sont surestimés par le recensement. Par ailleurs, selon certaines enquêtes journalistiques et selon des gens qui travaillent dans ces milieux, la proportion des étudiants anglophones au postsecondaire capables de converser en

---

27. Un des sondages fut effectué pour le compte de la CBC.

28. Cette recherche a lieu à I.N.R.S.-Urbanisation. Elle est dirigée par le professeur Calvin Veltman.

français n'atteint pas 50 %[29]. Et travailler en français impose plus d'effort que de converser en français. Alors, il n'est pas étonnant que 50 % des jeunes anglophones croient qu'ils auront quitté le Québec après la fin de leurs études, se faisant ainsi l'écho de leurs prédécesseurs: "There wasn't much of a future for English Canadian in Montreal. The future was going to be a French future. It was very easy to get on the Turbo, go to Toronto, and be part of the mainstream." Ce jeune anglophone était inscrit dans un high school de Montréal. Dix ans plus tard, près des deux tiers de ses camarades de promotion avaient quitté le Québec[30].

Un autre phénomène s'ajoute donc au déplacement "normal" des entreprises vers l'Ouest, celui de l'inconfort des anglophones dans leur nouvelle situation. (Les sondages[31] démontrent qu'ils l'acceptent difficilement.) Du strict point de vue de la rationalité économique, il est probablement moins "coûteux" pour un jeune anglophone unilingue de quitter le Québec que de consentir l'effort nécessaire à l'acquisition d'une connaissance satisfaisante du français. Mais bien plus que cela: il y a la culture, la volonté d'être majoritaire plutôt que minoritaire, le besoin de sécurité.

---

29. The Gazette a publié en 1982 une longue série d'articles sur les anglophones du Québec. Voir également le billet de Daniel Latouche dans Le Devoir du 15 novembre 1983. Latouche y affirme: "À l'Université McGill, la majorité des étudiants du troisième cycle serait absolument incapable d'utiliser un livre en français." Notons qu'il s'agit de la situation qui prévalait en 1983 et non en 1976.

30. The Globe and Mail (Toronto), 18 mai 1983.

31. Voir: Daniel Monnier, "La question linguistique: l'état de l'opinion publique", deuxième analyse du sondage de Sondagex inc. (mars-avril 1983), dans: L'état de la langue française au Québec: bilan et prospective. III: Les aspects socio-économiques, gouvernement du Québec, Conseil de la langue française, octobre 1983, 3 fascicules.

Derrière les comportements des francophones et des anglophones, il y a les mêmes moteurs.

Cette tendance des jeunes anglophones à quitter le Québec sera stimulée par deux facteurs supplémentaires.

B. Une révolution démographique mal comprise

L'impact à moyen terme de la révolution démographique en cours est très mal perçu: certains s'inquiètent par exemple d'une éventuelle pénurie de main-d'oeuvre d'ici la fin de la décennie, alors que c'est exactement le contraire qui risque de se produire, au cours de ce qu'on pourrait appeler "la seconde phase de la révolution démographique". La première phase, ce fut la baisse radicale dans les taux de fécondité, entre 1961 et 1971 environ. De 1971 à 1979, les taux de fécondité se sont plus ou moins stabilisés, à des niveaux inférieurs au seuil de renouvellement des générations. (Depuis 1979, ils baissent de nouveau et, avec la stagnation économique actuelle, Dieu seul sait à quel niveau ils s'arrêteront.) La deuxième phase commence maintenant. En 1982, le nombre de jeunes atteignant l'âge de 20 ans fut pour la première fois inférieur à celui de l'année précédente. Le nombre de jeunes arrivant sur le marché du travail est donc entré dans une longue phase de déclin, un déclin qui sera lent au début pour s'accélérer après quelques années. Ainsi, l'importance numérique du groupe des 20-24 ans sera réduite de 30 % de 1986 à 1996. Ceux qui voient là l'espoir d'une réduction du chômage structurel semblent négliger le fait que cette diminution du nombre de nouveaux ménages entraînera une demande moins importante de logements, de meubles et de tous les autres biens durables: en d'autres mots, pendant que la population active continuera de croître, bien qu'à un rythme plus lent, les besoins de main-d'oeuvre seront réduits dans une foule de secteurs. C'est la surabondance de main-d'oeuvre plutôt que la pénurie qui nous guette. Or,

nous savons que certaines professions (avocats et architectes, entre autres) sont déjà saturées. Qu'en sera-t-il demain?

Cette nouvelle situation signifie que les diplômés anglophones seront exposés à une dure concurrence à leur arrivée sur le marché du travail montréalais: les universités francophones n'ont jamais produit autant d'ingénieurs, de gestionnaires et d'économistes que maintenant. Nous rejoignons ici Richard Joy:

> It seems inevitable that the flood of Francophone graduates will displace non-French candidates for positions at the upper end of the prestige scale; as this happens, there will be a tendency for those who do not wish to work in French to leave Quebec, leading to an exodus similar to that of the Irish a century ago.[32]

C. La dynamique de l'émigration

À l'encontre de certaines analyses courantes, qui postulent que la vague d'émigration anglophone de 1976-1981 ne se renouvellera pas, il faut souligner que le fait même de l'émigration n'est pas sans conséquence pour ceux qui restent, ou voudraient rester. La décision de rester n'est pas prise dans l'absolu, pour ceux qui auraient les moyens de quitter. Plus nombreux seront les anglophones qui quittent, plus fragile sera la détermination de ceux qui restent. Chaque anglophone s'installant ailleurs constitue un élément de plus dans le réseau informel de renseignements et de contacts professionnels dont peuvent se prévaloir ceux d'ici. Mais de façon plus importante, l'émigration signifie le rétrécissement du bassin d'emplois facilement accessibles aux anglophones, qui ont encore un débouché naturel: les institutions et les services ayant une

32. Richard J. Joy, Canada's Official-Language Minorities, Montréal, C.D. Howe Research Institute, 1978.

clientèle essentiellement anglophone. Or, plus les anglophones s'en vont, moins il y a d'institutions anglophones, et moins il y aura d'institutions, plus le bassin d'emplois diminuera, et plus les anglophones seront tentés de quitter.

L'hypothèse la plus plausible concernant l'émigration nette future de la communauté anglophone nous apparaît donc le maintien des taux actuels[33], par groupe d'âge. Cela signifie des soldes migratoires plus négatifs que ceux inscrits dans le scénario MF d'Henripin et Lachapelle. Quant aux soldes migratoires récents des francophones et des allophones, ils ne divergent pas beaucoup des niveaux que leur assigne ce scénario. Par contre, il surestime la fécondité absolue et relative des anglophones. On peut donc conclure que ce scénario représente le plancher, plutôt que le plafond, de la présence francophone au Québec en 2001, qui serait alors d'au moins 86,5 % (selon le critère de la langue d'usage).

Les conséquences d'une telle évolution sur l'organisation scolaire et la répartition géographique de la population ne seront pas sans effet sur l'intégration linguistique des allophones.

### 2.3.4.4. Les lignes de force des 18 prochaines années

#### A. L'évolution des clientèles scolaires

Une hypothèse de faible émigration nette conduisait, selon Michel Paillé, à la stabilisation autour de 8,5 % des effectifs scolaires inscrits à l'école anglaise au Québec, en 1995 (25 % sur l'île de Montréal). Le scénario MF conduit plutôt à un déclin continu: en 2001,

33. Le maintien des taux actuels signifie évidemment des soldes migratoires quinquennaux de moins en moins élevés, puisqu'ils s'appliquent à une population en déclin.

entre 93 % et 95 % des élèves du primaire et du secondaire seraient inscrits dans les écoles françaises, et seulement de 5 % à 7 % dans le réseau anglais au Québec[34], ce qui signifie un peu moins de 15 % pour l'île de Montréal. À cause de la surestimation de la fécondité et de la sous-estimation de l'émigration nette des anglophones, ces derniers résultats représentent l'hypothèse la plus optimiste. Cependant, le remplacement de la "clause Québec" par la "clause Canada" compenserait ces écarts.

On peut se demander si les exigences du développement économique et technologique n'agiront pas comme un frein à la chute des inscriptions scolaires dans le réseau anglais. Les besoins des entreprises en personnel très spécialisé ne pouvant venir que de l'extérieur du Québec expliquent d'ailleurs la clause de la loi 101 permettant l'inscription à l'école anglaise sur une base temporaire, qui peut atteindre six ans. On a d'ailleurs parlé de cette clause lors de l'annonce du projet de l'usine d'hélicoptères Bell. Que peut-on dire de son impact?

Premièrement, cette clause existe depuis l'entrée en vigueur de la loi 101. Les données sur l'évolution des clientèles scolaires depuis septembre 1977 incorporent donc son influence. Deuxièmement, on connaît à peu près l'impact de l'insertion de la "clause Canada", ce qui règle le cas des spécialistes arrivant du reste du Canada. Troisièmement, il ne s'agit pas, en tout état de cause, de chiffres importants. Ainsi, l'usine d'hélicoptères Bell créerait 2 800 emplois[35]. Supposons, pour les besoins de la discussion, que 50 % de ces emplois seraient dévolus à des gens de l'extérieur du Québec (ce qui apparaît très élevé), et qu'il y a en moyenne un enfant d'âge scolaire par employé: cela représente 1 400 élèves. Supposons aussi que, de 1984 à 2001, de tels projets se concrétisent au rythme d'un

34. Jacques Henripin, op. cit.

35. Le Devoir, 2 novembre 1983.

par trois ans. Avec ces hypothèses extrêmes, il n'y aurait, à aucun moment d'ici l'an 2000, plus de 4 200 élèves supplémentaires dans les écoles anglaises, qui en comptaient 146 000 en septembre 1982, au Québec.

Les fermetures d'écoles vont donc se poursuivre, tant du côté francophone qu'anglophone, mais davantage dans ce dernier réseau (en proportion). Or, il y a des quartiers à Montréal où la majorité des écoles anglaises sont allophones. (Il s'agit des écoles anglaises de la C.E.C.M.) Comme ces écoles ne sont à peu près plus alimentées par de nouvelles arrivées, tous les allophones n'ayant pas fréquenté l'école primaire anglaise au Québec devant inscrire leurs enfants à l'école française, ces quartiers verront leurs écoles anglaises se fermer les unes après les autres. Se poseront alors des problèmes de logistique pour les parents dont les enfants ont droit à l'école anglaise. Certains changeront de quartier, mais il est probable qu'une partie des allophones dans cette situation opteront pour l'école française pour leurs enfants[36]. Cela se produira sûrement dans le cas des allophones vivant en territoire francophone, où la nouvelle dynamique favorable au français jouera pleinement. En d'autres mots, la réduction de la clientèle scolaire anglophone ne facilitera pas, dans les faits, l'accès à l'école anglaise, bien au contraire.

Mais cette nouvelle dynamique ne se limitera pas aux quartiers plus francophones. Elle est en train de pénétrer dans des quartiers non francophones.

## B. Une nouvelle trame spatiale

De 1976 à 1981, la présence francophone s'est nettement accentuée dans la partie ouest de l'Île de Montréal.

---

36. Nous faisons une nette distinction entre le phénomène de l'inscription des allophones à l'école française et celui des anglophones à l'école française. Dans le premier cas, l'école sert de moyen d'intégration. Dans le second, l'école sert uniquement à apprendre le français.

Le déclin continu de la population anglophone assurera la poursuite de cette nouvelle tendance, qui sera facilitée de surcroît par la dynamique actuelle du marché résidentiel, caractérisée par deux lignes de force. Premièrement, le vieillissement rapide de la population anglophone et la stabilisation de la consommation par tête due à la "crise économique" signifient que le déclin démographique se traduira par un rétrécissement analogue du nombre de ménages anglophones. Deuxièmement, le parc de logements de la partie ouest de l'île de Montréal comprend une proportion élevée de maisons unifamiliales et de duplex de qualité, qui sont justement les deux types de logements les plus demandés par la génération du baby boom, à l'heure actuelle et pour les prochains lustres[37].

Étant donné la répartition linguistique de la population dans les diverses municipalités de Montréal en 1981 et la poursuite des tendances récentes, on peut s'attendre à ce que bon nombre de ces municipalités soient à majorité francophone (langue maternelle) dans un avenir plus ou moins rapproché. Pour fins d'illustration, voici un calendrier vraisemblable indiquant l'année de recensement qui confirmerait pour chacune des municipalités leur nouvelle situation:

1986: Greenfield Park, Pierrefonds, Roxboro, Saint-Laurent.

1991: Dorval, Mont-Royal.

2001: Dollard-des-Ormeaux, Pointe-Claire, Westmount.

---

37. Voir à ce sujet: Georges Mathews, La situation résidentielle des ménages du Québec de 1970 à 1990, I.N.R.S.-Urbanisation, 1982.

Resteraient anglophones les municipalités de la pointe ouest, Kirkland, Beaconsfield, Baie-d'Urfé et Senneville, ainsi que les enclaves de Côte-Saint-Luc, Montréal-Ouest et Hampstead.

Une analyse semblable en ce qui a trait aux quartiers de l'ouest de la ville de Montréal aboutirait à des conclusions analogues. La séculaire frontière entre le East End et le West End va se déplacer peu à peu vers l'ouest. Et de plus en plus d'allophones seront en contact fréquent avec des francophones.

Une triple pression s'exerce et s'exercera de plus en plus sur l'orientation linguistique des allophones: l'école, le milieu de travail, le milieu résidentiel.

C. L'évolution des transferts linguistiques

Environ 36 % des allophones avaient effectué un "transfert linguistique" en 1981, 70 % de ces transferts étant au bénéfice de l'anglais. Il n'y a pas de raison de penser que ce "taux de rétention" de la langue maternelle baissera de façon significative d'ici 20 ans. Par contre, le sens des transferts qui s'effectueront au cours de cette période sera certainement modifié. D'une part, il y a émigration nette des allophones ayant adopté l'anglais comme langue d'usage. D'autre part, l'inscription à l'école française des jeunes allophones et l'utilisation de plus en plus répandue du français dans les milieux de travail freineront très sérieusement les transferts futurs à l'anglais des jeunes allophones. Finalement, la croissance naturelle (naissances moins décès) de la population allophone "anglicisée" ne sera pas forcément positive, à terme, à cause des pressions que nous avons déjà soulignées. Le solde net des nouveaux transferts linguistiques devrait donc, après 1981, avantager le français, et le solde global, jouer éventuellement en faveur du français.

Le scénario MF d'Henripin et Lachapelle aboutit à cette situation en 2001 (tableau II.12). Par rapport à 1981, il y a un renversement total de situation. Soulignons que la mécanique de ce renversement n'est pas explicite dans le texte: on ne peut donc en juger vraiment. Mais il importe de noter que ce renversement, si spectaculaire soit-il, ne modifie pas fondamentalement la tendance dans la structure linguistique de la population québécoise. Supposons-le moins rapide, le portrait général n'en serait pas modifié.

## D. La situation démographique des francophones et des anglophones en 2001

Selon le scénario MF, la population de langue maternelle française constituerait 85,1 % de la population du Québec, en 2001, et la population anglophone, 8,6 %; dans la grande région montréalaise, ces proportions atteindraient environ 77,4 % et 13,5 %. Il y a là progression soutenue du poids relatif des francophones, et nous avons indiqué pourquoi nous considérons ce scénario comme une hypothèse minimale de ce point de vue. En fait, les soldes migratoires en cours conduisent à une population anglophone d'environ 635 000 en juin 1986, soit une perte de 70 000 au cours du lustre actuel. Cela étant, elle pourra difficilement dépasser 560 000 en 2001, soit 8 % de la population totale. Même avec ce nombre réduit, les Anglo-Québécois demeureront très nettement la plus importante minorité linguistique du Canada, et leur concentration sur l'île de Montréal leur assurera pendant longtemps un réseau complet d'institutions. Mais il s'agira d'une population vieillie, et connaissant une croissance naturelle négative, si leur fécondité ne s'est pas améliorée entre temps. Selon le scénario moyen du B.S.Q., qui incorpore un indice synthétique de fécondité de 1,6 enfant par femme (ce qui est légèrement supérieur à l'indice actuel) et une évolution relativement favorable des courants migratoires, la population du Québec compterait en 2001 13,5 % de personnes âgées de plus de 64 ans

(959 000 sur un total de 7 126 000)[38]. La population anglophone étant beaucoup plus vieille, cette proportion avoisinerait 17 %. Avec une émigration nette, même légèrement négative, aucune stabilisation de la population anglophone n'est en vue.

Une telle évolution ne signifie pas absence de problème démographique pour la communauté francophone. Les migrations lui sont globalement favorables et l'accroissement naturel est nettement positif. Cette croissance naturelle n'est cependant qu'un héritage du passé. Les taux de fécondité actuels mènent à un excédent des décès sur les naissances, chez les francophones, quelque temps après l'an 2000, menaçant ainsi la démographie québécoise dans son ensemble. Le Québec est d'ailleurs la seule société en Amérique du Nord pour laquelle les perspectives de contraction démographique sont si rapprochées, puisque le Canada anglais et les États-Unis peuvent compter sur l'immigration pour éviter pendant longtemps tout risque de dépopulation. Il y a là un problème dont il faudra bien s'occuper un jour.

---

38. Perspectives provisoires de la population selon le sexe et l'âge, Québec, 1981-2001, gouvernement du Québec, Bureau de la statistique du Québec, Direction générale de l'analyse et de la recherche, 1983, III-72 p.

TABLEAU II.12

**Population selon la langue maternelle et la langue d'usage en 2001, dans le scénario MF d'Henripin et Lachapelle (en milliers)**

| | Langue maternelle | Langue d'usage | Transferts linguistiques nets |
|---|---|---|---|
| Française | 6 069 (85,1 %) | 6 169 (86,5 %) | +100 |
| Anglaise | 613 (8,6 %) | 649 (9,1 %) | + 36 |
| Autre | 450 (6,3 %) | 314 (4,4 %) | -136 |
| Total | 7 132 (100,0 %) | 7 132 (100,0 %) | |

Source:

Ces données ne sont pas explicites dans le texte d'Henripin et Lachapelle. Elles nous ont été aimablement communiquées par Réjean Lachapelle.

## 2.4. INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

Les conclusions que nous tirons concernant la variable démographique sont résumées au tableau II.13, qui démontre l'évolution de cette variable.

Tendance lourde 4: Réduction du poids démographique des francophones unilingues dans le monde.

Tendance lourde 5: Accroissement du poids démographique des francophones unilingues au Québec.

Tendance lourde 6: Croissance du bilinguisme au Québec.

Tendance lourde 7: Maintien du bilinguisme officiel du gouvernement fédéral.

La francophonie, du moins en ce qui concerne les aspects démographiques, est en baisse dans le monde entier. Au Canada, le poids démographique des francophones unilingues et du Québec en tant que province sont également en baisse. Le bilinguisme, par contre, est en hausse et l'attraction du français comme langue seconde pour des Canadiens non francogènes est également en hausse.

Au Québec, la situation est inversée. La francophonie est en hausse pour différentes raisons. La cause principale en est la législation linguistique (loi 101) qui a eu pour effet d'enrayer le mouvement des allophones vers l'anglophonie unilingue sans pour autant en faire

des francophones unilingues. L'émigration des anglophones a également contribué à la francisation du Québec qui, du moins sur le plan démographique, accuse d'importants progrès. On pourrait même avancer l'hypothèse qu'une telle évolution démographique permettrait à Montréal de reconquérir sa place traditionnelle de deuxième ville française dans le monde.

Montréal ne sera certes pas moins cosmopolite - en 1981 elle l'était plus que jamais - à cause du nombre et de la diversité de ses communautés ethniques, mais elle sera sûrement moins anglaise, bien que l'anglais continuera toujours par la force des choses de jouer un rôle important. Le fait majeur de la période 1971-2001? Probablement le remplacement d'une technostructure largement anglophone unilingue par une technostructure largement francophone bilingue.

Les lois 22 et 101 ont créé une nouvelle dynamique linguistique. S'il existait une feuille de route avec des objectifs chiffrés de la loi 101, elle montrerait sans aucun doute que la situation a évolué dans le sens de ces objectifs plus rapidement que prévu. Et elle continuera d'évoluer de même. À partir d'un certain seuil, des réactions en chaîne se produiront.

TABLEAU II.13

**Tableau synthétique:**

**évolution de la variable démographique**

| Variables | Évolution probable 1985-2005 | Impact probable sur la langue française au Québec |
|---|---|---|
| 1. Poids démographique du Québec au Canada | Baisse | Négatif |
| 1.1. Accroissement naturel | Baisse | Négatif |
| 1.2. Solde migratoire Québec/Canada | Négatif | Positif |
| 2. Poids démographique des francophones au Canada | Baisse | Négatif |
| 2.1. Accroissement naturel | Neutre | Neutre |
| 2.2. Transferts linguistiques de francophones à anglophones | Hausse | Négatif |
| 3. Poids démographique des francophones dans le monde | Baisse | Négatif |
| 4. Poids démographique des francogènes au Québec | | |
| 4.1. Accroissement naturel | Hausse | Positif |
| 5. Poids démographique des francophones au Québec | Hausse | Positif |
| 5.1. Accroissement naturel | Hausse | Positif |
| 5.2. Solde net des transferts linguistiques | Hausse | Positif |

CHAPITRE III

# La révolution technologique et ses conséquences linguistiques

---

3.1. Interprétation globale de la révolution technologique et de ses conséquences linguistiques

3.2. Le virage technologique québécois: informatique et diffusion scientifique

3.3. Interprétation des résultats

---

## 3.1. INTERPRÉTATION GLOBALE DE LA RÉVOLUTION TECHNOLOGIQUE ET DE SES CONSÉQUENCES LINGUISTIQUES

### 3.1.1. LES TECHNOLOGIES STRUCTURANTES

L'accélération du changement technologique n'est pas en lui-même un fait nouveau puisque, depuis la première révolution industrielle en Angleterre, nous assistons à l'essor de la technique comme variable motrice de l'évolution des sociétés. Ce qui est particulièrement frappant dans la conjoncture actuelle et qui mérite l'appellation de "révolution", c'est que certaines technologies que nous appellerons structurantes ont évolué très rapidement. Les technologies structurantes sont celles qui se concrétisent par des innovations de procédés. Leur coefficient de pénétration est nécessairement très élevé car elles envahissent tous les secteurs. À l'encontre de celles-ci, il existe des technologies purement sectorielles qui, elles, se manifestent par des innovations de produits ou bien des innovations de procédés très particulières s'appliquant seulement à certains secteurs.

Les technologies structurantes contemporaines sont les quatre suivantes en ordre ascendant d'importance (et, par coïncidence, en ordre chronologique de développement):

1. transport;
2. télécommunications;
3. informatique;
4. biotechnologie.

Transport

La révolution dans les transports, la moins spectaculaire des quatre, est en fait l'aboutissement d'un processus d'évolution historique. L'aspect le plus intéressant de celle-ci est l'essor de l'aviation civile, rapide, relativement bon marché et sécuritaire. Le jet age a contribué à réduire l'importance de la distance et créé un phénomène de "délocalisation" (dispersion géographique des activités).

Communications

Plus spectaculaire que la révolution dans les transports, les cinq branches de la technologie des communications ont accusé des progrès importants depuis quelques années. Il s'agit de:

- la radiodiffusion;
- la télédistribution;
- la téléphonie;
- les satellites de communications;
- la fibre optique.

En outre, on notera le développement du vidéotex ou télévision interactive au Canada, en Angleterre et en France. Le résultat de ces progrès a été de mettre en place ce que certains ont appelé une autoroute électronique mondiale qui a comme effet de réaliser le rêve de Marshall McLuhan: le village global. Un autre effet de la révolution des communications a été de renforcer le processus de délocalisation susmentionné et de disperser la production mondiale qui est maintenant de plus en plus gérée par les multinationales.

## Informatique

L'informatique est la technologie structurante par excellence. Elle pénètre potentiellement toutes les activités humaines. Depuis 1950, cette industrie est passée par cinq générations technologiques. Dans les années 50, la technologie des tubes à vide dominait; dans les années 60, c'était les transistors. Dès le milieu des années 70, le microprocesseur a fait son apparition commerciale suivi de la génération numéro 4, le VLSI (Very Large Scale Integration). Enfin, nous sommes au seuil de la cinquième génération qui est celle des superordinateurs et de l'intelligence artificielle.

Les caractéristiques principales de la révolution informatique sont au nombre de quatre:

- miniaturisation du matériel;
- croissance phénoménale des performances;
- fiabilité excellente;
- réduction des coûts unitaires.

L'informatique est à présent la technologie structurante par excellence et elle est sensée atteindre sa maturité vers la fin des années 80.

## Biotechnologie

La quatrième technologie structurante et potentiellement la plus importante est encore dans son enfance. On estime qu'elle atteindra sa maturité dans les années 90. Elle est structurante car, en définitive, une de ses branches, la génétique, peut transformer l'homme lui-même. Cependant, ses conséquences linguistiques sont encore très indirectes.

### 3.1.2. LES CONSÉQUENCES LINGUISTIQUES

Les conséquences linguistiques de l'évolution technologique tombent dans deux catégories, directes et indirectes. La figure III.1 explicite les deux boucles. La boucle d'effets directs sera examinée dans cette section, alors que la boucle d'effets indirects où la technologie influence l'économie, la culture et la politique qui, à leur tour, ont des effets sur la langue, sera examinée dans les sections appropriées.

La figure III.2 fait état de trois effets directs et principaux sur la langue française. Il s'agit du recul de toutes les langues nationales devant les langages informatiques (ou ceux qui sont inspirés de ces derniers), le recul du français par rapport à l'anglais et enfin la pénétration plus facile des valeurs étrangères au Québec.

FIGURE III.1

La révolution technologique contemporaine
et ses impacts linguistiques

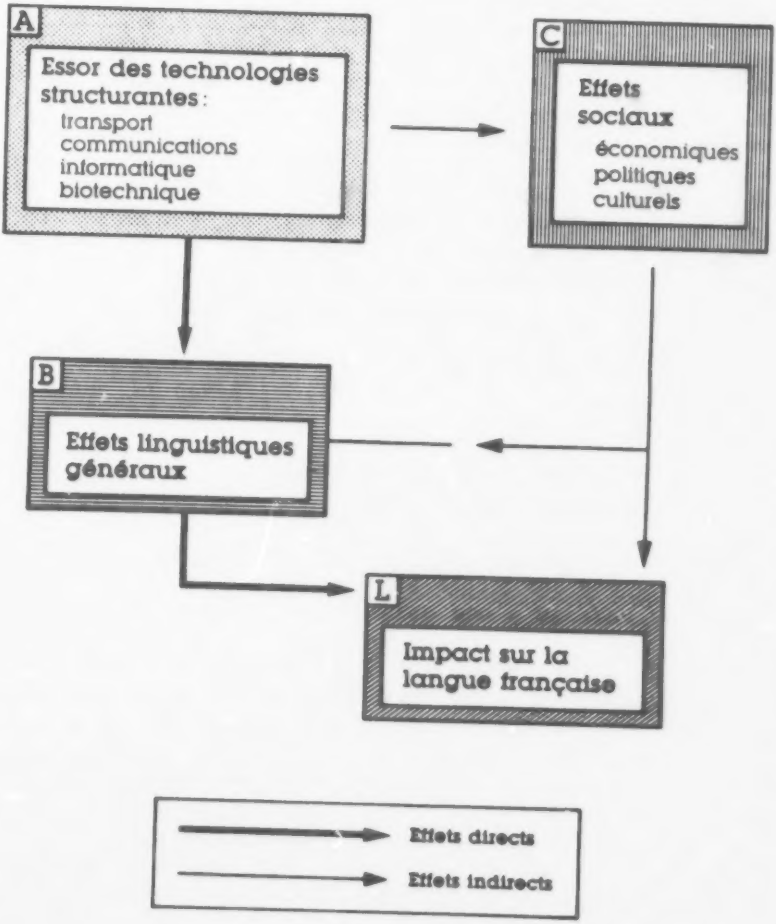

**FIGURE III.2**

**Les effets directs principaux de la révolution technologique sur la langue française**

1. Recul de toutes les langues nationales devant l'informatique
   - 1.1. Passage d'une culture intellectuelle littéraire à une culture idéographique
   - 1.2. Émergence de l'intelligence artificielle : prolifération de nouveaux langages
2. Recul du français scientifique par rapport à l'anglais
3. Pénétration des valeurs étrangères au Québec plus facile.

### 3.1.2.1. Recul des langues nationales devant l'informatique

Ce recul est causé par deux grands phénomènes. Le premier a déjà été identifié par Marshall McLuhan quand il a parlé du passage d'une culture intellectuelle "littéraire" à une culture intellectuelle visuelle. La découverte de l'imprimerie par Gutenberg au XVI$^{e}$ siècle a fondamentalement modifié la structure de la pensée occidentale. Avant Gutenberg, l'écriture était le monopole d'une élite, les moines de l'Église chrétienne. Le seul instrument de diffusion de la connaissance à la masse était le discours oral. Après Gutenberg, l'imprimerie a contribué à la démocratisation de la connaissance, à la contestation des idées reçues. Un effet non anticipé de la "galaxie Gutenberg" a été le déclin du latin qui est devenu ce qu'il est aujourd'hui, une langue morte. Mais, d'une façon générale, l'ère littéraire du mot écrit était arrivée.

En prolongeant l'argument mcluhanesque, on peut maintenant prétendre que la "galaxie micro-électronique" est en train de réduire l'importance des langues nationales en faveur d'une culture hautement visuelle où l'élément de base n'est plus le mot mais l'idéogramme. Déjà, la génération des ordinateurs personnels de la classe du Macintosh de Appel et le Touchscreen de Hewlett-Packard substituent aux commandes compliquées des commandes plus simples symbolisées par des icones. Le couplage d'un curseur manuel (la souris du Macintosh et de Xerox et le doigt de la main de l'utilisateur dans le cas du Touchscreen de Hewlett-Packard) et de la communication par idéogramme serait la voie de l'avenir. Le résultat probable serait l'atrophie des langages nationaux ou une perte de qualité du langage écrit, phénomène déjà perçu et déploré par les académies qui se plaignent du pidgin English et de la "créolisation" du français! Dans cette hypothèse, les langages asiatiques, déjà basés sur le paradigme idéographique, domineraient (chinois, japonais, etc.).

En plus de cette première tendance vers la communication visuelle, on notera aussi l'émergence de "l'intelligence artificielle" dans les ordinateurs de la cinquième génération. Si celle-ci se réalise comme prévu, de nouveaux langages simples seront inventés qui ne ressembleront probablement pas au français mais plutôt à l'anglais basic. Déjà 95 % de la littérature portant sur l'informatique et les logiciels eux-mêmes sont en anglais. Ceci est dû tout d'abord à la prédominance des multinationales américaines telles que IBM et le fait que les Japonais ont adopté l'anglais comme langue internationale. On doit ajouter à ce fait que, dans la perception de certains linguistes, l'anglais serait de 15 % plus "économique" que le français pour communiquer la même information. Dans un univers où les octets (bytes) et les mémoires vives (random access) et mortes (read only) imposent des contraintes au mode de communication informatisé, cet argument devient de plus en plus convaincant.

### 3.1.2.2. Recul du français scientifique devant l'anglais

À partir du point de mire montréalais ou québécois, on serait tenté d'imaginer qu'un duel linguistique mondial oppose le français à l'anglais et que l'enjeu est le championnat de la langue universelle. Bien qu'un tel scénario eût été plausible au début du siècle, il ne l'est plus aujourd'hui. Nous devons accepter l'évidence. L'anglais est la première langue du monde en ce qui concerne la science et la technologie. Au moins quatre autres langues se portent candidates à la succession éventuelle de l'anglais: le russe, le japonais, le chinois et l'espagnol. À cette lutte à cinq s'ajoute le français.

La force de l'anglais provient, en fait, de deux sources. La première est la prédominance naturelle de l'anglais basée sur le succès au XIX$^{e}$ siècle de l'Empire britannique et, au XX$^{e}$, sur le succès des États-Unis, première superpuissance économique du monde. Cette prédominance naturelle est tout à fait compréhensible et n'est pas controversée. À celle-ci s'ajoute une deuxième source de puissance: le besoin croissant d'une langue universelle qui faciliterait la communication scientifique entre chercheurs de différents pays. À un certain moment, on avait pensé au français (fin du XIX$^{e}$ siècle), ensuite à une langue neutre et artificielle telle que l'espéranto (années 20 et 30 de ce siècle). Aujourd'hui, c'est l'anglais qui s'impose[1] alors que le russe est dominant dans les pays de

---

1. Ou plus précisément un anglais créolisé, le broken English. On raconte l'histoire du Département de sciences économiques de Harvard dominé par d'éminents professeurs d'origine allemande qui prononçaient "moultiplier" au lieu de "multiplier". Au bout de quelque temps, même les Américains prononçaient "moultiplier". D'autre part, un indicateur d'appartenance à l'élite britannique diplômée de la London School of Economics était de prononcer "capéetalism" à l'allemande plutôt que "capitalism" à l'anglaise.

l'Europe de l'Est et l'espagnol suit en troisième position.

En ce qui concerne la lutte français-anglais dans le monde occidental, on peut résumer la situation en une phrase qui était d'ailleurs le titre d'un colloque tenu à l'Université de Paris XI intitulé "L'anglais, langue scientifique française"[2]. Les faits sont les suivants:

a) 8 % des articles publiés dans le monde sont en langue française contre 67 % en anglais et 25 % dans les autres langues.

b) 30 % des chercheurs français, 40 % des belges et 50 % des canadiens et suisses publient principalement dans quatre pays seulement: États-Unis, Grande-Bretagne, Allemagne fédérale, Pays-Bas.

c) Les chercheurs des pays francophones sont les auteurs de 12 % des articles publiés dans le monde dont 8 % en français et 4 % en anglais. Ce fait indique deux choses: la productivité impressionnante des chercheurs francophones mais aussi leur penchant à publier un tiers de leurs ouvrages en anglais.

d) Au Canada, 90 % des articles sont publiés en anglais et 75 % sont publiés à l'étranger.

e) Au Canada, 80 % des articles écrits par des Québécois sont publiés en anglais et les trois quarts sont publiés à l'étranger.

---

2. 1981.

### 3.1.2.3. La pénétration des valeurs étrangères au Québec par l'entremise de la technologie

Le troisième effet direct de l'évolution technologique sur le Québec porte sur le système des valeurs. Nous étudierons ce système au chapitre V de cette étude mais faisons pour le moment deux observations.

Primo, en ce qui concerne le contenu des médias, la logique des coûts de production et de distribution favorise un contenu américain ou au moins anglophone. On peut certes le traduire ("Mary Tyler Moore" devient "Les malheurs de Marie") mais, même en traduction, le contenu américain véhicule un système de valeurs bien défini. Le flux de données et d'informations d'un pays à l'autre rend très difficile une politique de souveraineté culturelle.

Secundo, en ce qui concerne le contenant, on n'oubliera pas la fameuse phrase de McLuhan: "The medium is the message." L'emballage du message dans un contenant particulier n'est pas axiologiquement neutre. Par conséquent, le phénomène d'un colonialisme électronique, même s'il est inconscient et non planifié, reste une réalité importante.

## 3.2. LE VIRAGE TECHNOLOGIQUE QUÉBÉCOIS: INFORMATIQUE ET DIFFUSION SCIENTIFIQUE

Depuis deux ans, le gouvernement du Québec a adopté d'une façon assez explicite l'objectif d'un développement accéléré de la haute technologie au Québec. Cette orientation, appelée "virage technologique", est vraisemblablement partagée par tous les partis politiques du Québec et peut donc être vue comme une constante pour les prochaines années, du moins en ce qui concerne les intentions.

Où en est ce virage et quelles sont ses conséquences éventuelles sur la problématique linguistique? Nous abordons ces deux questions à tour de rôle.

### 3.2.1. L'INDUSTRIE INFORMATIQUE AU QUÉBEC

La création d'une base industrielle en informatique et la diversité des services informatiques qu'elle génère (traitement électronique des données, des textes, création de logiciels, services de génie-conseil, formation, etc.) constitueront les deux premiers repères pour appréhender l'envergure de la base technologique du Québec.

#### 3.2.1.1. L'industrie du matériel informatique

Précisons d'abord qu'il ne s'agit pas, à proprement parler, de fabrication d'ordinateurs puisque ni le Québec, ni d'ailleurs le reste du Canada, n'en produit. Il s'agit plutôt d'activités de montage et d'assemblage de pièces importées d'ordinateurs ou alors de fabrication de matériel périphérique (terminaux, écrans, imprimantes, etc.).

## A. Disparités interprovinciales du produit, de l'emploi et de la productivité

TABLEAU III.1

**Comparaison pour l'industrie du matériel informatique et l'industrie des équipements de télécommunication, Québec, Ontario, Canada, 1981**

| | Québec | Ontario | Canada |
|---|---|---|---|
| Industrie, matériel informatique | | | |
| Nombre d'établissements | 16 | 46 | 71 |
| Produit en millions $ (valeur ajoutée) | 168,0 | 488,8 | 671,8 |
| Emploi | 4 186 | 10 176 | 16 161 |
| Productivité ($) | 40 133 | 48 034 | 41 569 |
| Industrie, équipement de télécommunication | | | |
| Nombre d'établissements | 102 | 238 | 427 |
| Produit en millions $ | 632,8 | 1 125,7 | 1 935,0 |
| Emploi | 13 094 | 28 059 | 46 330 |
| Productivité ($) | 48 327 | 40 119 | 41 765 |

Source:

Statistique Canada, catalogue nos 42-216 et 43-206.

Les enseignements du tableau III.1 sont les suivants:

- L'industrie du matériel informatique est massivement concentrée, à près de 90 %, dans deux provinces seulement: l'Ontario et le Québec.

  Cependant, si la part du Québec, en ce qui concerne le produit et l'emploi, correspond à peu près à son poids démographique et économique dans l'ensemble canadien (soit 25 %), il en est autrement pour l'Ontario qui, avec 35 % de la population du pays, détient 73 % de la production canadienne de cette industrie et attire 63 % de l'emploi total.

- Cette forte concentration industrielle en Ontario s'accompagne aussi d'une productivité du travail de 20 % supérieure à la productivité québécoise et de 15 % supérieure à la moyenne canadienne.

- De même, dans le champ des télécommunications, les disparités régionales de la base industrielle sont toujours présentes, bien que moins prononcées. En effet, dans ce domaine, le Québec détient 33 % de la production canadienne et 28 % de l'emploi total alors que l'Ontario génère 58 % de ce produit et attire 60 % de ces emplois.

B. Le degré de dépendance étrangère

L'un des facteurs explicatifs majeurs de la faible contribution de l'industrie du matériel informatique au développement économique du Québec, comme ailleurs au Canada, est le très haut degré de propriété étrangère de cette industrie. En effet, les deux tiers de l'ensemble du secteur électronique canadien sont sous le contrôle étranger et, parmi les 100 principales firmes qui oeuvrent dans ce secteur, les trois quarts sont contrôlées de l'extérieur.

TABLEAU III.2

**Degré de propriété étrangère dans l'industrie canadienne de l'électronique en 1976**

| Industrie | Part dans la valeur des expéditions (%) |
|---|---|
| Équipement de bureau (matériel informatique) | 92,6 |
| Radio et télévision | 88,1 |
| Télécommunications et composantes | 54,9 |
| Instruments scientifiques | 89,4 |
| Total | 67,3 |

Source:

Statistique Canada, catalogue nº 31-401.

On comprend alors aisément que ce fort pourcentage de propriété étrangère soit un facteur très limitatif dans le développement de ce secteur, étant donné que les filiales étrangères installées au Canada n'ont ni la capacité, ni le mandat de développer de nouveaux marchés intérieurs ou internationaux.

Dans ces conditions, il est facile de comprendre que la contribution de cette industrie à la richesse collective (P.N.B.) du Québec, de l'Ontario ou de l'ensemble du Canada soit si faible, puisqu'elle représente moins de 1 % de la valeur ajoutée manufacturière produite dans chacun de ces trois ensembles. Il en va de même au chapitre de l'emploi où la contribution est aussi de l'ordre de 1 % à l'emploi manufacturier.

### 3.2.1.2. Les industries des services informatiques et de banques de données

Si l'industrie du matériel informatique est une industrie fortement exigeante en investissements et déjà fortement concentrée aux États-Unis par quelques multinationales (IBM, Xerox, Appel, etc.), l'industrie des services informatiques est, par contre, une industrie nécessitant moins de capital et laissant des possibilités intéressantes de conquête d'une partie importante du marché intérieur québécois et même d'exportation vers les pays francophones (logiciels, systèmes d'exploitation, génie-conseil, formation, etc.).

TABLEAU III.3

**Disparités interprovinciales du produit, de l'emploi et de la productivité, en 1981, dans l'industrie des services informatiques**

| | Québec | Ontario | Canada |
|---|---|---|---|
| Nombre d'établissements | 273 | 630 | 1 392 |
| Recettes totales (millions $) | 185 | 647 | 1 109 |
| Nombre de salariés | 3 894 | 11 326 | 20 495 |
| Recettes par employé ($) | 47 600 | 56 800 | 53 800 |

Source:

Statistique Canada, catalogue nº 63-222.

Le tableau III.3 fait ressortir la très forte concentration de l'industrie des services informatiques dans deux provinces seulement, l'Ontario et le Québec, où sont localisés les deux tiers de cette industrie. Celle-ci reste cependant largement sous-représentée au Québec qui ne possède que le cinquième des établissements et ne génère que 17 % des recettes dans l'ensemble canadien. L'Ontario, par contre, attire à elle seule près de la moitié de ces établissements et suscite plus de la moitié du chiffre d'affaires de ces entreprises.

L'avantage comparatif de l'Ontario se reflète également aux chapitres de l'emploi et de la productivité du travail (recettes par employé). Cette province attire plus de la moitié (55 %) des travailleurs en services

informatiques qui possèdent une productivité supérieure à celle du Québec et à la moyenne canadienne. Le Québec, par contre, possède moins du cinquième (19 %) de ces travailleurs au Canada.

Il existe cependant un domaine où l'industrie québécoise des services informatiques détient un avantage comparatif grâce à sa spécialisation dans des activités à forte valeur ajoutée et consommatrices de main-d'oeuvre hautement qualifiée. Il s'agit des services de logiciels qui sont beaucoup plus avantageux que les activités primaires de préparation et de traitement des données. Le tableau III.4 met en évidence cette spécialisation québécoise à forte valeur ajoutée.

TABLEAU III.4

**Répartition des recettes d'exploitation des établissements de services informatiques, Québec, Ontario, Canada, 1981**

| | Québec % | Ontario % | Canada % |
|---|---|---|---|
| Entrée des données | 5,5 | 3,7 | 4,4 |
| Traitement des données | 40,2 | 51,1 | 49,6 |
| Services de logiciels et de systèmes | 43,5 | 34,5 | 35,5 |
| Vente et location d'équipement | 10,8 | 10,7 | 10,5 |
| Total | 100,0 | 100,0 | 100,0 |

Source:

Statistique Canada, catalogue nº 63-222.

## C. Disparités interprovinciales et dépendance étrangère dans l'industrie des banques de données

Disons d'abord que, compte tenu de la liaison langue-technologie qui est objet d'analyse, on s'intéressera surtout ici aux banques de données publiques.

Quatre principaux intervenants composent l'industrie des banques de données:

- les organismes de production de l'information (ministères, instituts, agences, etc.);
- les organismes de diffusion de l'information, dits serveurs (Informatech, QL Systems, etc.);
- les organismes mixtes qui produisent et distribuent (Informatech, Microfor, etc.);
- les sociétés de transport de l'information (Datapac au Canada, Telenet aux États-Unis, Euronet pour l'Europe).

Sur le plan des disparités interprovinciales et de la dépendance étrangère en ce domaine, on peut avancer les faits suivants:

- Le Québec semble davantage orienté vers la commercialisation (rôle de distributeur) des banques étrangères que vers la production de banques locales. Ainsi, Informatech qui est le principal serveur au Québec (organisme rattaché au ministère des Communications) ne diffuse que cinq fichiers québécois. Il s'agit de:

. "Radar", répertoire de périodiques du Québec appartenant à la Bibliothèque nationale du Québec et produit par la société Microfor.

. "Urbadoq", banque de revues en urbanisme appartenant à Informatech et produite et diffusée par elle-même.

. "Envirodoq", spécialisée dans le domaine de l'environnement. Cette banque appartient au gouvernement du Québec et elle est produite conjointement par Informatech et Microfor.

. "Bibliocom", appartenant à l'Institut international des communications (Montréal) qui en est aussi le producteur. Il s'agit d'un répertoire des références françaises sur la communication.

. "Hiscabeq", de l'Institut d'histoire de l'Amérique française, est produite conjointement par cet institut et Microfor.

- Si les développements de banques et de bases de données semblent encore modestes au Québec, il faut cependant signaler qu'Informatech commercialise près de 30 fichiers originaires de France et touchant des sujets très variés dans le champ de l'information scientifique et technique (physique, chimie, électricité, transport, télécommunications, médecine, agriculture, sciences humaines et sociales, etc.).

- Les principaux développements de banques et de bases de données au Canada se font surtout en Ontario. Il n'est qu'à penser à Informat qui oeuvre dans le champ du videotex (banques de Télidon); QL Systems qui offre plus de 40 fichiers spécialisés dans la jurisprudence; UTLAS pour les fichiers de catalogues des bibliothèques; I.P. Sharp Association, qui dispose de plus de 20 fichiers dans des domaines divers, etc. Enfin et surtout, le plus important serveur canadien, l'Institut canadien de l'information scientifique et technique (rattaché au Conseil national de la recherche), se trouve à Ottawa.

- Sur le plan international, la dépendance étrangère du Québec et du reste du Canada reste très forte, surtout vis-à-vis des États-Unis. Ainsi, en 1980, sur les 400 bases de données disponibles dans le monde, les deux tiers avaient été produites aux États-Unis. On comprend alors l'omniprésence de l'anglais comme véhicule privilégié, voire quasi exclusif, du traitement et de l'échange d'information scientifique et technique puisque certains observateurs estiment que près de 90 % des systèmes documentaires installés dans le monde utilisent l'anglais pour la téléréférence.

### 3.2.2. LA DISSÉMINATION DE L'INFORMATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE (I.S.T.) AU QUÉBEC

Alors que la section précédente avait été axée sur les fournisseurs de l'I.S.T. (approche sectorielle de l'offre), il s'agit maintenant d'aborder ce domaine sous l'aspect fondamental des utilisateurs (approche structurelle de la demande).

#### 3.2.2.1. L'envergure de la base technologique

La référence à l'envergure du parc informatique est un des critères les plus importants pour apprécier le degré de dissémination de l'I.S.T. dans l'ensemble des sphères de la production et de la consommation d'une économie.

##### A. Les disparités interprovinciales du parc d'ordinateurs

À la lumière du recensement de 1981 des ordinateurs du Canada, il ressort que la province la plus industrialisée, l'Ontario, disposait en 1981 de près de la moitié du parc des ordinateurs canadiens (même proportion pour

le parc des terminaux). Le Québec détenait une part de 19 % du parc total d'ordinateurs, 22 % pour les terminaux), ce qui reste inférieur à son poids démographique et à son poids économique dans l'ensemble canadien.

Il faudrait aussi noter que près des deux tiers de ce parc d'ordinateurs est installé dans le tertiaire de chacune de ces trois économies de référence. La référence au secteur tertiaire est intéressante car c'est là que se logent les achats et les locations des secteurs public et parapublic qui représentent 19 % des acquisitions totales au Québec, 22 % en Ontario et dans l'ensemble canadien.

À partir de là, il est facile de déduire que le secteur privé représente le plus gros utilisateur de ce parc d'ordinateurs puisque plus des trois quarts des installations sont fixées au Québec, en Ontario et au Canada.

B. Le retard dans la diffusion des technologies

a) Le domaine de la robotique et de l'automobile

À ce chapitre, le retard du Québec et du Canada semble important, compte tenu des faits suivants:

1. Une enquête récente du ministère ontarien de l'Industrie[3], entreprise dans l'industrie des machines-outils qui a un potentiel élevé d'utilisation des machines à contrôle numérique, a révélé que seulement 2 % de toutes les machines utilisées en 1981 dans cette industrie étaient à contrôle numérique. Or, déjà en 1979, 9 % des machines utilisées dans l'industrie manufacturière canadienne étaient à contrôle numérique en faisant appel à la technologie micro-informatique. Le Canada se situe au dernier rang de la

3. M. Mocek et A. Spiller, Canadian CAD/CAM Supply Industry, ministère de l'Industrie et du Tourisme de l'Ontario et Ontario Research Foundation, Toronto, mai 1981.

liste des pays producteurs de machines-outils (incluant les machines à contrôle numérique). Le taux de diffusion de l'équipement à contrôle numérique dans l'industrie américaine des machines-outils est encore aujourd'hui de quatre fois supérieur à celui de l'industrie canadienne.

2. Dans le domaine très important de la conception et de la production assistées par ordinateur (CAD/CAM), le marché mondial est dominé par les Américains et le Canada ne dispose que de trois firmes oeuvrant dans ce domaine.

   Si l'on considère maintenant le champ particulier de la robotique, qui est une branche de la conception assistée par ordinateur, on peut déjà noter que le Canada n'a actuellement aucun producteur de robots industriels. Selon le ministère fédéral de l'Industrie et du Commerce[4], environ 200 de ces robots sont installés au Canada, par rapport à 4 000 aux États-Unis et environ 10 000 au Japon.

---

4. Source citée par le Globe and Mail du 4 mars 1981.

TABLEAU III.5

**Envergure du parc d'ordinateurs en 1981, Québec, Ontario, Canada**

| | Québec | Ontario | Canada |
|---|---|---|---|
| Parc total (nombre) | 2 157 | 5 105 | 11 181 |
| Secteur privé (%) | 80,8 | 78,4 | 78,0 |
| Secteur public (%) | 9,3 | 10,2 | 10,8 |
| Secteur parapublic (éducation-santé) (%) | 9,9 | 11,4 | 11,2 |

Note:

Les mini-ordinateurs et les micro-ordinateurs ne sont pas recensés.

Source:

Recensement de 1981 des ordinateurs du Canada, Toronto, C.I.P.S., 1982.

3. De façon générale, en matière de diffusion technologique, le retard canadien dans certaines branches industrielles stratégiques a encore été mis en relief dans une étude du Conseil économique du Canada[5] comme le montre le tableau III.6.

5. De Mello et assoc., Innovation and Technological Change in Five Canadian Industries, Ottawa, Conseil économique du Canada, octobre 1980.

TABLEAU III.6

**Retard canadien dans l'introduction d'innovations développées à l'étranger**

| Industrie | Retard (en années) |
|---|---|
| Équipement de télécommunications et composantes | 5,5 |
| Équipement industriel électrique | 9,1 |
| Composantes de plastiques et de résines | 7,4 |
| Métallurgie et raffinage | 11,5 |
| Production et exploration pétrolières | 7,4 |
| Moyenne | 7,8 |

b) Le domaine de la bureautique

L'automatisation des activités de bureau n'a pas encore pris véritablement la forme d'un système intégré. De par le monde, cette automatisation se fait actuellement en "pièces détachées" dans des bureaux où se juxtaposent, sans être reliés entre eux par un réseau de communications informatisées, des téléphones d'affaires, des machines à écrire électroniques, des machines à traitement de texte, des terminaux d'ordinateurs, des terminaux télex, etc.

Malgré cette automatisation partielle et désordonnée, certains indices laissent à penser que la bureautique

semble ouvrir des perspectives intéressantes de développement, en particulier au Québec, au regard des faits suivants:

1. Les impacts structurels de la bureautique semblent être importants si l'on considère que le marché potentiel de la bureautique est celui du secteur tertiaire qui regroupe deux millions de travailleurs au Québec et contribue pour les deux tiers à la richesse nationale (P.N.B.). La percée technologique dans ce secteur serait déterminante étant donné le très faible niveau de productivité atteint actuellement dans ce secteur. En effet, on estime que l'investissement moyen par travailleur dans les bureaux est de 2 000 $ alors qu'il est de 25 000 $ par travailleur dans les usines. Selon un communiqué du ministère fédéral des Communications[6], le développement projeté du marché de la bureautique au Canada semble être très prometteur:

> On prévoit que, d'ici 1990, les transactions sur le marché canadien des systèmes d'automatisation du travail de bureau se situeront entre 15 et 20 milliards $. Les transactions sur le marché international seront de 20 à 25 fois plus importantes. Si l'industrie canadienne s'approprie 40 % du marché intérieur et 5 % du marché international, cela supposerait des revenus de l'ordre de 21 milliards $ et la création de 140 000 emplois.

Si l'on tient compte du fait que le Québec détient environ le quart du parc de matériel informatique et de télécommunication au Canada, cela signifierait que la part du Québec dans ces prévisions de développement pourrait correspondre à

---

6. Communiqué Cp-82-68, Un programme du gouvernement fédéral appuiera les industries de haute technologie, Direction de l'information, Ottawa, 1982.

un marché de 5 milliards $ et une création possible de 35 000 emplois. Cet objectif semble d'autant plus réaliste que le Québec dispose d'un tertiaire dynamique et diversifié (tertiaire moteur) dans les communications, la finance, le génie-conseil, etc., et d'un secteur public qui contribue à 20 % des achats en équipements informatiques, comme on l'a vu précédemment.

2. Enfin, les bénéficiaires du marché de la bureautique ne sont pas que des entreprises manufacturières installées au Québec comme AES, Micom, Northern Télécom, mais aussi tout un groupe d'industries spécialisées dans la conception et la commercialisation de logiciels adaptés aux besoins de ce marché. Ce logiciel intervient, désormais, pour 80 % dans le coût d'acquisition et de fonctionnement d'un système d'ordinateur, le matériel ne comptant plus que pour 20 % de ce coût. Cette industrie du logiciel utilise principalement des ressources humaines hautement qualifiées, autrement dit une ressource qui constitue un des atouts du Québec. Il s'agit donc d'un créneau à fort potentiel de développement si l'on considère qu'à cause de l'absence de standardisation des langages informatiques et la pénurie mondiale de spécialistes en logiciels, la capacité de production de l'industrie mondiale du logiciel est actuellement nettement inférieure à sa demande. Enfin, la matière première produite et vendue est essentiellement de l'information qui peut être localisée n'importe où dans le monde puisque les livraisons se font en grande partie par la transmission au moyen de systèmes de communication pour lesquels le Québec dispose d'une infrastructure parmi les meilleures au monde.

### 3.2.2.2. Les activités d'information scientifique et technique (I.S.T.)

Une récente recommandation de l'Unesco, formulée en 1982, stipulait que, désormais, le nouveau critère d'appréciation du développement national est la quantité d'I.S.T. détenue par un pays. Or, cette I.S.T. est d'abord dépendante de la quantité de recherche et développement (R & D) industriels qu'une nation consacre à son effort de développement.

#### A. Disparités interprovinciales en matière de recherche et développement industriels

Là encore, l'avantage comparatif de l'Ontario ressort nettement avec 53 % des dépenses canadiennes en recherche et développement industriels, 62 % de l'emploi total et de celui des professionnels (scientifiques et ingénieurs).

TABLEAU III.7

**Comparaison des dépenses et de l'emploi affectés à la recherche et au développement industriels en 1981, Québec, Ontario, Canada**

| | Québec | Ontario | Canada |
|---|---|---|---|
| Dépenses totales (millions $) | 449 | 1 073 | 2 004 |
| Emploi total | 7 515 | 19 030 | 30 630 |
| dont professionnels | 3 355 | 8 530 | 13 805 |

Source:

Centre de la statistique des sciences et Statistique Canada, catalogue nº 13-X-201, mars 1983.

Le Québec détient 22 % des dépenses totales en ce domaine et attire 24 % de l'emploi total et de celui des professionnnels.

Au sujet du Québec, un aspect important est à signaler. Il s'agit du déséquilibre de l'appareil scientifique québécois caractérisé par le quasi-monopole de la recherche universitaire (7 000 professeurs) par rapport au secteur gouvernemental (600 ingénieurs et scientifiques) et surtout par rapport au secteur industriel (3 000 ingénieurs et scientifiques).

B. La dépendance étrangère: l'évolution des transferts technologiques

Pour l'ensemble de l'économie canadienne (faute de données par province), trois indicateurs technologiques permettront de suivre l'évolution des transferts technologiques internationaux. À ce sujet, les données suivantes font ressortir, d'une part, une tendance à la baisse pour les demandes de brevets présentées au Canada et, d'autre part, la persistance d'un déficit croissant à la fois pour la balance des paiements technologiques et pour la balance commerciale en produits de fabrication hautement technologique.

TABLEAU III.8

**Demandes de brevets présentées**

| | Au Canada | Au Canada par des Canadiens | Au Canada par des non-résidents canadiens[a] |
|---|---|---|---|
| 1970 | 30 510 | 1 986 | 28 524 |
| 1976 | 26 163 | 1 839 | 24 324 |
| 1980 | 24 974 | 1 785 | 23 189 |

a: Principalement la France, l'Allemagne de l'Ouest, le Japon, l'Angleterre et, surtout, dans une proportion écrasante, les États-Unis.

Source:

Tableau établi à partir de Statistique Canada, catalogue n° 13-212.

TABLEAU III.9

**Évolution des transferts technologiques au Canada (en millions $)**

| | Balance des paiements technologiques (paiements moins recettes) | Balance commerciale des produits de fabrication hautement technologique (exportations - importations) |
|---|---|---|
| 1979 | 79 | - 1 816 |
| 1973 | 114 | - 3 072 |
| 1977 | 191 | - 5 061 |
| 1980 | 255 | - 8 132 |
| 1981 | n.d. | - 9 379 |

Source:

Statistique Canada, catalogue n° 13-212.

### 3.2.3. LES IMPACTS DE L'INFORMATIQUE SUR LE FRANÇAIS SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Le bilan technologique qui vient d'être dressé fait ressortir un aspect majeur de l'infrastructure informatique québécoise, à savoir sa très forte dépendance étrangère non seulement pour le parc de matériel installé mais aussi dans le domaine des services informatiques rendus. Or, s'il est un domaine qui est susceptible d'exercer le plus d'impacts sur la langue, c'est celui des services informatiques car il touche à des contenus et à la "matière grise" qui les a conçus, produits et distribués ou diffusés.

En effet, un matériel informatique n'est qu'un support technologique vide et, a priori, "neutre" tant qu'un ensemble d'instructions n'aura pas été produit pour le faire fonctionner (logiciels d'exploitation) afin de réaliser des applications concrètes à des fins commerciales, industrielles, scientifiques, éducatives, culturelles, etc. (logiciels d'application).

À partir de cette démarcation, une analyse de la liaison informatique versus langue peut alors être entreprise.

#### 3.2.3.1. Les impacts de l'informatique sur le français scientifique

La liaison informatique-langue passe par la prise en considération des contenus informatiques et non pas des contenants informatiques (le matériel). Or, ce contenu renferme deux catégories. Il s'agit d'abord du contenu de base (langage machine et langages de programmation) et ensuite des applications professionnelles et autres, rendues possibles grâce à ce contenu de base, soit les services informatiques.

## A. Les impacts du langage informatique sur le français

Il faut dire d'abord que le dénominateur commun à tous les ordinateurs, quelle que soit leur taille (grand, mini ou micro), est qu'ils fonctionnent tous selon un langage machine de type binaire (combinaison de 0 et de 1) et, en ce sens, ne font référence à aucun langage naturel particulier (anglais ou français). Cependant, compte tenu de l'aspect laborieux et fastidieux de l'écriture du langage machine, l'usager qui envisage d'écrire un programme en vue de son exécution par l'ordinateur se sert généralement d'un langage de programmation dit évolué, car assez proche du langage naturel (en l'occurrence l'anglais). Or ce langage, quelle que soit sa version (basic, logo, pascal, cobol, etc.) ne renferme généralement que quelques mots clefs (de 20 à 50) pour sa rédaction, sa grammaire (syntaxe) lui est propre et ne fait pas référence à la démarche grammaticale des langues naturelles. L'utilisation de ces langages de programmation vise davantage à acquérir une démarche rationnelle (la logique informatique) pour résoudre un problème (algorithme) plutôt que de satisfaire aux exigences de la syntaxe ou du vocabulaire scientifique d'une langue naturelle. En ce sens, l'architecture et l'esprit d'un langage de programmation s'apparentent davantage aux mathématiques qu'à la linguistique.

Il en résulte donc que les logiciels d'exploitation qui renferment le langage binaire de l'ordinateur et les langages de programmation de l'utilisateur sont une partie de l'infrastructure informatique qui entretient très peu de relations avec les langages naturels. Autrement dit, la liaison technologie-langue, dans ce domaine, est faible, voire inexistante.

Voici les 35 mots clefs utilisés dans le langage de programmation pascal:

| | | | |
|---|---|---|---|
| And | End | Nil | Set |
| Array | File | Not | Then |
| Begin | For | Or | To |
| Case | Function | Of | Type |
| Const | Go to | Packed | Until |
| Div | If | Procedure | Var |
| Do | In | Program | While |
| Down to | Label | Record | With |
| Else | Mod | Repeat | |

## B. Les impacts de la diffusion des services informatiques sur le français

Si l'on quitte le domaine de l'outil informatique (écriture des langages de programmation et leur exécution en langage machine binaire) pour considérer les services rendus par cet outil à l'utilisateur, c'est là que la liaison informatique-langue devient la plus significative.

Il faudrait d'abord distinguer les quatre groupes principaux de services informatiques, à savoir:

- les services de traitement de données (numériques et textuelles);
- les services de création et de production de logiciels d'application;
- les services-conseils pour l'implantation des systèmes informatiques;
- les services de consultation des banques de données.

On a vu précédemment que l'ensemble des industries de services informatiques au Québec ne représente que 17 % des recettes totales de ces industries dans l'ensemble canadien. Cette situation s'explique principalement par une très forte importation de ces services à partir de l'Ontario et des États-Unis. Cette dépendance étrangère véhicule avec elle une masse considérable d'anglais scientifique et technique dans les entreprises québécoises et produit ainsi un impact négatif sur le développement du français scientifique.

Plus précisément, cet impact est d'intensité variable selon que l'on considère l'un ou l'autre des quatre types de services informatiques.

a) En ce qui concerne les services de traitement des données, il faut signaler que les importations québécoises en ce domaine ont plus que doublé de 1975 à 1980 (de 64 millions $ à 142 millions $) et on estime qu'elles ont plus que triplé entre 1980 et 1985 pour atteindre 475 millions $. Les facteurs explicatifs sont à rechercher du côté des importations massives des filiales québécoises d'entreprises américaines (multinationales) mais aussi du côté des demandes de télétraitement adressées à des centres informatiques situés à Ottawa et à Toronto. Les services de traitement informatique ne se limitent pas à l'édition électronique de données textuelles et numériques: elles engendrent aussi un mode de communication dans les milieux de travail qui fait largement appel à l'anglais informatique. Il n'est qu'à penser à des expressions devenues désormais bien enracinées dans les bureaux d'affaires du Québec telles que "le computer" (l'ordinateur), "les tapes" (enregistrements), "le software" (logiciel), "les packages" (lot de logiciels), "le mainframe" (gros ordinateur), "les bugs" (erreurs ou problèmes techniques), "les backups" (copies de programme), etc.

b) Quant aux services de production de logiciels d'application, le contrôle étranger semble moins prononcé si l'on considère que près des deux tiers de la demande pour ce type de services sont satisfaits par une pépinière de petites et moyennes entreprises québécoises.

Cependant, la tendance technologique joue en défaveur de ces dernières car le marché mondial des logiciels d'application représentera une part de plus en plus importante de logiciels tout faits, simples d'emploi et très économiques (les progiciels) qui commencent déjà à envahir les bureaux des gestionnaires, comptables, banquiers, juristes, médecins, ingénieurs, architectes, etc. Or, dans leur écrasante majorité, ces progiciels présentent des "menus" (applications spécifiques à une profession) formulés en anglais et leur traduction en français est faible, compte tenu de l'exiguïté du marché francophone en Amérique du Nord, donc très coûteuse et, de ce fait, peu compétitive avec la production américaine de masse pour ce type de logiciels.

L'avenir sera donc de moins en moins orienté vers les logiciels programmables sur mesure selon les besoins spécifiques des entreprises, domaine dans lequel le Québec excelle aujourd'hui; l'avenir sera plutôt du côté des logiciels déjà programmés, donc directement opérationnels à un faible coût, domaine dans lequel le jeu de l'offre et de la demande favorise nettement les producteurs américains.

c) Le seul domaine qui échappe en grande partie aux influences étrangères est celui des services-conseils sollicités lors de l'implantation (location ou achat) de systèmes informatiques dans les entreprises québécoises. Ce domaine est actuellement bien contrôlé par quelques grandes firmes

québécoises de services-conseils telles que Ducros-Meilleur-Roy et associés (D.M.R.), l'Industrielle services techniques (I.S.T.), CEGIR, CGI (conseillers en gestion informatique), etc.

La plupart de ces firmes travaillent d'ailleurs principalement avec des établissements publics et parapublics (hôpitaux, municipalités, commissions scolaires, sociétés gouvernementales, etc.), ou bien réalisent la plus grande partie de leur chiffre d'affaires à l'étranger (D.M.R., CEGIR, Woods Gordon, etc.).

d) À l'opposé, les services de consultation de banques de données privées sont massivement tributaires du marché américain. C'est probablement ce secteur dont l'impact sur le développement du français scientifique est le plus inquiétant car ces banques électroniques ne contiennent pas que de l'information mais véhiculent aussi des valeurs et des comportements inspirés du modèle américain considéré de plus en plus comme "la mémoire collective du monde".

## 3.3. INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

L'analyse réalisée dans ce chapitre nous permet d'identifier les tendances lourdes et le fait porteur d'avenir suivants:

> Tendance lourde 8: Émergence de nouveaux langages informatiques et d'une culture visuelle et idéographique menaçant toutes les langues nationales.

Tendance lourde 9: Recul du français scientifique et technique devant l'anglais.

Tendance lourde 10: Le Québec participe à la révolution technologique. Son potentiel est considérable mais il y a un rattrapage à effectuer.

Fait porteur d'avenir: La participation du Québec à la révolution technologique mondiale peut se faire ou bien en renforçant le français ou bien en favorisant l'anglais.

La première stratégie servira les intérêts de la langue française mais peut être plus coûteuse que la seconde. Si le Québec désire occuper des créneaux internationaux et développer des mandats d'exclusivité mondiale (world-product mandates), il devra examiner la rentabilité d'une stratégie à la japonaise: exporter en anglais. Cette stratégie sera positive pour le développement économique du Québec mais négative pour son développement linguistique francophone.

CHAPITRE IV

# La variable économique: le Québec dans un monde en mutation

4.1. Trois tendances économiques mondiales et leur incidence sur la problématique linguistique

4.2. Le contexte québécois: économie et langue

## 4.1. TROIS TENDANCES ÉCONOMIQUES MONDIALES ET LEUR INCIDENCE SUR LA PROBLÉMATIQUE LINGUISTIQUE

La situation économique mondiale est l'objet de multiples analyses et essais d'interprétation et il ne nous appartient pas, dans cette étude, de tenter de faire l'encyclopédie de la question. Nous devons, cependant, examiner un certain nombre de variables dont l'évolution risque d'avoir un impact sur la problématique de la langue française au Québec. On peut retenir trois tendances lourdes de l'économie mondiale qui ont une incidence linguistique québécoise:

- la mobilité transnationale des facteurs de production;
- le phénomène double de désindustrialisation et de réindustrialisation;
- la croissance sans création d'emploi.

Toutes trois sont issues de la nouvelle réalité technologique.

> Tendance lourde 11: Mobilité transnationale accrue des facteurs de production.

Un des faits les plus importants du système économique contemporain est la mobilité transnationale des facteurs de production. Dans la théorie classique du commerce international telle que développée par Hecksher et Ohlin, les facteurs de production (ressources, capital, travail, technologie) étaient sensés être mobiles à l'intérieur d'un pays mais immobiles entre pays.

Cette situation résultait en une dotation de facteurs relativement stable qui, à son tour, générait des avantages comparatifs pour chacun des pays avec une structure relative des coûts entre pays assez constante. La nouvelle mobilité transnationale des facteurs de production est le résultat de deux facteurs, l'essor technologique et l'émergence de la firme multinationale. Déjà, la fin du XIX$^{e}$ siècle voyait l'accélération de flux transnationaux de main-d'oeuvre et de capital financier. En effet, le XIX$^{e}$ siècle et le début du XX$^{e}$ siècle auront marqué l'apogée des grandes vagues migratoires transatlantiques et l'internationalisation du capital. Par la suite, les progrès des technologies de transport et télécommunication ont créé une mobilité encore plus grande avec une réduction de l'importance de la distance comme variable économique. Enfin, la firme multinationale, en contrôlant de plus en plus la production mondiale, l'a internationalisée et a recréé une division du travail mondiale selon la logique de son fonctionnement interne. L'intégration verticale et horizontale de la production mondiale qui en résulte a mis en place une structure de spécialisation nationale non plus quant aux produits, mais quant aux composantes de produits. L'interdépendance économique internationale est donc maintenant très élevée.

L'incidence sur la problématique linguistique se lit comme suit. Dans un monde où les avantages comparatifs sont soumis aux flux transnationaux de facteurs de production, chaque pays ou région doit se doter de conditions d'accueil très favorables dans le but d'attirer ces mêmes facteurs de production. Or, parmi les facteurs considérés, sont les variables "molles", telles que la qualité de la vie, la culture, la langue, etc. Les variables "dures" (coûts de production, accès aux ressources et aux marchés) sont relativement dévalorisées dans un monde fortement déconcentré et délocalisé. Par conséquent, rien n'est acquis, rien n'est

sûr. Les usines ici aujourd'hui peuvent partir demain et, inversement, des industries établies à l'étranger peuvent venir ici.

Si la langue est perçue comme une variable positive, elle attirera des ressources humaines et du capital au Québec. Par exemple, les immigrés francophones sont particulièrement attirés par le Québec qui présente l'"Amérique en français". Cependant, par le même raisonnement, les non-francophones sont dissuadés et le capital mobile, la technologie, les cadres - bref, tout ce qui fait un avantage comparatif - pourraient bien aller ailleurs.

Tendance lourde 12: Désindustrialisation, réindustrialisation, nécessité d'un redéploiement industriel.

Les progrès de la technologie informatique ont occasionné ce que certains appellent maintenant une troisième révolution industrielle. La première révolution industrielle de 1750 tournait autour de la machine à vapeur et des innovations qu'elle a engendrées. La seconde révolution industrielle de 1870-1914 était basée sur deux technologies nouvelles de l'époque, l'électricité et le moteur à explosion. Aujourd'hui, la troisième révolution industrielle tourne autour du microprocesseur et de ses dérivés. Celui-ci entraîne une hausse phénoménale de la productivité.

Devant le défi de l'informatique, la structure industrielle du monde se transforme. Les vieux pays industriels - ceux qui se sont industrialisés à l'occasion de la première ou de la seconde révolution - font face à la menace de désindustrialisation involontaire. Par contre, ceux qui auront adopté les nouvelles technologies et les auront intégrées dans leur mode de production, sont en voie de réindustrialisation. On ne parle

plus de société postindustrielle mais de société super-industrielle. L'enjeu est la compétitivité internationale, et le moyen à prendre est la stratégie industrielle.

L'impact linguistique de ce phénomène se lit comme suit. Plus que jamais, le Québec doit faire partie de la nouvelle révolution technologique et industrielle. Les problèmes linguistiques doivent être perçus à l'intérieur d'un contexte de mutations économiques profondes. Une de ces mutations est d'ailleurs de la croissance sans création d'emploi.

| Tendance lourde 13: Croissance sans création d'emploi. |
|---|

L'accroissement de la productivité a un effet très concret: il permet de faire plus avec moins et une partie de ce "moins", c'est la main-d'oeuvre. Aujourd'hui, la création de richesse et la croissance économique ne vont pas nécessairement de pair avec la création de nouveaux emplois. Par conséquent, le chômage technologique est en train de devenir le problème numéro un des années 80. Les économistes sont divisés quant à la projection à long terme de ces changements technologiques et aux impacts de ceux-ci sur l'emploi. Une école de pensée estime que la technologie créera plus d'emplois qu'elle n'en abolira. "Si les robots deviennent importants, nous produirons tous des robots." Cette école de pensée est opposée à celle qui, au contraire, pense que ce sont les robots qui fabriqueront d'autres robots. De toute façon, il semble acquis que le processus de création d'emplois n'est plus la conséquence logique d'une reprise économique.

L'incidence sur la problématique linguistique se lit comme suit. Quand on cherche un emploi et qu'on ne le

trouve pas, les problèmes de langue et d'identité culturelle perdent leur urgence au profit d'angoisses alimentaires très concrètes. Devant cette perspective, la volonté de défendre la langue française peut perdre une partie substantielle de son intensité.

## 4.2. LE CONTEXTE QUÉBÉCOIS: ÉCONOMIE ET LANGUE

Dans cette section, nous examinons quelles sont les variables économiques qui influencent le niveau d'utilisation de la langue française au Québec, comment ces variables ont évolué récemment et quelle est leur trajectoire plausible jusqu'en l'an 2000. Dans la première partie du texte, nous présentons un bref résumé de la littérature économique pertinente puis nous exposons le cadre d'analyse retenu. Dans la seconde partie, nous examinons l'évolution récente de la propriété et des marchés de l'entreprise québécoise, et de la scolarité, des connaissances linguistiques, du revenu, du type d'occupation et du type de consommation des résidents du Québec. Dans la troisième partie, nous cherchons à prévoir la trajectoire la plus plausible de ces variables.

### 4.2.1. LES VARIABLES ÉCONOMIQUES DÉTERMINANTES DE L'USAGE DU FRANÇAIS

La première analyse des questions linguistiques a été faite en 1965. Il ne s'agit donc pas d'un champ de la théorie économique dont les fondements sont bien établis depuis plusieurs décennies. C'est pourquoi nous jugeons utile de présenter brièvement les contributions des auteurs qui ont cherché à expliquer l'utilisation d'une langue ou l'autre lors du travail et des activités de consommation. Notons qu'il s'agit d'un sous-ensemble des auteurs qui ont travaillé en économie de la langue et ce, car beaucoup d'auteurs ne se sont

penchés que sur le lien entre les attributs linguistiques individuels et le revenu des langues[1].

Nous avons retenu trois textes dans cette revue de littérature. Le premier, de Breton et Mieskowski (1975), porte surtout, dans sa partie théorique, sur l'utilisation des langues dans les échanges entre des communautés et sur le choix des langues de communications internes et externes de la firme. Le second, d'Hocevar (1975), examine les déterminants de la langue de consommation des biens privés et publics et de la langue de travail, en insistant surtout sur le choix des firmes. Finalement, le troisième, de Vaillancourt (1980), examine les déterminants des choix des individus, en tant que consommateurs et travailleurs, et des firmes, en tant que fournisseurs de biens et services et d'employeurs.

Breton et Mieskowski examinent tout d'abord les facteurs qui font qu'une ou plusieurs langues spécifiques sont utilisées lors des échanges entre les communautés pour ensuite se pencher sur les avantages qu'une communauté retire de voir sa langue ainsi utilisée. Leur conclusion est que les petites communautés, en termes de commerce, sont celles qui devront supporter les coûts d'acquisition des connaissances linguistiques nécessaires au commerce. Les communautés, qui verront leur langue retenue comme langue des échanges, en retireront un droit de seigneuriage similaire à celui retiré par les communautés qui voient leur monnaie adoptée comme monnaie internationale.

Breton et Mieskowski distinguent ensuite entre les communications internes et les communications externes des firmes et concluent que quatre facteurs, soit:

---

1. Vaillancourt (1983) passe en revue l'ensemble de la littérature en économie de la langue. Vaillancourt et Lacroix (1983) examinent plus en détail les études empiriques québécoises quant à l'effet sur le revenu individuel des connaissances linguistiques.

> The linguistic origin of factor supplies, principally labor, at all levels of the firm, the relative importance or weight of external transactions as compared to internal ones, [...] the extent to which the language of external communications is unique, [...], the language components of goods and services [...] (pp. 18-19)

expliquent le choix d'une langue de communication interne.

Hocevar, dans son texte, examine les choix d'une langue de consommation et d'une langue de travail au sein d'une société où deux groupes linguistiques, l'un majoritaire (numériquement, politiquement et économiquement), l'autre minoritaire, se côtoient. Il se penche tout d'abord sur les déterminants de la langue de consommation des biens et services privés. Il conclut que la demande pour les produits dans la langue de la minorité dépend de l'utilité retirée de consommer un produit dans sa langue (goût), du prix du bien relativement au même bien disponible dans la langue de la majorité, et du revenu du groupe minoritaire. Quant à l'offre de produits en langue minoritaire, elle dépend, d'une part, de l'existence ou non d'une capacité de production inutilisée une fois la demande pour le produit disponible dans la langue de la majorité satisfaite et, d'autre part, de la nature des économies d'échelle existant dans la production de biens minoritaires et majoritaires.

Hocevar examine ensuite l'offre de biens publics et souligne que la minorité peut être plus ou moins à la merci de la minorité, selon le degré de décentralisation des institutions politiques. Finalement, Hocevar examine les déterminants de la demande pour les facteurs de production du groupe minoritaire. Il conclut que la demande pour ces facteurs est fortement reliée à la production de biens et services, privés et publics,

disponibles dans la langue de la minorité. De plus, il indique qu'il est normal que les entreprises préfèrent n'utiliser qu'une langue de communication interne, ce qui peut amener l'émergence de ségrégation linguistique sur le marché du travail et l'absence de substitution entre les travailleurs des deux groupes lorsque les exigences du poste ne sont pas linguistiquement neutres.

Le dernier texte retenu, celui de Vaillancourt, a été écrit après ceux de Breton et Mieskowski, et d'Hocevar. Ceci lui a permis de développer un cadre d'analyse des choix des individus et des firmes qui tient compte des résultats de ces deux textes. Ce cadre d'analyse est pertinent pour une communauté où l'on retrouve deux groupes linguistiques.

Les individus font des choix comme consommateurs et travailleurs. Selon Vaillancourt, les consommateurs voudront disposer de biens et services dans leur langue, non seulement par goût, mais également parce que leur connaissance d'une langue seconde étant nulle ou imparfaite, ils doivent encourir un coût en temps lorsqu'ils n'utilisent pas leur langue, ce coût variant avec l'intensité linguistique du produit. C'est donc la somme des prix monétaires et en temps, les goûts et les revenus d'un groupe linguistique qui déterminent sa demande pour des biens et services dans sa langue. Quant aux travailleurs, ils préfèrent travailler dans leur langue car, toutes choses étant égales par ailleurs, leur connaissance nulle ou imparfaite d'une langue seconde fait qu'ils sont alors plus productifs.

Les firmes font des choix sur le marché des biens et services et sur le marché du travail. Selon Vaillancourt, leur choix d'offrir ou non un produit dans une langue donnée dépend de l'effet de ce choix sur les objectifs de la firme, qui peuvent être de maximiser les profits ou les ventes. Plus le marché en une langue donnée est important, plus la firme est susceptible, à coûts donnés, de le desservir. De même, le

choix d'une ou de plusieurs langues du travail dépendra de l'effet de ce choix sur les objectifs de la firme (marché local ou international, profits générés localement ou dans l'ensemble de la firme, ...). Plus spécifiquement, les choix de la firme seront influencés par les connaissances linguistiques des membres de sa direction, par la langue de la technologie qu'elle utilise et par la langue des marchés qu'elle dessert.

Il ressort donc du texte de Vaillancourt que c'est l'interaction entre le comportement des individus, qui dépend de leurs attributs linguistiques (présumés fixes à un point du temps) et de leurs préférences, et celui des firmes, qui dépend de leurs objectifs, qui détermine la langue de consommation et la langue de travail.

On peut, à l'aide du tableau IV.1, obtenir une vue d'ensemble de la contribution des trois auteurs.

TABLEAU IV.1
Détermination de la langue de consommation et du travail, trois auteurs

| Auteurs | Langue de consommation | | Langue du travail | |
|---|---|---|---|---|
| | Consommateurs | Firmes | Travailleurs | Firmes |
| Breton et Mieskowski | - | Langue du marché | - | -Attributs linguistiques des facteurs<br>-Importance des échanges avec l'extérieur de la firme<br>-Langue des échanges extérieurs<br>-Importance du contenu linguistique du bien |
| Hocevar | -Goût des individus<br>-Prix du produit dans une langue plutôt que dans l'autre<br>-Revenu | -Capacité de production disponible<br>-Présence d'économies d'échelle | - | -Préférence pour l'homogénéité linguistique afin de minimiser les coûts |
| Vaillancourt | -Goût des individus<br>-Niveau de connaissance linguistique et coût en temps d'utiliser une langue seconde<br>-Prix du produit dans une langue plutôt que dans l'autre<br>-Revenu | -Maximisation des objectifs de la firme: profits ou ventes (part de marché) | -Goût des individus<br>-Niveau de connaissance linguistique et productivité | -Objectifs de la firme<br>-Langue des dirigeants de la firme<br>-Langue de la technologie utilisée<br>-Langue des acheteurs des produits |

Cette revue de littérature et notre connaissance du processus des choix linguistiques nous ont fait retenir la représentation suivante du sous-système économique (figure IV.1) comme identifiant les principaux déterminants économiques de l'utilisation du français.

**FIGURE IV.1**

## Le sous-système économique et l'utilisation des langues

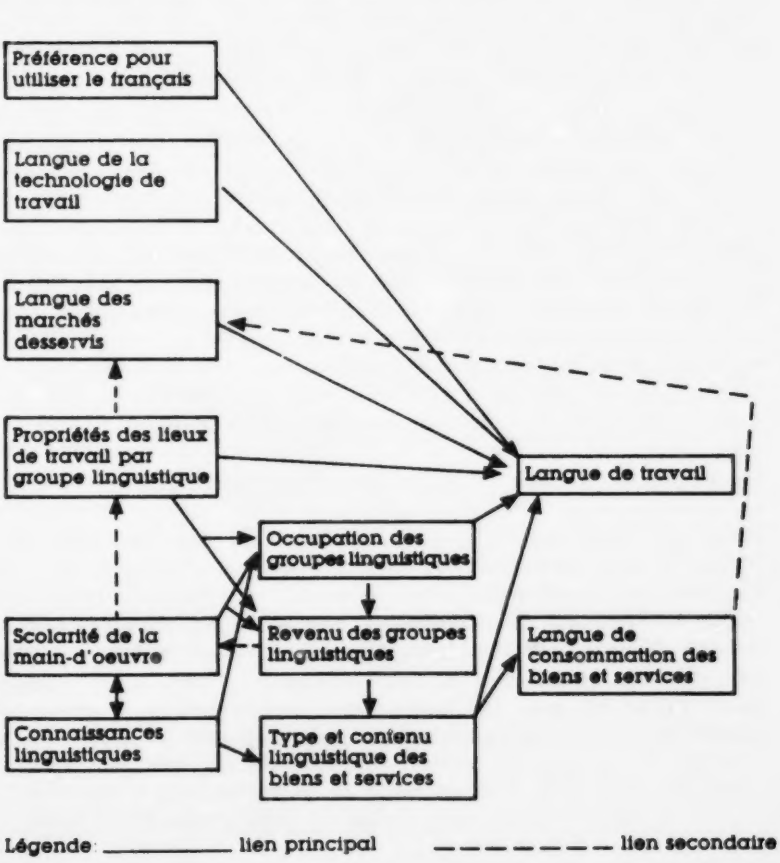

Ayant établi les déterminants économiques de l'utilisation d'une langue comme langue de consommation et langue du travail, nous allons appliquer notre cadre d'analyse au cas du Québec. Nous allons donc examiner dans la prochaine partie du texte comment les divers facteurs susceptibles d'influencer l'usage du français et de l'anglais ont évolué depuis le début des années 60. Ceci nous permettra de dégager les tendances utilisées subséquemment.

### 4.2.2. L'ÉVOLUTION RÉCENTE DES DÉTERMINANTS DE L'UTILISATION DU FRANÇAIS AU QUÉBEC

Cette deuxième partie du texte se divise en deux sections. La première porte sur l'évolution des variables dites de base, soit la langue de la technologie, la langue des marchés des firmes du Québec, la langue des propriétaires d'entreprises du Québec et le niveau de scolarité et les connaissances linguistiques des résidents du Québec. La seconde porte sur les variables dites intermédiaires, soit les occupations, les revenus et les types de consommation des résidents du Québec.

#### 4.2.2.1. L'évolution des variables de base

##### La préférence pour l'utilisation du français

Nous ne disposons d'aucune indication précise sur l'évolution des préférences des francophones quant à l'utilisation du français au travail de 1970 à 1980. À notre avis, les francophones sont toujours aussi intéressés à utiliser le français en 1980 qu'en 1970, toutes choses étant égales par ailleurs. On peut cependant rappeler que la langue du travail dépend plus des choix de l'entreprise que de ceux des individus.

Nous ne disposons pas plus d'information sur l'évolution, de 1970 à 1980, des préférences des francophones quant à l'utilisation du français comme langue de consommation. Les préférences linguistiques des consommateurs francophones ont été examinées lors d'une enquête faite en 1979 (Bouchard et Beauchamp-Achim, 1980). Cette enquête nous apprend que 90 % des francophones préfèrent être servis en français, et 9 % sont indifférents (p. 61). Moins de 1 % préfèrent être servis en anglais. Notons cependant que, meilleure est la connaissance de l'anglais par un francophone, moins il préfère utiliser le français comme langue de consommation, toutes choses étant égales par ailleurs (Vaillancourt, 1982b).

La langue de la technologie de travail

Comme le titre l'indique, nous nous limitons à l'examen de la langue de la technologie en milieu de travail. Nous négligeons donc ici la langue de la technologie utilisée aux fins de consommation (ordinateurs personnels, jeux vidéo, ...). Nous ne disposons pas d'indicateurs chiffrés sur l'évolution récente de la langue de la technologie au Québec. Nous savons cependant qu'au début des années 70, on pouvait conclure que l'anglais était susceptible d'être fortement utilisé dans des emplois à fort contenu technologique (Vaillancourt, 1980). De 1970 à 1980, il est probable que les efforts de francisation, librement consentis ou imposés, aient eu pour effet d'augmenter quelque peu l'utilisation du français comme langue de la technologie au Québec[2]. Par contre, depuis le début des

2. Un indicateur de ceci est l'utilisation plus répandue du français que font les francophones lorsqu'ils lisent des textes produits à l'extérieur de la firme en 1979 (55,6 %) qu'en 1971 (46,9 %) (Monnier, 1983, p. 36).

années 80, l'importance croissante de la micro-informatique a sans doute eu pour effet d'accroître l'utilisation de l'anglais dans les secteurs où on l'implante (Leclerc, 1983). De façon plus générale, on doit noter que le français sera d'autant plus utilisé dans un domaine donné que la technologie sera implantée de longue date au Québec et qu'elle y sera utilisée par un grand nombre de firmes.

La langue des marchés des firmes du Québec

Les firmes du Québec desservent et les marchés du Québec et le reste du monde. La langue du marché dépendra donc de la langue utilisée sur le marché du Québec, sur le marché extérieur et de l'importance relative de ces deux marchés. Examinons tout d'abord la langue du marché québécois à l'aide du tableau IV.2.

À l'examen du tableau IV.2, il appert clairement que le marché francophone minimal (A), moyen (B), ou maximal (C) a crû de 1971 à 1981[3]. Les firmes font donc face à une demande plus grande pour des biens et services disponibles en français. Cette croissance du marché francophone est le résultat de l'interaction de trois facteurs, soit la croissance de la part de la population québécoise qui est de langue maternelle française, les changements dans les niveaux du bilinguisme (légère augmentation chez les francophones, forte augmentation chez les anglophones) et la croissance relative plus forte du revenu des francophones par rapport à celui des anglophones. Nous reviendrons à ces éléments d'explication plus loin. Notons ici qu'il aurait été préférable d'utiliser le revenu total de tous les résidents du Québec plutôt que le revenu de travail des

3. Sous l'hypothèse que les préférences pour l'utilisation du français sont demeurées inchangées.

individus ayant travaillé, mais que les différences sont peu importantes[4].

TABLEAU IV.2

**Langue du marché québécois, 1970 et 1980**

| | Part du marché | | |
|---|---|---|---|
| | Connaissant uniquement le français | Susceptible d'utiliser le français | Connaissant au moins le français |
| **Année** | (A) | (B) | (C) |
| 1970 | 35,6 | 76,2 | 87,5 |
| 1980 | 41,9 | 83,9 | 93,9 |

Calculs et sources:

Nous avons utilisé la part du revenu de travail en 1970 et 1980 pour établir les parts du marché. La colonne (A) regroupe les francophones unilingues et les allophones ne connaissant que le français. La colonne (B) a été calculée en répartissant les francophones et les anglophones selon leur langue maternelle et tous les allophones selon la part des allophones ne connaissant que le français ou que l'anglais au sein des allophones ne connaissant qu'une langue officielle. La colonne (C) regroupe les francophones, les anglophones bilingues, les allophones ne connaissant que le français et les allophones bilingues. Les données de base sont tirées de Boulet et Lavallée (1983).

4. Si l'on utilise les données sur le revenu total des francophones de 15 ans et plus, on constate qu'ils reçoivent 80,0 % des revenus au Québec en 1980 (Recensement du Canada 1981, Population. Revenu total, Ottawa, Statistique Canada, catalogue nº 92-928, tableau 11). Si l'on utilise les données de Boulet et Lavallée (1983), on obtient que les francophones reçoivent 80,6 % des revenus.

Il est plus difficile d'établir la langue des marchés extérieurs du Québec que celle du marché intérieur, et ce, pour trois raisons. Premièrement, nous ne disposons pas de données sur les exportations de services au Canada ou à l'étranger. Deuxièmement, les données sur les exportations au Canada de biens manufacturés ne sont disponibles que pour quelques années. Troisièmement, avant 1970, les données sur les exportations internationales les surestiment en raison du rôle d'expéditeur des grains de l'Ouest canadien que jouent certains ports du Québec. C'est pourquoi nous nous sommes limités à des résultats pour 1974 et 1979 tels que rapportés au tableau IV.3.

L'examen du tableau IV.3 nous révèle l'importance des marchés anglophones au sein du marché extérieur. Si l'on fait la somme des exportations au Canada, aux États-Unis et à la Grande-Bretagne, on constate que celles-ci représentent 87,5 % des exportations en 1974 et 83,8 % en 1979.

Par contre, les exportations aux trois pays francophones nommément identifiés ne représentent que 1,8 % des exportations en 1974 et 2 % en 1979. Quant aux exportations vers les autres pays (ligne 2c), elles se font sans doute en grande partie en anglais[5]. En corrigeant pour l'hypothèse d'une utilisation nulle du français lors de l'exportation au Canada et en présumant que d'autres exportations internationales se font en français, il nous semble plausible du supposer que 5 % du commerce extérieur de biens du Québec se fait en français.

---

5. Après les États-Unis et la Grande-Bretagne, les deux principaux marchés du Québec sont, en 1974 et 1979, l'Allemagne (RFA) et le Japon.

TABLEAU IV.3

**Exportations canadiennes et internationales du Québec, 1974 et 1979 (000 $)**

| | Type d'exportation | 1974 | 1979 |
|---|---|---|---|
| 1. | Exportations au Canada (industries manufacturières) | 6 666 063 | 10 523 990 |
| 2. | Exportations internationales | 5 240 875 | 12 196 591 |
| 2a. | - États-Unis et Grande-Bretagne | 3 757 689 | 8 507 694 |
| 2b. | - France, Belgique/ Luxembourg et Suisse | 217 626 | 444 452 |
| 2c. | - Autres pays | 1 265 560 | 3 244 445 |
| 3. | Total de ces exportations (biens) | 11 906 938 | 22 720 581 |

Sources:

Ligne 1: Destination des livraisons des manufacturiers, 1974 (catalogue n° 31-522 hors-série) et 1979 (catalogue n° 31-530 hors-série), Ottawa, Statistique Canada, tableau 2.

Lignes 2, 2a, 2b, 2c: Exportations internationales du Québec, 1974 et 1979, gouvernement du Québec, Bureau de la statistique du Québec, tableau 1.

Ligne 3: Somme des lignes 1 et 2.

Notes:

- Les exportations internationales ont été corrigées par le B.S.Q. pour en retirer une partie des exportations non produites au Québec.
- Nous avons additionné les lignes 1 et 2a pour calculer les exportations faites en anglais. Ceci présume qu'aucune exportation vers l'Ontario ou le Nouveau-Brunswick, les deux provinces où se retrouvent la grande majorité des francophones hors Québec, n'est faite en français. Si nous présumons que le pourcentage des exportations faites en français correspond au pourcentage de la population de ces provinces qui est de langue française en 1976, une hypothèse forte, nous calculons que 348 954 000 $ en 1974, et 530 785 000 $ en 1977 d'exportations vers le Canada ont été faites en français, soit 2,9 % en 1974, et 2,3 % en 1979.

Ayant établi l'importance du français sur les marchés intérieur et extérieur, il nous reste maintenant à combiner ces deux ensembles de résultats afin d'établir l'importance des marchés de langue française pour les firmes québécoises. C'est ce que nous faisons au tableau IV.4.

TABLEAU IV.4

**Importance des marchés francophones**

**pour les firmes du Québec, 1970-1980**

| | Marché intérieur | | Marché extérieur | | Ensemble du marché |
|---|---|---|---|---|---|
| | Importance (1) | Utilisation du français (2) | Importance (3) | Utilisation du français (4) | Utilisation du français (5) |
| Vers 1970 | % 62,0 | % 76,2 | % 38,0 | % 8,3 | % 50,4 |
| Vers 1980 | 58,0 | 83,9 | 42,0 | 9,6 | 52,7 |

Sources et notes:

- Colonnes (1) et (3): Nous avons établi l'importance des marchés intérieur et extérieur en calculant tout d'abord la part des exportations totales de biens (ligne 3, tableau 4) dans le P.I.B. québécois qui est de 35 965 millions $ en 1974 et de 62 254 millions $ en 1979 (Comptes économiques des revenus et dépenses 1961-1981, Québec, Bureau de la statistique du Québec, 1982, tableau 1). Ceci nous donne des pourcentages de 33,1 % en 1974 et de 36,5 % en 1979. Nous avons arrondi ces pourcentages à 38 % et 42 % respectivement pour tenir compte de façon arbitraire des exportations de services. Nous avons utilisé les données sur le commerce des biens de 1974 pour les calculs "Vers 1970" et de 1979 pour "Vers 1980".
- Colonne (2): Nous utilisons les données de 1970 du tableau 3 pour "Vers 1970" et de 1980 pour "Vers 1980".
- Colonne (4): Dans le texte, nous avons indiqué que nous présumons que 5 % des exportations des biens se faisaient en français en 1974 et en 1979. Nous supposons que 30 % des exportations de services se font en français en 1974 et 40 % en 1979: ces exportations représentent 13 % du total des exportations (voir colonnes (1) et (3)).
- Colonne (5): (1) x (2) + (3) x (4).

À l'examen du tableau IV.4, on constate donc que la croissance du marché intérieur québécois et des exportations de services en français ont plus que compensé pour la croissance des exportations de biens en anglais et amené une croissance de deux points de pourcentage dans le marché de langue française des entreprises du Québec.

La langue des propriétaires d'entreprises du Québec

Seulement deux études ont été faites sur la propriété par groupe linguistique des entreprises au Québec, soit celle de Raynauld (1974) pour 1961 et celle de Raynauld et Vaillancourt (1983) pour 1978. Ces deux études identifient trois types de propriétaires: les propriétaires canadiens, d'origine francophone ou d'origine anglophone, et les propriétaires d'origine étrangère. Nous présentons, au tableau IV.5, les pourcentages pour ces trois groupes. Nous ferons l'hypothèse lors de nos discussions que les propriétaires étrangers sont de langue anglaise, étant massivement américains ou britanniques[6].

6. En 1961, 93,9 % de l'investissement direct d'origine étrangère au Canada provient des États-Unis ou du Royaume-Uni; en 1978, ce pourcentage était de 88,8 % (source: Bilan canadien des investissements internationaux, Ottawa, Statistique Canada, catalogue nº 67-202, 1982, tableau 18).

À l'examen de la dernière ligne du tableau IV.5, on constate que l'importance des entreprises sous contrôle francophone, mesurée en termes d'emplois, s'est accrue de 1961 à 1978 de 7,8 points de pourcentage, soit de 17 %, passant de 47,1 % à 54,7 %. Comme l'indiquent les résultats par secteur, cette croissance s'est manifestée dans les divers secteurs de l'économie québécoise: elle n'est donc pas le résultat d'une croissance plus rapide des secteurs déjà sous contrôle francophone[7]. Différents facteurs expliquent la croissance de divers secteurs: l'apparition de sociétés d'État (SIDBEC dans le secteur manufacturier, SOQUEM dans le secteur minier), la croissance d'entreprises francophones (Bombardier dans le secteur manufacturier, le Mouvement Desjardins dans celui des institutions financières, SNC et Lavalin dans le secteur des services) et l'apparition de nouvelles firmes (les transporteurs scolaires dans le secteur des transports, communications et utilités publiques)[8].

## Scolarité et attributs linguistiques

Nous abordons maintenant deux aspects des attributs de la population du Québec. Premièrement, nous examinons

---

7. Une analyse de type shift and share permet de constater que l'effet de la croissance généralisée de la propriété francophone est 5,5 fois plus important que l'effet de croissance de secteurs spécifiques dans l'explication de la croissance du contrôle francophone sur l'économie du Québec (Raynauld et Vaillancourt, 1983, p. 16).

8. À notre avis, cette croissance de l'emploi sous contrôle francophone s'est poursuivie après 1978. C'est ainsi que, dans le secteur minier (Asbestos, Mines Bell), les utilités publiques (Gaz Métro, Gaz Inter-Cité) et le commerce de détail (achat des magasins Dominion par Provigo), il y a eu croissance du contrôle francophone.

TABLEAU IV.5

## La propriété des secteurs de l'économie québécoise, 1961 et 1978

| Secteur | Pourcentage des emplois dans des établissements sous contrôle | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | francophone (canadien) | | anglophone (canadien) | | étranger | |
| | 1961 | 1978 | 1961 | 1978 | 1961 | 1978 |
| Agriculture | 91,3 | 91,8 | 8,7 | 8,2 | 0,0[a] | 0,0[a] |
| Forêt | [b] | 33,4 | [b] | 28,9 | [b] | 37,7 |
| Mines[c] | 6,5 | 9,2 | 53,1 | 17,9 | 40,4 | 73,0 |
| Manufacturier | 21,7 | 27,8 | 47,0 | 38,6 | 31,3 | 33,5 |
| Construction | 50,7 | 74,4 | 35,2 | 18,5 | 14,1 | 7,1 |
| Transport, communications et services publics | 36,4 | 42,2 | 55,3 | 53,4 | 8,3 | 4,4 |
| Commerce | 50,4 | 51,0 | 39,5 | 32,0 | 11,5 | 17,0 |
| Finances, assurances et immeubles | 25,8 | 44,8 | 53,1 | 43,1 | 21,1 | 12,1 |
| Services privés[d] | 65,0 | 63,2 | 35,0 | 29,4 | 0,0[a] | 7,4 |
| Services publics[d] (éducation et santé) | 75,4 | 87,3 | 24,6 | 12,7 | 0,0 | 0,0 |
| Administration publique | 51,8 | 67,2 | 47,7 | 32,8 | 0,5 | 0,0[a] |
| Ensemble de l'économie[e] | 47,1 | 54,9 | 39,3 | 31,2 | 13,6 | 13,9 |

TABLEAU IV.5 (suite)

Sources:

1961: André Raynauld, La propriété des entreprises au Québec, les années 1960, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1974, pp. 62 et 64.
1978: André Raynauld et François Vaillancourt, L'appartenance des entreprises: le cas du Québec en 1978, gouvernement du Québec, Conseil de la langue française, 1984, 143 p., tableaux II.3, II.7, II.24, II.30.

Notes:

a: Par hypothèse.
b: Non calculé en 1961.
c: Les pourcentages de 1978 portent sur les établissements de 50 employés et plus de façon à être comparables avec les données de 1961. Pour l'ensemble des établissements en 1978, la part des francophones s'élève à 17,0 %, celle des anglophones à 18,1 % et celle des étrangers à 64,9 %.
d: Pour l'ensemble des services, ces pourcentages sont dans l'ordre de 71,4 %, 28,8 % et 0 % en 1961 et 75,0 %, 21,2 % et 3,8 % en 1978.
e: L'industrie de la forêt est exclue.

si la population francophone est en train de combler son retard en termes de scolarisation par rapport à la population non francophone et ce, car un tel retard peut amener les entreprises à franciser leurs activités moins rapidement qu'autrement, faute de pouvoir recruter une main-d'oeuvre qualifiée parlant le français. Deuxièmement, nous examinons les connaissances linguistiques de la population du Québec car celles-ci déterminent en partie leur langue de consommation.

TABLEAU IV.6

**Niveau de scolarité, population de 15 ans et plus ne fréquentant pas l'école à temps plein, Québec, 1971 et 1981**

| Niveau de scolarité | Francophone | | Anglophone | |
|---|---|---|---|---|
| | 1971 | 1981 | 1971 | 1981 |
| Primaire | 49,5 | 29,9 | 27,9 | 18,7 |
| Secondaire | 34,7 | 40,3 | 42,3 | 39,2 |
| Postsecondaire | 8,6 | 18,9 | 11,1 | 18,1 |
| Universitaire | 7,2 | 10,9 | 18,7 | 24,0 |

Sources et notes:

- Les individus sont classés selon leur langue maternelle.
- 1971: Population. Population non scolaire, Recensement du Canada 1971, Ottawa, Statistique Canada, catalogue nº 92-743, volume 1, partie 5 (Bulletin 1.3.5), tableau 7, pp. 7-42 à 7-50.
- 1981: Population, fréquentation scolaire et niveau de scolarité, Recensement du Canada 1981, Ottawa, Statistique Canada, catalogue nº 92-914, tableau 11, p. 18.

Scolarité

Les résultats du tableau IV.6 nous apprennent que, de 1971 à 1981, la population francophone a réduit l'écart de scolarité qui le séparait de la population anglophone. Ces résultats, de même que la croissance du réseau universitaire francophone[9], au cours des années 70, nous indiquent que l'écart entre les qualifications de la main-d'oeuvre anglophone et francophone du Québec diminue avec le temps[10].

Quant aux connaissances linguistiques de la population québécoise, les données, pour la période 1951-1981, nous indiquent que:

- premièrement, la part de la population du Québec de langue maternelle française, relativement stable de 1951 à 1971, s'est accrue de 1971 à 1981;

- deuxièmement, la connaissance de la langue anglaise par les francophones s'est légèrement accrue de 1971 (25,7 % la connaissent) à 1981

---

9. De 1966 à 1981, les effectifs des universités francophones sont passés, chez les étudiants à temps plein, de 55,6 % à 71,2 %. Chez les étudiants à temps partiel, ces effectifs passent de 37,4 % à 76,0 %. (Source: R. Le Corre et D. Côté, La situation linguistique dans les établissements d'enseignement, ministère de l'Éducation du Québec, Direction des études démographiques et économiques, 1983.)

10. De 1976-1977 à 1982-1983, la part des effectifs de langue maternelle française passe de 81,5 % à 83,3 % au niveau collégial (cégep public). De 1978 à 1981, la part des effectifs de langue maternelle française passe de 64,8 % à 73,2 % au niveau universitaire. Il semble donc que le rattrapage se poursuive. (Source: R. Le Corre et D. Côté, citée à la note 9.)

(28,9 %), alors que la connaissance du français par les anglophones du Québec s'est beaucoup accrue, passant de 45,6 % en 1971 à 63,2 % en 1981[11].

#### 4.2.2.2. L'évolution des variables intermédiaires

Rappelons que nous avons retenu trois variables intermédiaires, soit l'accès aux occupations supérieures, les revenus et les types de consommation.

##### L'accès aux occupations supérieures

On peut donner diverses définitions à l'expression "occupations supérieures". Ici, nous nous restreignons aux postes de cadres, parce qu'il est certain que ces postes font partie de cette catégorie, que nous disposons de données sur ces postes et que les cadres jouent un rôle important dans les choix linguistiques des firmes. En effet, l'existence d'un lien entre la francophonisation et la francisation (Inagaki, 1973) est bien établie. Le tableau IV.7 nous permet de constater qu'il y a eu croissance depuis le début de la révolution tranquille dans la présence de francophones au sein des postes de cadres. À notre avis, le principal facteur qui explique ceci est la décision des firmes de reconnaître la scolarisation de plus en plus adéquate des francophones (administration, génie) et d'ajuster leurs politiques de recrutement en conséquence. L'augmentation du nombre de postes dans des entreprises sous contrôle francophone explique également une partie de la croissance de la présence francophone.

---

11. Source:
1971: Recensement du Canada 1971, Études schématiques. Les banques au Canada, Bulletin 5-1-7, Ottawa, Statistique Canada, catalogue nº 99-707, tableau 11.

1981: Recensement du Canada 1981, Population langue maternelle, langue officielle et langue parlée à la maison, Ottawa, Statistique Canada, catalogue nº 92-910, tableau 2.

TABLEAU IV.7

**Présence des francophones au sein des postes de cadres, Québec, 1964-1982**

| | Pourcentage de francophones occupant des postes de cadres | | | |
|---|---|---|---|---|
| Études comparatives | | % | | % |
| 1. Étude Bernard et al. | 1971 | 72,5 | 1978 | 74,8 |
| 2. Étude SECOR | 1964 | 69,0 | 1979 | 75,0 |
| 3. Études Sauvé-Champagne | 1975 | 19,3 | 1981 | 25,4 |
| 4. Données du recensement | 1971 | 62,7 | 1981 | 75,2 |
| Études ponctuelles | | | % | |
| 5. Étude Champagne | 1978-1979 | | 68,7 | |
| 6. Étude Sales et al. | 1981-1982 | | 69,1 | |
| 7. Étude Vaillancourt | 1979 | | 77,6 | |

Sources et notes:

Ligne 1: P. Bernard, A. Demers, D. Grenier et J. Renaud, L'évolution de la situation linguistique et socio-économique des francophones et des non-francophones au Québec 1971-1978, Montréal, Office de la langue française, 1979, données tirées du tableau 30, p. 116. Les données de 1971 sont tirées du recensement et celles de 1978 d'une enquête faite auprès de 3 893 répondants du Québec. La langue maternelle est utilisée pour classer les individus.

Ligne 2: SECOR inc., "La présence francophone dans la grande entreprise manufacturière 1964-1979", Montréal, 1980, miméo, p. 43. Il s'agit des pourcentages pour les opérations québécoises d'une enquête faite auprès de 19 firmes manufacturières anglophones.

Ligne 3: Maurice Sauvé, "Les Canadiens français et la direction des entreprises au Québec", Commerce, septembre 1978, et René Champagne, Évolution de la présence francophone parmi les hauts dirigeants des grandes entreprises québécoises entre 1976 et 1982, Montréal, Office de la langue française, 1983. Le chiffre pour 1976 est rapporté par Champagne (p. 43) et est obtenu à

TABLEAU IV.7 (suite)

l'aide des résultats de Sauvé qui proviennent de calculs faits pour 104 entreprises employant 1 000 personnes ou plus au Québec en 1975. Les données de Champagne proviennent de calculs faits pour 134 entreprises employant 1 000 personnes ou plus en 1981. Les deux études portent sur les cadres supérieurs. Si l'on se limite aux entreprises anglophones, soit 91 en 1975 et 101 en 1982, les pourcentages sont de 9,2 % et 13,7 %. La consonance de noms est utilisée pour classer les individus.

Ligne 4: 1971: Professions, Recensement du Canada 1971, Bulletins 3, 3-7, Ottawa, Statistique Canada, catalogue nº 94-7-34, tableau 5. 1981: Population active. Profession selon les caractéristiques culturelles, Recensement du Canada 1981, Ottawa, Statistique Canada, catalogue nº 92-918, tableau 2. Nous avons exclu les individus ayant déclaré des origines ethniques multiples. L'origine ethnique est utilisée pour classer les individus.

Ligne 5: R. Champagne, Présence francophone, langue de travail et connaissance linguistique dans les grandes entreprises au moment de l'analyse linguistique, Montréal, Office de la langue française, 1982, miméo. Les données sont tirées des analyses linguistiques faites auprès de 290 entreprises. Le critère de la langue la mieux connue est utilisé pour classer les individus.

Ligne 6: A. Sales, N. Bélanger et B. Allaire, Langues, groupes linguistiques et position d'encadrement et de direction dans les secteurs privés et publics au Québec, Montréal, Département de sociologie de l'Université de Montréal, 1982, miméo. Les données de cette étude ont été recueillies auprès d'un échantillon de 1 010 cadres de l'entreprise privée et publique et de l'Administration publique. La langue maternelle est utilisée pour classer les individus.

Ligne 7: F. Vaillancourt, Le français, les francophones et les législations linguistiques: une analyse économique, Québec, Conseil de la langue française, 1983, miméo. Les données utilisées sont celles de l'enquête des finances des consommateurs de 1979. La langue maternelle est utilisée pour classer les individus.

Les revenus

Nous avons constaté plus tôt que la part francophone du marché québécois s'est légèrement accrue de 1970 à 1980. Une des explications de ce phénomène, que nous avons déjà abordée, est la composition linguistique de la population québécoise. Ici, nous examinons plus en détail une autre explication de ce phénomène, soit les revenus des anglophones et des francophones à l'aide du tableau IV.8.

TABLEAU IV.8

**Revenu moyen de travail, Québec, 1970 et 1980, hommes et femmes**

| Groupe linguistique | 1970 | | 1980 | |
|---|---|---|---|---|
| | $ | Ratio | $ | Ratio |
| Francophone | 5 507 | - | 13 864 | - |
| Anglophone | 7 180 | 1,30 | 15 673 | 1,13 |
| Allophone | 5 639 | 1,02 | 13 759 | 0,99 |

Sources et notes:

La langue maternelle identifie les groupes linguistiques. Les $ sont des $ courants: le ratio est calculé par rapport au groupe francophone.

J.A. Boulet et L. Lavallée, L'évolution des disparités linguistiques de revenus de travail au Canada de 1970 à 1980, Ottawa, Conseil économique du Canada, 1983.

L'examen du tableau IV.8 nous indique que l'écart des revenus entre les francophones et les anglophones a

rétréci de 1970 à 1980[12]. Des facteurs tels que la scolarisation plus grande des francophones, leur contrôle accru des entreprises et leur accès aux occupations de cadres se conjuguent pour expliquer cela. Ceci a pour effet d'accroître le pouvoir d'achat relatif des francophones sur le marché du Québec.

Les types de consommation

Nous avons supposé jusqu'à maintenant qu'une hausse du pouvoir d'achat des francophones se traduisait automatiquement par une hausse de l'utilisation du français comme langue de consommation. Mais deux facteurs peuvent faire que ce ne soit pas le cas. Premièrement, les francophones pourraient être indifférents face à l'utilisation du français ou de l'anglais comme langue de consommation, voire préférer utiliser l'anglais. Nous avons traité de ce point plus tôt. Deuxièmement, même s'ils préfèrent utiliser le français, les consommateurs francophones pourraient consacrer leur hausse de revenus à l'achat de biens à faible contenu linguistique[13], ce qui ferait que l'utilisation du français comme langue de consommation n'augmenterait pas avec la hausse du pouvoir d'achat. Examinons donc les types d'achats par niveau de revenus pour évaluer l'effet de ces deux facteurs.

L'examen des habitudes de consommation des résidents du Québec nous apprend tout d'abord que la consommation de biens produits par les gouvernements a crû au cours de la décennie 70. Ainsi, de 1969 à 1978, la part des dépenses publiques courantes dans le P.I.B. québécois

12. Il est également intéressant de noter qu'en 1970, les francophones bilingues disposaient d'un revenu moyen de travail de 6 602 $ et les anglophones bilingues de 7 375 $; en 1980, ces revenus sont maintenant de 16 348 $ et de 15 935 $. Les francophones bilingues ont donc plus que rattrapé les anglophones bilingues.

13. Des maisons, par exemple, plutôt que des biens culturels.

passe de 16,3 % à 21,0 %[14]. Ceci s'explique par une consommation accrue de services tels que l'éducation supérieure et la santé, qui ont un contenu linguistique élevé.

Quant à la consommation de biens et services privés, le tableau IV.9 nous en précise quelques grands paramètres.

TABLEAU IV.9

**Consommation des ménages, Québec,**

**bas et haut revenus, 1978,**

**% du revenu dépensé pour divers biens ou services**

| | Bas revenu % | Haut revenu % |
|---|---|---|
| Alimentation | 35,3 | 13,6 |
| Restauration | 1,6 | 2,8 |
| Logement | 35,8 | 11,4 |
| Vêtements | 9,5 | 7,2 |
| Meubles et appareils ménagers | 5,2 | 4,3 |
| Loisirs | 3,9 | 4,2 |
| Voyages organisés | 0,0 | 0,6 |

Sources et notes:

Tableau 17N91 (non publié) tiré des données de l'enquête des dépenses des consommateurs de Statistique Canada de 1978.
Les bas revenus regroupent les ménages ayant un revenu de moins de 6 000 $ et les hauts revenus ceux ayant un revenu supérieur à 35 000 $.

À l'examen du tableau IV.9, on constate que la consommation de biens à faible contenu linguistique décroît

14. Comptes économiques des revenus et des dépenses, 1961-1978, gouvernement du Québec, Bureau de la statistique du Québec, 1979.

avec le revenu (aliments, logement, vêtements) alors que celle de biens à contenu linguistique plus élevé (repas au restaurant, loisirs, voyages organisés) s'accroît. Il semble donc peu plausible que la croissance du revenu des ménages québécois les amène à réduire leur utilisation de la langue dans leurs activités de consommation.

La conclusion qu'on peut tirer de cette deuxième partie du texte est que les variables de base aussi bien que les variables intermédiaires ont évolué d'une façon telle au Québec depuis 1960 que l'utilisation du français comme langue de consommation et langue de travail aurait dû s'accroître. De fait, les résultats de Bouchard et Beauchamp-Achim (1980, p. 79) nous indiquent que le pourcentage de francophones qui ont eu de la difficulté à se faire servir en français est passé de 13 % à 9 % de 1970 à 1979[15]. Quant à l'utilisation du français au travail, l'étude de Monnier (1983) nous indique qu'elle s'est accrue de 1970 à 1979. Vaillancourt (1982) rapporte un pourcentage général d'utilisation du français au travail de 77 % en 1970 et de 85 % en 1979.

### 4.2.3. L'ÉVOLUTION PLAUSIBLE DES DÉTERMINANTS DE L'USAGE DU FRANÇAIS

Ayant identifié les variables économiques qui influent sur l'usage du français et mesuré leur évolution récente, il nous reste maintenant à examiner comment elles sont susceptibles d'évoluer d'ici l'an 2000. Nous les examinerons à tour de rôle en commençant par les variables de base.

---

15. Ce pourcentage est de 11 % en 1983. (Source: Daniel Monnier, Le statut de la langue française. Mise à jour de quelques statistiques, gouvernement du Québec, Conseil de la langue française, 1984, miméo.)

L'évolution de la préférence pour l'utilisation du français

Nous ne voyons aucune raison pour qu'en soi, la préférence pour l'utilisation du français au travail ou pour fin de consommation diminue de 1980 à l'an 2000. Ne disposant pas de données chronologiques ni dans un cas, ni dans l'autre, nous avons cependant pu examiner, à l'aide des données d'enquête recueillies par Bouchard et Beauchamp-Achim (1980), si la préférence pour être servi en français était plus faible chez les jeunes francophones que chez les autres. Nous constatons que cette préférence est de 91 % chez les 15-24 ans, de 93 % chez les 25-34 ans, de 91 % chez les 35-44 ans, de 92 % chez les 45-54 ans et de 91 % chez les 55-64 ans, ce qui nous laisse présager qu'il n'y aura pas de variation de préférence.

L'évolution de la langue des marchés

Pour prévoir l'évolution de la langue des marchés, il nous faut connaître l'évolution du marché intérieur, du marché extérieur et de leur importance relative. À notre avis,

- sur le marché intérieur, le pouvoir d'achat des francophones continuera de croître, mais à un rythme moins rapide que pour la période 1971-1981, de 1981 à l'an 2000. Nous faisons cette prévision pour deux raisons: premièrement, la part de la population du Québec, soit de langue maternelle française, soit connaissant le français, devrait continuer à croître (Lachapelle et Henripin, 1980, p. 317) ou du moins ne pas décroître. Deuxièmement, l'écart de revenu entre anglophones et francophones devrait continuer à décroître, mais moins rapidement qu'auparavant.

- Sur le marché extérieur, l'utilisation du français est peu susceptible de s'accroître. De fait, dans la mesure où les entreprises francophones du secteur manufacturier sont de plus en plus capables d'exporter (Raynauld et Vaillancourt, 1983), il est possible que l'importance de l'utilisation de l'anglais sur ce marché augmente, vu que c'est au Canada et aux États-Unis que se situent les marchés de ces firmes.

- L'importance relative du marché extérieur s'accroîtra probablement légèrement au cours de la période 1981-2001. Ceci aurait pour effet d'accroître l'utilisation de l'anglais par les firmes pour desservir leurs clients s'il n'y avait pas au même moment francisation du marché intérieur. Au total donc, nous croyons que l'importance relative du français et de l'anglais comme langues du marché demeurera relativement inchangée.

L'évolution de la propriété des entreprises

L'évolution du contrôle de l'économie du Québec par les francophones dépend de deux facteurs. Premièrement, quelle sera la part relative des divers secteurs en 1991 ou 2001? Deuxièmement, quel sera le degré de contrôle francophone de chacun de ces secteurs? Nous avons tout d'abord cherché à mesurer l'effet de l'évolution de la structure de l'économie québécoise sur l'importance de la propriété francophone. Pour ce faire, nous avons utilisé les projections à long terme du Conseil économique de l'Ontario (1983) qui portent sur la période 1981-1995, car ce sont les projections disponibles qui couvrent la plus longue période. En utilisant l'information sur l'importance relative des secteurs, mesurée par leur part du P.I.B. réel au coût des facteurs pour 1981 et 1995 et les taux de propriété par

secteur de 1978 (tableau IV.5), nous obtenons un contrôle francophone de l'ensemble de l'économie québécoise de 50,5 %[16] en 1981 et de 51,3 % en 1995. Il ne semble donc pas que l'évolution de la structure industrielle du Québec (croissance des services, réduction du manufacturier, ...) puisse avoir un effet positif important sur la croissance du contrôle francophone de l'économie québécoise de 1981 à 2001[17].

Est-ce que les taux de propriété francophone sont susceptibles quant à eux de s'accroître de 1981 à 2001? À notre avis, oui, mais de façon différentielle selon les secteurs. Passons donc en revue leur potentiel de croissance secteur par secteur:

- Agriculture — Le taux de contrôle francophone ne devrait pas s'accroître beaucoup étant donné le niveau déjà atteint (92 %).

- Forêt — Le taux de contrôle francophone devrait rester relativement stable.

- Mines — Le taux de contrôle francophone devrait s'accroître suite à la fermeture de certaines grandes mines sous contrôle étranger (fer) et l'apparition de petites mines (sel, or, ...).

---

16. Ce chiffre est inférieur à celui de 1978, mais ceci s'explique par le fait que nous utilisons la production et non l'emploi comme facteur de production.

17. Rappelons que, de 1961 à 1978, l'évolution de la structure de l'économie québécoise n'explique qu'une faible part de la croissance de la propriété francophone.

| | |
|---|---|
| - Manufacturier | Le taux de contrôle francophone devrait continuer de s'accroître à un rythme régulier au fur et à mesure qu'émerge une nouvelle génération d'entrepreneurs (Groupe québécois de prospective, 1982). |
| - Construction | Le taux de contrôle francophone devrait demeurer stable ou même possiblement décroître[18]. |
| - Transport, communication, services publics | La nature oligopolistique d'une bonne partie de ce secteur (l'exception est le transport routier) nous amène à prévoir la stabilité du contrôle francophone à moins d'interventions importantes de l'État (création de Bell Québec). |
| - Commerce | Les francophones accroîtront sans doute leur part de ce secteur, les firmes francophones étant plus aptes à servir le consommateur francophone. |
| - Finances, assurances et immeubles | Le taux de contrôle francophone devrait demeurer stable ou s'accroître légèrement. |

18. Et ce, suite à la réduction de l'importance relative des investissements visant la production d'hydro-électricité.

- Services — Le taux de contrôle francophone devrait demeurer stable[19].

- Services publics — Le taux de contrôle francophone devrait demeurer stable, étant donné le niveau déjà atteint (87 %).

- Administration — Le taux de contrôle francophone devrait demeurer stable.

Dans l'ensemble, les francophones devraient donc, grâce surtout à la hausse des taux de contrôle du secteur manufacturier et du secteur "commerce", et aidés par l'évolution de l'importance relative des divers secteurs de l'économie québécoise (croissance relative des services privés où le taux de contrôle francophone est supérieur à la moyenne), accroître de quelques points de pourcentage la part de l'économie québécoise sous leur contrôle d'ici la fin du siècle.

L'évolution de la scolarité et des attributs linguistiques

Selon nous, alors que les francophones vont se scolariser de plus en plus et donc continuer à combler l'écart qui les sépare des anglophones[20], ces derniers ne deviendront pas beaucoup plus bilingues qu'auparavant. L'employeur qui veut avoir accès à cette main-d'oeuvre devra donc recruter en français. De même, le fournisseur de biens et services devra utiliser le français sur le marché québécois comme nous l'avons déjà démontré.

---

19. Ce secteur comprend entre autres l'hôtellerie dominée par les chaînes internationales, la restauration qui attire beaucoup les allophones, les cinémas où deux firmes dominent.

20. Nous faisons donc nôtres les conclusions de: André L'Espérance, Les clientèles universitaires de 1973 à 2001: analyse et prévision, gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation, "Études économiques et démographiques", nº 59, 1981.

## L'évolution de la présence francophone chez les cadres

Un examen de la structure par langue maternelle des cohortes d'âge de cadres du Québec nous indique que les cohortes plus jeunes comprennent un plus fort pourcentage de francophones que les cohortes plus âgées (Vaillancourt, 1980b). Il nous semble donc plausible de prévoir que les francophones vont continuer à accroître leur part des postes de cadres d'autant plus que nous prévoyons une augmentation du contrôle francophone de l'économie du Québec. Cette croissance sera cependant moins rapide qu'auparavant et la part des cadres francophones pourrait même atteindre son point maximum d'ici la fin du siècle.

> Tendance lourde 14: Accroissement du pourcentage des cadres francophones au Québec.

## L'évolution des revenus francophones

À notre avis, les francophones ont presque fini de combler l'écart de revenu qui les sépare des anglophones. En effet, à cause de leur mobilité géographique potentielle plus grande, de leur meilleure connaissance de l'anglais et de leur plus forte propension au bilinguisme, les anglophones obtiendront probablement toujours un revenu de 5 % à 10 % plus élevé que les francophones, si les autres caractéristiques sont similaires. De fait, si dans le futur la communauté anglophone devait voir sa taille diminuer au point où certains biens et services, tel le théâtre, ne lui seraient plus disponibles, alors il ne serait pas surprenant de voir l'écart de revenu s'accroître entre anglophones et francophones, les premiers touchant une prime d'éloignement pour résider au Québec. Ceci dit, de 1981 à 2001, l'évolution du revenu des francophones aura pour effet d'accroître leur pouvoir d'achat, relatif et absolu.

Tendance lourde 15: Stabilisation de l'écart du revenu entre francophones et anglophones à 5 % - 10 % en faveur des derniers.

L'évolution des types de consommation

Selon les prévisions du Conseil économique de l'Ontario, la croissance du revenu réel disponible per capita au Québec sera de l'ordre de 1 % par année pour la période 1981-1995. L'effet de la croissance du revenu réel sur les habitudes de consommation sera donc moins marqué de 1981 à 2001 que de 1961 à 1981, de sorte que la part du revenu consacré à l'achat de biens non essentiels et ayant un contenu linguistique élevé croîtra à un rythme moins élevé qu'auparavant. Cela signifie que l'utilisation du français comme langue de consommation ne croîtra pas ou croîtra peu.

Tendance lourde 16: Neutralité croissante des consommateurs québécois concernant la langue de consommation.

Tendance lourde 17: Essor du français en tant que langue du travail au Québec.

RÉSUMÉ ET SYNTHÈSE

Afin de nous aider à faire la synthèse de l'effet des variables clefs sur l'usage du français, nous présentons aux tableaux IV.10 et IV.11 l'effet de ces variables premièrement sur la langue de consommation (langue du marché intérieur) et deuxièmement sur la langue du travail.

TABLEAU IV.10

**Scénarios quant à l'utilisation du français comme langue de consommation**

| Variable déterminante | Scénario plausible | Effet sur l'usage du français | Scénario alternatif | Effet sur l'usage du français |
|---|---|---|---|---|
| Préférence des francophones pour utiliser le français | Demeure inchangée | 0 | Diminue quelque peu | - |
| Connaissance de l'anglais par les francophones | S'accroît légèrement | - | Demeure inchangée | 0 |
| Importance du pouvoir d'achat des francophones à cause de: | S'accroît modérément | + | Ne s'accroît pas | 0 |
| leurs revenus | S'accroissent | + | Ne s'accroît pas | 0 |
| leur nombre | S'accroît | + | Ne s'accroît pas | 0 |

TABLEAU IV.11

**Scénarios quant à l'utilisation du français comme langue du travail**

| Variable déterminante | Scénario plausible | Effet sur l'usage du français | Scénario alternatif | Effet sur l'usage du français |
|---|---|---|---|---|
| Préférence des francophones pour utiliser le français | Demeure inchangée | 0 | Diminue quelque peu | - |
| Usage du français comme langue de la technologie | Diminue quelque peu | - | Demeure inchangé | 0 |
| Usage du français comme langue du marché | Diminue quelque peu | - | Demeure inchangé | 0 |
| Marché intérieur (langue de consommation) | Augmente légèrement | + | Demeure inchangé | 0 |
| Marché extérieur | Diminue quelque peu | - | Demeure inchangé | 0 |
| Propriété des entreprises par des francophones | Augmente légèrement | + | Demeure inchangée | 0 |

Les résultats du tableau IV.10 nous amènent à conclure que l'utilisation du français comme langue de consommation au Québec va probablement s'accroître d'ici l'an

2000. Ce résultat sert de donnée de base au tableau IV.11, dont les résultats nous amènent à conclure que l'utilisation du français comme langue de travail au Québec va probablement rester inchangée d'ici l'an 2000. Ces résultats des scénarios plausibles sont à comparer avec ceux des scénarios alternatifs qui, eux, nous amèneraient plutôt à prévoir une légère diminution de l'usage du français dans les deux cas. Ceci dit, que ce soit les scénarios plausibles ou les scénarios alternatifs qui se produisent, l'évolution prévisible des variables de base nous fait conclure qu'il n'y aura pas de variation importante ni à la hausse ni à la baisse de l'utilisation du français comme langue de consommation ou du travail au Québec. Évidemment, si nous avons par exemple fortement sous-estimé la croissance de la part des francophones au sein de la population au Québec ou celle de l'utilisation de la micro-informatique, ceci aura pour effet de fausser nos prévisions.

CHAPITRE V

# La variable politique: évolution des idéologies et des intervenants

---

5.1. Essai d'explication de l'évolution de la politique linguistique québécoise

5.2. Les perspectives d'avenir: les nouveaux intervenants

5.3. Prospective du nationalisme québécois

---

## 5.1. ESSAI D'EXPLICATION DE L'ÉVOLUTION DE LA POLITIQUE LINGUISTIQUE QUÉBÉCOISE

Le dossier politique du Québec au cours des 25 dernières années est intimement lié à l'évolution d'une nouvelle conscience nationale. Celle-ci se caractérise, contrairement aux périodes précédentes, par un militantisme actif résumé dans une recherche de statuts multiples: politique, économique, social et culturel. Le statut linguistique de la majorité francophone, par ailleurs, les rejoint tous et souvent caractérise leur niveau de consolidation respective ou commune.

Dans ce chapitre, nous nous intéresserons aux cheminements politiques qui auront eu pour effet d'asseoir et d'affirmer le statut de la langue française au Québec depuis les années 60. Serait-il convenable d'y ajouter, en outre, une évaluation de leur impact? Il est encore prématuré, croyons-nous, de juger proprement des rendements espérés de l'action politique intéressée à la concurrence que se livrent au Québec les langues française et anglaise. Un trop grand nombre de fronts préoccupent le développement politique pour rendre compte et isoler la question linguistique des autres exigences imposées à l'État québécois depuis la révolution tranquille: développement économique et social, équilibre des régions, gestion des ressources collectives et fonctions de représentation extérieure.

Nous nous attarderons par conséquent à réviser les principales étapes politiques élaborées autour du thème de l'appropriation collective par les francophones des institutions jugées utiles à l'affirmation de leur identité collective.

Le champ théorique que nous privilégions, le concept de modernisation politique, assimile un certain nombre d'approches adoptées par diverses écoles de pensée qui, au cours des deux dernières décennies, ont successivement avancé des diagnostics sur l'expérience québécoise. Ce choix d'une approche synthèse s'explique par la

pluralité des initiatives sur lesquelles les Québécois et leur gouvernement ont décidé de mobiliser leurs efforts. Ainsi, là où la théorie de la dépendance approfondit la situation économique du Québec dans le contexte nord-américain et les thèses néo-marxistes analysent les rapports de classe et leurs relations avec la classe politique, on répertorie simultanément un certain nombre d'autres approches qui, du plaidoyer souverainiste ou fédéraliste, engagent la réflexion sur des prémisses filtrées et insuffisamment concluantes.

L'émergence de nouvelles tendances dans la gestion des affaires de l'État dont la portée a influencé le cadre politique québécois doit aussi être considérée. En outre, le concept même de développement ou de modernisation politique englobe les processus dynamiques par lesquels on peut raisonnablement qualifier les progrès observables à l'intérieur d'un État. Comme le soulignent McRoberts et Postgate, bien que l'on ne puisse mesurer le développement politique selon les mêmes termes que l'analyse économique ou sociale, il demeure possible de repérer un certain nombre d'indicateurs aptes à traduire les niveaux de changement. Parmi ces indicateurs[1], on peut identifier:

- l'accroissement du nombre de personnes concernées par la politique (facteur d'influence ou d'adoption négative ou positive);

- élargissement du champ des activités gouvernementales grâce à une bureaucratie importante et spécialisée;

- rapports plus directs entre gouvernants et gouvernés;

---

1. Kenneth McRoberts et Dale Postgate, Développement et modernisation du Québec, Montréal, Boréal Express, 1983, 350 p., p. 18.

- participation élargie par l'adhésion à des organisations politiques.

Ainsi, selon les mêmes auteurs, en admettant que ces "traits distinguent un système politique d'un système traditionnel", on reconnaît alors trois grands axes sur lesquels on peut vérifier la modernisation politique d'un État: l'expansion de l'État, la mobilisation populaire et la participation populaire[2].

Dans le cas de ces deux derniers axes, on a démontré que, bien que les dirigeants politiques soient sensibles aux volontés populaires, celles-ci ne semblent pas être un facteur déterminant dans l'orientation des politiques gouvernementales[3]. Cette conclusion s'applique-t-elle à l'adoption de politiques linguistiques au Québec et comment se vérifie-t-elle au chapitre de la consolidation du statut de la langue française? Devant l'absence de données précises qui pourraient véritablement démontrer ou contredire le constat de détention relative de pouvoirs par l'opinion publique, nous nous résoudrons à limiter notre analyse sur l'évolution politique du Québec aux manifestations et à la croissance de l'intervention de l'État. Cette dernière option contribue sans aucun doute à mieux éclairer le cheminement parcouru par les pouvoirs publics depuis l'avènement de la révolution tranquille jusqu'à la première prise de position législative et politique du gouvernement québécois sur le statut de la langue française au Québec en 1974.

---

2. Voir la note 1 de ce chapitre.

3. Rose Richard, The Dynamics of Public Policy. A Comparative Analysis, London, Beverly Hills, Sage Publishing, 1976, 268 p., et Winn Conrad et al., Political Parties in Canada, Toronto, McGraw-Hill Ryerson, 1976.

## 5.1.1. L'ÉMERGENCE POLITIQUE DE L'ÉTAT QUÉBÉCOIS

### 5.1.1.1. L'État québécois avant 1960

On s'entend généralement pour admettre la passivité de l'État québécois au cours de la première moitié du XX[e] siècle[4]. En effet, la perception du rôle et des fonctions gouvernementales s'est limitée généralement à accorder à l'État un mandat de support aux activités du secteur privé. Aussi allait-il de soi que les autorités publiques limitent leurs interventions à l'aménagement de conditions favorables au maintien de la stabilité des intérêts privés. La fonction de régulation de l'intérêt public était à la charge des détenteurs de capitaux privés plénipotentiaires en matière de recours aux législations économiques et sociales. En un mot, l'intérêt commun était de facto reconnu lorsque celui des sociétés à capital privé était garanti. Les rares interventions de l'État dans les relations de travail, par exemple sous le règne de Duplessis, se sont distinguées notamment par l'attitude antisyndicale (grève de l'amiante en 1949, Loi des syndicats professionnels en 1953) défendue par les sociétés privées.

L'État québécois n'était guère plus activiste dans ses interventions en matière d'éducation et de services sociaux. L'analyse de l'époque d'avant 1960 indique la situation suivante.

En matière d'éducation publique, on assiste dès 1875 à l'abolition du ministère de l'Éducation. Celui-ci remplacé par un Conseil de l'instruction publique biconfessionnel et, somme toute, privé de pouvoirs réels, les fonctions effectives étaient concentrées pour le

---

4. K. McRae, "The Structure of Canadian History", dans: Louis Hartz et al., Founding of New Societies. Studies in the History of the United States, Latin America, South Africa, Canada & Australia, New York, Harcourt Brace Jovanovitch inc., 1964.

secteur catholique regroupant la majorité des francophones entre les mains des évêques, à qui revenait la tâche de développer le contenu des programmes. Or, il n'est pas nécessaire de retracer dans le présent contexte la subordination de l'Église aux intérêts d'un État, lui-même asservi par des intérêts qui n'entrevoyaient guère la nécessité de scolariser une population francophone qui, de toute évidence, n'en aurait pas besoin pour l'exécution des fonctions auxquelles on la destinait[5]. Le tableau V.1 témoigne de la sous-scolarisation de la population francophone au début du siècle[6].

TABLEAU V.1

**Population francophone au Québec**

| Inscrits en | 1910-1911<br>% de l'inscription totale | 1915-1916<br>% de l'inscription totale |
|---|---|---|
| 1re année | 40 | 38 |
| 2e année | 24 | 24 |
| 3e année | 18 | 16 |
| 4e année | 9,4 | 10 |
| 5e année | 4 | 4 |
| 6e année | 2 | 2 |
| 7e année | 0,8 | 1 |
| 8e année | 0,4 | 0,5 |

5. Denis Monière, Le développement des idéologies au Québec des origines à nos jours, Montréal, Québec-Amérique, 1982, 381 p.

6. J.-C. Corbeil, L'aménagement linguistique du Québec, Montréal, Guérin, "Langue et société", 1980, 154 p., p. 25 et 55.

En 1927, par exemple, on évalue à 94 % le taux d'abandon scolaire à partir de la 6e année. De plus, bien que le Québec ait assisté, dès 1945, à une progression du taux de scolarisation universitaire, on estime qu'en 1960, la scolarité moyenne de l'adulte québécois ne dépassait pas la 5e année. De toute évidence, il ressort de certaines enquêtes (Commission Laurendeau-Dunton) que les francophones qui avaient bénéficié d'une formation postsecondaire n'étaient pas davantage privilégiés dans la distribution des postes de gestion ou de contrôle de l'activité économique. Par ailleurs, il n'apparaît nullement que l'État d'avant 1960 soit intervenu pour favoriser l'embauche de jeunes diplômés des universités québécoises soit à l'intérieur de la fonction publique, soit auprès des entreprises industrielles ou commerciales. Si on s'en tient à la fonction publique québécoise, mis à part une large représentation des avocats et des ingénieurs, on comptait, avant 1960, moins de 12 économistes et un nombre insignifiant de sociologues et de politicologues[7].

En ce qui concerne l'activité économique canadienne, le pourcentage des francophones, en 1951, était inférieur à 7 %. Notons que, 20 ans plus tard, malgré les efforts consentis dans la foulée de la modernisation politique des années 60, la proportion atteignait à peine les 8 %[8].

Ces constatations établissent le rôle marginal de l'État québécois d'avant 1960 dans la formulation d'une politique conséquente de valorisation de la présence

---

7. R. Bolduc, "Le recrutement et la sélection dans la fonction publique au Québec", Administration publique au Canada, vol. VII, nº 2, 1964, pp. 205-214.

8. Wallace Clément, The Canadian Corporate Elite, Toronto, McClelland and Stewart, "Carleton Library", 1975, 479 p., p. 232.

francophone dans les secteurs clés de l'activité économique. Le retard de l'État québécois dans les années 50 et 60 dans l'aménagement de structures d'accès aux francophones tient conjointement, comme nous l'avons exprimé plus haut, d'une attitude non interventionniste dans les secteurs dirigés par l'élite économique, majoritairement anglophone et aussi par l'absence de foyers d'accueil au sein des services publics, peu développés, décentralisés et confiés principalement à l'Église. Nous soumettons en outre que le statut précaire autorisé aux regroupements syndicaux, largement francophones, ne portait en rien les germes d'un programme mobilisateur pour cette communauté désaffranchie au chapitre des droits individuels et collectifs. Nous verrons plus loin l'influence déterminante des forces syndicales dans la pensée néo-nationaliste au cours des années 60.

L'absence de l'État avant 1960 dans les champs de régulation économique et sociale démontre les éléments suivants:

- les pouvoirs publics ne percevaient pas ou percevaient mal les transformations subies par la société québécoise. L'urbanisation massive du début du siècle n'avait pas engagé la responsabilité de l'État au delà d'un support financier à l'Église, support prescrit à l'origine pour une société essentiellement rurale et refermée sur elle-même;

- les partis politiques au pouvoir, l'Union nationale notamment (1936-1939 et 1944-1960), s'appuyaient sur des thèses conservationnistes et réductionnistes, ceci ayant pour conséquence une sous-évaluation des nouvelles tendances qu'on regroupe aujourd'hui sous l'expression de "rattrapage";

- l'État tenait pour négligeable la montée d'un nouveau type de nationalisme absout des complexes d'infériorité traditionnels et préoccupé par la

parité avec les autres provinces canadiennes ou États américains en ce qui concerne les programmes de formation et de participation à l'activité économique.

Le néo-nationalisme, fédéraliste par opposition au conservatisme du duplessisme, regroupait les éléments progressistes de la société québécoise et subissait difficilement la coexistence d'un clergé omniprésent et surtout omnipotent. À ce sujet, il ne faut pas sous-estimer la présence et le rôle croissant des laïcs au début des années 50 au sein des institutions religieuses saturées devant la multiplication des clientèles scolaires. Ce néo-nationalisme revendiquait aussi, par-delà sa critique de l'autorité politique, un investissement plus global des pouvoirs de l'État dans la protection de la communauté francophone. Somme toute, il se dégageait de ce renouveau la conviction que le gouvernement québécois était le lieu le plus sûr pour les francophones de s'approprier la parole et les leviers de contrôle nécessaires à la protection de leur identité collective.

Pour terminer avec cette époque, retenons la soumission des pouvoirs publics aux exigences de l'industrie et du commerce, secteurs sous contrôle majoritaire d'intérêts anglo-saxons et l'hégémonie de l'Église sur la prestation de l'éducation et des services sociaux. Quelles en sont les répercussions sur la conscience linguistique des francophones et sur le rendement même de la langue française? Une triple observation se dégage:

- Le nationalisme conservationniste s'est appuyé sur "la défense de la religion catholique, de la langue et des institutions canadiennes-françaises"[9] en acceptant un statut de domination imposé par l'élite industrielle et commerciale.

---

9. Marcel Rioux, La question du Québec, Paris, Seghers, 1969.

- La langue française, partagée en deux strates, l'une puriste et l'autre "joualisée", est une langue qui mérite certes d'être protégée mais à laquelle on n'impose pas d'objectifs particuliers en ce qui a trait au rendement économique et social.

- Mis à part quelques initiatives, tels les congrès de la langue française au Canada, l'opinion publique et les pouvoirs gouvernementaux ne se préoccupent pas de promouvoir le statut de la communauté francophone.

### 5.1.1.2. L'État québécois après 1960

Nous avons indiqué à la section précédente les pressions qui se sont exercées dans les années 50 sur l'État québécois: revendications d'une nouvelle intelligentzia pour réformer le rôle de l'État (ex.: Cité libre) et plaidoyers populaires pour une meilleure participation aux questions d'intérêt général (ex.: les syndicats de travailleurs et les mouvements laïcs).

Bien que nous admettions que l'État ait amorcé certains déblocages dans le processus politique dès 1960, nous hésitons à soutenir l'idée de rupture que l'on accorde généralement à cette brève période (1960-1962) symbolisée par l'expression révolution tranquille. À ce sujet, nous nous rallions à l'opinion exprimée par Julien, Lamonde et Latouche[10] et reprise par McRoberts et Postgate[11]. Ces auteurs reconnaissent à la révolution tranquille le mérite d'avoir mis en échec les aspects idéologiques du nationalisme conservationniste

---

10. Pierre-André Julien, Pierre Lamonde et Daniel Latouche, Québec 2001: une société refroidie, Sillery, Éditions du Boréal Express, 1976, 213 p.

11. Voir la note 1 de ce chapitre.

mais récusent l'idée qu'elle ait remis en question les structures politiques. Celles-ci seront révisées à partir de 1962 et trouveront leur aboutissement autour d'un nouveau consensus, l'idéologie du dépassement.

La révolution tranquille aura permis à la nation canadienne-française d'apprivoiser son "soi collectif" et d'expérimenter un nouveau langage fondé sur la confiance en ses propres capacités. Des modèles originaux de vie québécoise pouvaient être développés et prouveraient leur validité en resituant le nationalisme sur des prémisses libérées des rigidités de l'Église et du capital étranger. Nous paraphraserons cette conquête par l'expression anglaise caricaturée, "That's what Québec wants"[12]. Le parachèvement des travaux d'aménagement hydro-électrique de la rivière Manicouagan, symbole de l'aptitude des Canadiens français à rivaliser de talents avec les autres États, correspond aussi à cette période. Pour reprendre l'expression de McRoberts et Postgate, "pendant quelques années, tout parut possible"[13]. En un mot, le rattrapage avec les autres sociétés devait être teinté par une "manière de faire" québécoise. Allait ainsi naître ce qu'on désignera par québécitude.

L'acquisition de ces nouvelles convictions allait entraîner une transformation des mentalités face au rôle de l'État. Du coup, le gouvernement du Québec devenait le gouvernement d'une communauté francophone, majoritaire sur son territoire et résolue à affirmer son identité et sa volonté de réussite dans les secteurs de l'activité économique et sociale. Pour ce faire, on réquisitionnait en quelque sorte la seule institution sur laquelle on croyait détenir une certaine influence,

---

12. Par opposition à l'expression canadienne-anglaise "What does Québec want?".

13. McRoberts et Postgate, op. cit., p. 117.

le gouvernement provincial. On exigeait de celui-ci qu'il devînt le porte-parole et le moteur d'un nouveau projet de société. Les conséquences de ce ralliement autour d'un appel au dépassement signifiait, pour l'État québécois:

- qu'il assume une fonction nationale, c'est-à-dire représentative de la majorité francophone;

- qu'il exerce les pouvoirs qui lui étaient dévolus par l'A.A.N.B. et qu'il rapatrie du gouvernement central, sinon les compétences lui permettant de remplir son mandat de gouvernement national, du moins les recettes fiscales et les pouvoirs suffisants pour gérer les efforts collectifs de prise en main de l'espace politique, économique, social et culturel.

Par ailleurs, là où le gouvernement fédéral se présentait, au cours des années 50, comme l'alternative à l'absolutisme ecclésiastique et politique de Duplessis et qu'il accueillait l'adhésion des forces réformistes, il devenait soudainement suspect de vouloir entraver l'éclosion de la nation canadienne-française s'il lui refusait les moyens d'intervenir directement sur son propre développement. Les démarches revendicatrices du Québec, sous l'administration des Jean Lesage, René Lévesque et Paul Gérin-Lajoie, peuvent donner lieu à deux interprétations. La première, répandue au sein du Canada d'expression anglaise, soutient qu'on acquiesce au projet québécois de rattrapage et d'uniformisation au reste du Canada. L'unité canadienne y trouverait son profit. L'autre tend à démontrer la naissance d'un mouvement irréversible vers l'accréditation d'une souveraineté nationale. Le politicologue Gérard Bergeron admet volontiers que "l'aboutissement normal de la québécitude est l'indépendance".

Entre ces deux thèses, il est raisonnable de croire qu'à l'époque, le gouvernement québécois était davantage préoccupé de trouver les ressources nécessaires, d'une part, pour répondre aux besoins exprimés par la population en matière d'éducation, de services de santé et de services sociaux, particulièrement en milieu urbain. D'autre part, l'État québécois, fort de sa reconnaissance par l'intelligentzia qui lui avait transféré son adhésion, se devait d'engager un calendrier de réforme dont le résultat aurait pour effet de procurer de nouveaux débouchés aux francophones, refoulés à la porte des entreprises anglo-saxonnes logées au Québec et de la fonction publique fédérale, réservée de préférence aux Canadiens d'expression anglaise.

À cette interprétation, on peut ajouter, en dissonance, d'autres opinions articulées autour du principe que la nouvelle classe moyenne, issue des administrations institutionnelles de l'Église (le système scolaire et hospitalier, surtout), ait utilisé et renchéri l'argumentation nationaliste pour s'assurer un rôle de premier plan au sein d'une Administration publique dont elle était, par intérêt de classe, le promoteur le plus acharné. Nonobstant les interprétations multiples, force nous est de constater que, bénéfiques ou non pour la majorité, les initiatives dans le domaine économique (la nationalisation de l'hydro-électricité et la sidérurgie) ou social (l'assurance-hospitalisation, la Régie des rentes) ont contribué à renforcer la vocation d'État québécois.

Le nationalisme comme variable influençante ou influencée, selon les interprétations, a néanmoins suscité une restructuration en profondeur de l'Administration publique québécoise et, par voie de conséquence, établi les paramètres du discours et de l'action politique, tels qu'on les percevait jusqu'à tout récemment. L'Administration québécoise, omniprésente comme l'Église l'était peu de temps auparavant, a acquis, par voie législative ou réglementaire, une portion significative

des lieux de pouvoir où il était possible, voire inévitable, d'asseoir des titulaires francophones. On a créé ainsi, entre 1960 et 1965, 27 institutions administratives supérieures et on a augmenté les effectifs de la fonction publique de 53 %. Aussi, au chapitre des dépenses publiques, D. Latouche observe un accroissement annuel moyen de 21 % par rapport à 8 % entre les années 1966 et 1970.

L'État, devenu régulateur de l'activité économique et sociale, s'impose donc comme le centre dominant de la croissance économique et comme centre de référence pour les initiatives d'origine francophone. Ce capitalisme d'État, appuyé par un nationalisme alimenté, selon certains auteurs, par la classe bureaucratique, renferme, à notre avis, la clef principale de l'évolution de la pensée québécoise vers une affirmation de son identité et de sa revendication pour un statut officiel de la langue française. Pour résumer, retenons que les législations en matière de statut linguistique ont succédé aux efforts consentis pour l'affirmation des statuts politique, économique et social. Il est par ailleurs intéressant d'observer que le nationalisme culturel (protection de la langue française)[14] des années 30 à 60, remplacé par un nationalisme politique et économique au cours des années 60, a été récupéré dans une phase subséquente au début des années 70. Évidemment, les postulats étaient différenciés et la confirmation politique du Québec plus cohérente bien que davantage complexe. Le poids des institutions publiques ou privées à caractère public (ex.: la Société générale de financement et la Caisse de dépôt et placement du Québec) a pris une telle importance en moins de 10 ans que de nouvelles stratégies s'imposaient à l'Administration publique québécoise. Ainsi, mieux comprise et gérée, la place des francophones au sein de nouvelles structures allait susciter leur volonté ferme de stimuler

14. J.-C. Corbeil, op. cit., p. 20.

l'intervention politique quant au statut de leur langue dans les réseaux qu'ils s'étaient donnés. La concurrence des statuts entre la langue anglaise et la langue française sur le territoire québécois allait désormais mobiliser l'attention des autorités politiques. Observons qu'au niveau canadien, la loi sur le bilinguisme de 1968 s'était efforcée d'accréditer l'égalité des statuts des langues française et anglaise dans l'Administration fédérale. Bien qu'il n'entre pas précisément dans notre analyse d'évaluer le rendement de cette législation sur le statut de la langue française au Québec, il est utile d'indiquer qu'elle ne semble pas avoir constitué un élément déterminant de l'intervention de l'État québécois dans le champ de la politique linguistique. Nous verrons plus loin dans ce chapitre comment, cependant, l'adoption de la Charte des droits et libertés, en préambule à la nouvelle Constitution ratifiée en 1982, pourrait influencer le statut juridique de la langue française au Québec.

### 5.1.2. LA SITUATION LINGUISTIQUE: LES DEVOIRS DE L'ÉTAT QUÉBÉCOIS

#### 5.1.2.1. La langue et la modernisation politique

Dans la sous-section précédente, nous avons insisté sur l'accroissement du rôle de l'État québécois à la demande d'une nouvelle classe moyenne soucieuse de pénétrer certains lieux de pouvoir économique et social. Le nouveau mandat du gouvernement provincial promu au titre de gouvernement national consistait dorénavant à procurer aux francophones des "foyers d'accueil" susceptibles de renforcer leur position stratégique sur le territoire québécois. Mais on s'est vite aperçu des obstacles posés à la langue des communications de la majorité francophone. On constatait de plus en plus que la langue des échanges et de l'exercice du pouvoir

n'était pas la langue française. Les transactions d'influence étaient toujours entre les mains de la minorité anglophone québécoise, affiliée aux réseaux anglo-canadiens et américains. En fait, outre l'Administration publique, le secteur privé était somme toute fermé à la participation supérieure des francophones. Un rapport du Centre de recherche en développement économique de l'Université de Montréal indique par exemple que, de 1965 à 1969, à peine 22,5 % des diplômés de l'Université de Montréal s'étaient intégrés au secteur privé à leur premier emploi et que seulement 13,7 % d'entre eux y étaient restés. Les proportions pour les années 1970 à 1973 témoignent des mêmes constantes[15].

En outre, à la fin des années 60, l'État, en partie essoufflé par une décennie de réformes et de mise en place des nouvelles structures, n'était plus en mesure d'absorber les clientèles fraîchement sorties des écoles et des universités québécoises. Mis à part la formulation de politiques vigoureuses de recrutement auprès des entreprises privées, il devenait difficile d'assurer des débouchés stables aux francophones dans les secteurs de l'administration et de l'industrie. Il devint donc raisonnable de songer à une intervention gouvernementale directe pour résoudre ce problème. Aussi, le refus du gouvernement fédéral d'entériner le français comme langue prioritaire au Québec renforçait le sentiment que, seul, un gouvernement élu par la majorité francophone pouvait agir pour le mieux. À cette observation s'ajoutait le fait que l'intervention fédérale pour la protection des minorités francophones à l'extérieur du Québec n'indiquait pas une performance rassurante. Le recensement de 1971 démontre que 45 % seulement des francophones hors Québec utilisaient le français comme langue de communication occasionnelle à la maison et que 4,3 % l'utilisaient régulièrement.

---

15. Rapport du Centre de recherche en développement économique de l'Université de Montréal, dans Le Devoir, janvier 1975.

Comme le rappellent McRoberts et Postgate, "les politiques linguistiques du gouvernement fédéral n'ont pas réussi à atténuer le sentiment des Québécois qu'une société française était impossible ailleurs qu'au Québec"[16].

Quant à la nécessité de plus en plus ressentie d'engager la responsabilité de l'État québécois afin de favoriser l'embauche de francophones au sein des entreprises privées et de leur assurer des cadres d'opération en langue française, nous constatons les hésitations du gouvernement à s'immiscer dans les politiques de régie interne du secteur privé. Cette lenteur devait accroître, par ailleurs, l'impression d'aliénation et de vulnérabilité des francophones et stimuler la montée du mouvement souverainiste auprès des classes moyennes. La prise en main véritable par les francophones de leur espace économique devait passer par un contrôle global sur toutes les juridictions, particulièrement en matière économique et culturelle.

### 5.1.2.2. La mobilisation des classes

Il ne nous appartient pas de répertorier dans ce document les étapes de l'institutionnalisation du syndicalisme au Québec. Toutefois, nous croyons fondamental le rôle de celui-ci dans le processus politique vers la reconnaissance du statut prioritaire et officiel de la langue française. La situation peut se résumer de la manière suivante:

- Les syndicats québécois ont centré leurs activités au Québec et ont toujours refusé, sauf la F.T.Q., de s'associer à d'autres syndicats canadiens ou internationaux.

---

16. McRoberts et Postgate, op. cit., p. 159.

- Les syndicats ont renforcé leur position par l'adhésion massive des salariés des secteurs public et parapublic, majoritairement francophones (la C.S.N., par exemple, recrute plus de la moitié de ses adhérents dans le secteur public), en acceptant de faire valoir la cause de la participation francophone aux centres des décisions économiques.

- Les syndicats ont assimilé lutte des classes et nationalisme afin de consolider la mobilisation de la classe ouvrière et de la classe moyenne bureaucratique. Cette stratégie amenait directement les syndicats, la C.S.N. et la C.E.Q. surtout, à s'intéresser à la langue des communications à l'intérieur des entreprises et à l'organisation des institutions et des programmes de promotion des ressources francophones. De cette façon, les revendications québécoises auprès du gouvernement fédéral étaient appuyées dans la mesure où les autorités politiques québécoises savaient rallier les syndicats et leur consentir les pouvoirs et conditions de travail qu'ils revendiquaient.

- La prise de position des syndicats[17], un peu forcée certes, en faveur de l'intégration des immigrants à la majorité francophone et leur adhésion à l'idée d'un Québec unilingue ont eu pour effet de consacrer la légitimité de la position législative du Québec sur la reconnaissance du statut de la langue française.

---

17. Communiqué de presse de la C.S.N., Montréal, 26 janvier 1979.

Il ne fait aucun doute, à notre avis, que cette adhésion, dans la mesure où la thèse d'un syndicalisme québécois idéologique accrédite la percée du pouvoir francophone au Québec dans les années 60 et 70, constitue un indicateur précieux pour l'avenir. Nous établissons notre point de vue sur la tendance aujourd'hui perceptible d'un ralentissement de l'ardeur nationaliste des syndicats aux prises avec des problèmes plus "urgents": la crise économique et ses répercussions sur l'emploi, la perte du pouvoir d'intervention devant la rigidité des autorités politiques et, enfin, les mutations douloureuses qui assaillent l'organisation même du syndicalisme québécois.

Dans le même axe de pensée, nous soumettons que la crise économique et sociale qui secoue le Québec depuis quelques années pourrait provoquer un ressentiment pour toute démarche politique qui serait concentrée sur un discours strictement nationaliste. Les francophones constatent progressivement que l'enjeu principal de leur intégration à l'économie nord-américaine n'est plus directement tributaire du processus politique. La tendance à cet effet s'exprime d'autre part en provenance de l'État par une remise en question de son engagement comme élément moteur du développement. Une gamme de facteurs militent en faveur de cet indicateur:

- l'État québécois n'a plus et ne peut plus justifier par l'intervention fiscale son rôle de premier plan comme agent de développement économique;

- les limites de l'intervention gouvernementale dans la mise sur pied d'infrastructures économiques et sociales ont été atteintes. À cet égard, on observe même une politique de "dégonflage" de l'appareil public et une tendance, sinon encore véritable, tout au moins manifeste dans le discours politique des partis. Le ministre Pierre Marc Johnson résume

ainsi cette nouvelle attitude: "[...] la crise actuelle va nous obliger à remettre en question cet État-providence qui nous a si bien servis par le passé - au Québec notamment, où l'État s'est avéré un véritable catalyseur de la volonté de s'affirmer des francophones [...]. Ce n'est que très récemment que l'on a commencé à s'interroger sur la pertinence des programmes gouvernementaux, ici comme ailleurs en Occident."[18]

En quelque sorte, l'État ne confirme plus sa disponibilité à répondre à tous les besoins exprimés. L'État-providence veut se transformer en État-planificateur et n'être que l'un des lieux d'animation de la vie économique, sociale, voire culturelle. S'il s'engage à aménager l'"employabilité" des ressources québécoises, il n'explique pas comment il entend favoriser la protection de l'héritage francophone dans l'application du virage technologique[19], ni comment il entend favoriser le renforcement des regroupements syndicaux (majoritairement francophones) pour la promotion des droits des travailleurs.

En conclusion de cette partie, on peut dégager les points suivants:

- Le déséquilibre des forces syndicales devant la crise économique et sociale risque de déstabiliser les acquis des travailleurs francophones et, par conséquent, de réduire leur pouvoir de revendication au chapitre de la langue du travail.

---

18. Discours prononcé par le ministre québécois des Affaires sociales, P. M. Johnson, le 31 janvier 1984.

19. Le virage technologique. Bâtir le Québec. Phase 2. Programme d'action économique 1982-1986, gouvernement du Québec, Développement économique, 1982, 248 p.

- Le désengagement progressif des autorités publiques de certains programmes (ex.: la privatisation de l'économie) pourrait avoir pour effet de transférer le rôle régulateur de l'activité économique et sociale auprès des grandes sociétés, surtout multinationales et américaines, et orienter celle-ci vers le développement des technologies de pointe. Or, on sait que ces industries exigent une formation avancée et que ses termes de référence échappent habituellement aux contraintes nationales[20].

- Les deux constats précédents pourraient marginaliser les gains observés depuis 30 ans par la population francophone du Québec et entraver de façon irréductible le rendement visé par les politiques linguistiques du gouvernement du Québec.

### 5.1.2.3. Les politiques linguistiques et la reconnaissance du statut prédominant de la langue française

Dans cette sous-section, nous rappellerons les éléments de considération préalables à la formulation de la problématique du statut d'une langue et nous décrirons les fondements stratégiques sur lesquels les pouvoirs politiques québécois se sont appuyés pour l'adoption de législations décrétant la langue française, langue officielle du Québec. Notre analyse se concentrera de façon particulière sur la Charte de la langue française. Nous ne croyons pas nécessaire cependant de revoir les

---

20. Dossier "L'industrie de l'information", Bulletin de l'Idate, nº 8, septembre 1982, p. 129 et 551.

nombreuses législations portant sur l'emploi de la langue française[21].

Enfin, nous tenterons de repérer un certain nombre d'indices permettant l'identification des tendances significatives quant à l'avenir du statut de la langue française au Québec.

## Éléments théoriques

L'exposé de Daniel Monnier sur les éléments de définition du statut d'une langue[22] regroupe trois composantes:

- l'aspect concurrentiel dans lequel une ou des langues se voient contraintes d'évoluer;

- la portée des usages consentis à l'échelon des relations secondaires (communications institutionnalisées), de façon plus singulière au sein du système scolaire, de l'Administration publique et des relations économiques;

- les perceptions et attitudes par rapport à la langue.

## La situation québécoise (1960-1976)

Les études des diverses commissions et organismes (Commission Laurendeau-Dunton, Commission Gendron, Office de la langue française), organismes mis sur pied depuis 1960, en arrivent à un diagnostic unanime: depuis 1760, le statut de la langue française est un statut de

---

21. Nous renvoyons les lecteurs à l'énumération établie par J.-C. Corbeil, op. cit., appendice 2, pp. 145-146.

22. Daniel Monnier, Les enjeux du statut de la langue française chez les jeunes Québécois francophones, exposé présenté à l'A.C.R.S.A., juin 1980.

langue dominée. La Conquête lui a enlevé sa préséance comme véhicule des relations institutionnalisées. Les trois principales législations en matière linguistique adoptées depuis 1969 (loi 63 en 1969, loi 22 en 1974 et loi 101 en 1977) reconnaissent ce fait. En troisième lieu, toujours selon les catégories de Monnier dans l'introduction à son essai sur le statut, on peut déduire que la langue la plus valorisée au Québec est la langue anglaise. Quant aux conditions d'exercice dans les relations générales (communications ludiques et communications entre individus, par exemple), l'usage linguistique rallie une majorité francophone. Le gouvernement a légiféré à trois reprises sur la langue:

- Loi pour promouvoir la langue française (loi 63), en 1969;

- Loi sur la langue officielle (loi 22), en 1974;

- Charte de la langue française (loi 101), en 1977.

Ce n'est pourtant que dans la loi 22 que la langue française est consacrée langue officielle du Québec, malgré la reconnaissance simultanée du bilinguisme institutionnalisé. Cependant, nous soumettons que le cadre de référence générale de la Charte de la langue française est celui sur lequel nous devons nous concentrer: la Charte conclut, en effet, une longue période de maturation et de controverse, elle institutionnalise l'unilinguisme français en accordant un statut de langue minoritaire à l'anglais et enfin, ses principes et sa stratégie d'appui sont restés les mêmes, la loi étant toujours en vigueur, malgré les réaménagements ponctuels (c'est-à-dire les décisions judiciaires sur la constitutionnalité de certaines dispositions, loi 57).

La Charte de la langue française porte simultanément sur le statut et la qualité de la langue française.

Les fondements stratégiques de la politique qui la sous-tend sont, en outre, explicités[23]:

- Le Québec jouit d'un statut national. La majorité de sa population est d'expression française et il est impératif que la "cohésion nationale" s'inspire de cette donnée démographique et constante dans l'histoire du Québec.

- La nation québécoise, en majorité francophone, reconnaît néanmoins la coexistence d'un certain nombre d'autres langues minoritaires véhiculées par des groupes d'origine culturelle et ethnique diverse, dont les anglophones. Elle reconduit, par ailleurs, la nécessité de leur maintenir des institutions stables et précédemment implantées.

- L'unilinguisme seul peut renforcer les chances de survie de la langue française, tout en ne rejetant pas l'aspect concurrentiel de la langue anglaise. En fait, on internationalise davantage la dimension concurrentielle de la langue anglaise en l'évacuant du champ relationnel institutionnalisé au sein des frontières nationales du Québec.

- Le principe d'unilinguisme institutionnalisé entraîne des pouvoirs résiduels quant à la langue d'usage, du travail et des transactions économiques et sociales, internes et externes.

---

23. Voir: Camille Laurin, Le français, langue du Québec, Montréal, Éditions du Jour, 1978, 214 p. Voir aussi: J.-C. Corbeil, op. cit., pp. 98-99.

## 5.2. LES PERSPECTIVES D'AVENIR: LES NOUVEAUX INTERVENANTS

L'adoption de politiques linguistiques cohérentes au Québec est récente. Il aura fallu, en réalité, plus de 200 ans pour que le Québec rapatrie le statut dominant de la langue de sa majorité historique et culturelle. Au même moment, l'aménagement linguistique doit également tenir compte d'une pluralité de facteurs, aussi importants sinon plus que la norme démographique, quant à la reconnaissance, le maintien et la stabilité du statut. Nous soumettons que l'émergence de nouveaux intervenants risque fort, au cours des 15 ou 20 prochaines années, de modifier l'équation politique québécoise et canadienne.

À court et moyen terme, les résultats espérés de l'implantation statutaire du français dans les institutions publiques et privées devraient, en principe, se vérifier. Ils sont d'ores et déjà visibles. Toutefois, la position stratégique, qui détermine le territoire de l'intervention politique québécoise depuis les années 60, semble menacée par la réalité intérieure et extérieure au Québec.

À l'heure des grandes mutations technologiques et sociales, l'équation politique québécoise et canadienne est en train de changer. De nouveaux intervenants font leur apparition et imposent des contraintes à la marge de manoeuvre du protecteur institutionnel principal de la langue française, le gouvernement du Québec. Nous identifierons ces intervenants et la direction probable de leurs actions futures.

Tendance lourde 18: Émergence du gouvernement fédéral en tant qu'intervenant puissant en matière linguistique.

On retrouve les origines de cette tendance dans la politique de bilinguisme et de biculturalisme qui a caractérisé les 16 années du gouvernement Trudeau, 1968-1984. Le sens de cette politique a été de tenter de faire du Canada un pays au moins nominalement bilingue. Pour réaliser cet objectif, le gouvernement Trudeau a:

- introduit et ensuite renforcé le French power à Ottawa, c'est-à-dire la présence de francophones dans la haute administration fédérale et le cabinet lui-même;

- tenté de généraliser le bilinguisme officiel fédéral. Cet objectif a été partiellement atteint mais le fait est que, même en 1984, dans les instances fédérales, "if you want to be listened to, speak in French, if you want to be heard, speak in English";

- aidé la francophonie à l'extérieur du Québec par des actions politiques, culturelles et économiques;

- combattu avec acharnement l'indépendantisme québécois;

- combattu directement et indirectement la loi 101;

- établi de nouvelles règles du jeu avec la Charte canadienne des droits et libertés. Cette Charte remet en question l'exclusivité provinciale en matière de juridiction linguistique.

Quels seront les agissements probables des gouvernements fédéraux de l'avenir? Tout d'abord, notons que les deux chefs actuels des partis principaux, M. John Turner et M. Brian Mulroney, ont pris des positions assez semblables sur les questions linguistiques. On

peut même prétendre qu'au cours de l'hiver 1984, M. Mulroney a exprimé une opinion proche de celle de Trudeau sur les questions linguistiques manitobaine et québécoise alors que M. Turner a affiché un non-interventionnisme qui rappelle plutôt la philosophie de l'ancien chef conservateur, M. Joe Clark, lequel s'était fait l'apôtre d'un Canada fort décentralisé. Cependant, même si les deux chefs actuels changent de place provisoirement sur le spectre politique, la machine électorale de leur parti respectif les ramène à l'ordre. Le Parti libéral se doit de maintenir une certaine continuité à la manière de Trudeau du fait que sa force principale reste au Québec. Le Parti conservateur de M. Mulroney prétend gagner le Québec tout en conservant l'Ontario et l'Ouest. Il doit donc adopter des politiques pas trop différentes de celles des libéraux, du moins en matière linguistique.

Il résulte de ce qui précède que la tendance lourde que constitue la présence du gouvernement fédéral sur la scène linguistique va probablement se prolonger dans l'avenir. Cette présence fera pression pour un assouplissement de la réglementation linguistique québécoise et imposera probablement des contraintes à la marge de manoeuvre du gouvernement du Québec.

En ce qui concerne l'évolution probable de la politique du gouvernement du Québec en matière linguistique, nous l'aborderons dans la prochaine section.

| |
|---|
| Tendance lourde 19: Conflit persistant entre forces centrifuges et centripètes au Canada: l'issue de ce conflit est très incertaine. |

Deux grandes forces se disputent le contrôle politique du Canada. D'une part, nous avons l'ensemble des forces centrifuges qui visent à diminuer la puissance du centre (le gouvernement fédéral) au profit de la périphérie. Ces forces se concrétisent par plusieurs mouvements distincts et parallèles mais qui ont un point commun: ils sont tournés contre le centre. Dans cette catégorie, nous incluons:

- le nationalisme québécois dans son incarnation souverainiste, indépendantiste ou autonomiste;

- l'autonomisme économique albertain. À l'apogée de la puissance économique de l'Alberta au moment de la crise du pétrole, le Premier ministre Lougheed avait articulé une opinion constitutionnelle qui ressemblait étrangement à la souveraineté-association péquiste. La différence était que le Parti québécois souhaitait une souveraineté politique avec une association économique alors que M. Lougheed souhaitait une souveraineté économique assortie d'une association politique;

- l'autonomisme culturel de la Colombie-Britannique. En effet, cette dernière fait cavalier seul et perçoit sa frontière culturelle comme étant les Rocheuses. Le mode de vie de la Colombie-Britannique s'inspire beaucoup plus de son voisin californien que des autres provinces canadiennes;

- la flambée autonomiste terre-neuvienne, alimentée par des visions d'opulence à partir de l'exploitation du pétrole;

- l'isolationnisme traditionnel des provinces maritimes;

- le manque d'identité canadienne et la recherche quasi perpétuelle pour en découvrir une

(les commissions sur le bilinguisme et le biculturalisme et Pépin-Robarts, et maintenant la Commission royale Macdonald).

Aux forces centrifuges s'opposent un certain nombre de forces centripètes. Outre l'idéologie centraliste, il existe aujourd'hui, à nos yeux, le début d'une nouvelle tendance néo-fédéraliste basée sur la réalité de la crise économique. La nouvelle révolution industrielle, les nouvelles technologies créent une situation que l'économiste Schumpeter avait très bien décrite dans les années 30. Il prétendait alors que les crises capitalistes sont des "ouragans de destruction créatrice". Aujourd'hui, la transition entre une seconde et une troisième vague industrielle se fait sous le signe de la turbulence et la perturbation. Cette turbulence s'exprime par le chômage, la désindustrialisation, le redéploiement territorial des activités économiques, etc. Pour gérer cette turbulence, un état centraliste fort est perçu comme nécessaire par certains. Cette nouvelle idéologie d'un gestionnaire suprême de la transition milite en faveur d'un nouveau centralisme qui réduirait finalement l'autonomie des provinces.

Nous ne pouvons à présent identifier le gagnant éventuel car les deux forces centrifuges et centripètes semblent se neutraliser. La tendance relativement centrifuge des années 70 pourrait bien se renverser au milieu des années 80 ou plus tard.

| Tendance lourde 20: Conflit persistant entre l'idéologie de la privatisation et celle du dirigisme: issue incertaine. |
|---|

En marge du conflit entre les niveaux de gouvernement, il existe un second conflit entre le secteur public

dans son ensemble et le secteur privé. Ici aussi, deux forces s'affrontent et, pour le moment, se neutralisent. D'une part, l'effet de ressac (backlash) contre les abus de l'État-providence favorise une privatisation accélérée de l'économie. Cette idéologie s'appuie sur des mouvements internationaux tels que:

- la célèbre proposition 13 en Californie visant la limitation du pouvoir d'imposition de l'État;

- le succès relatif du "Reaganomics" aux États-Unis;

- la réélection de Mme Thatcher en Grande-Bretagne;

- la désaffection croissante du public dans la plupart des pays vis-à-vis de l'État, de ses institutions et des politiciens en général.

La contre-tendance favorise un dirigisme ou du moins une société de concentration où l'ensemble des acteurs économiques et politiques harmonisent leurs interventions. Cette idéologie issue du colbertisme mercantiliste et de ses dérivées contemporaines s'appuie sur un argument choc: le succès phénoménal du Japon, qui a su relever tous les défis et se hisser à la seconde place sur le palmarès des grandes puissances économiques. La clef de son succès, c'est le consensus à la japonaise, le "Japan inc.", le nationalisme économique orchestré par MITI, le ministère du Commerce international, organe suprême de coordination. Le succès mitigé de pays occidentaux comme la France (avant la crise de 1981-1983) et de l'Autriche, tous deux ayant des politiques de concertation à la japonaise, militerait en faveur de cette option.

Il existe un fait important au centre du conflit entre ces deux tendances. Aujourd'hui, l'État est en train de perdre son pouvoir de régulation de l'économie mais, en même temps, se voit imposer un fardeau plus lourd de responsabilités. Le pouvoir est perdu par l'intégration de la production mondiale maintenant gérée par la firme multinationale. En même temps, les responsabilités augmentent, engendrées par les perturbations associées à la transition vers l'ère néo-industrielle. De ce dilemme naît le conflit privatisation/dirigisme. Faut-il aller dans la direction d'Adam Smith ou de Colbert? Marx ne figure plus tellement dans ce grand choix.

L'évolution du milieu politique et l'émergence de nouveaux intervenants apportent une nouvelle dimension à la question linguistique. Le gouvernement québécois sera-t-il en mesure, dans l'avenir, de mettre en application une politique linguistique sans le concert actif des autres intervenants?

## 5.3. PROSPECTIVE DU NATIONALISME QUÉBÉCOIS

Pour traiter ce point, nous devons d'abord poser une question plus fondamentale: où s'en va le nationalisme québécois? S'il est en montée, le peuple québécois confiera à son gouvernement les pleins pouvoirs pour le défendre et, du même coup, pour défendre la langue française. S'il est au contraire en recul, ce mandat sera retiré au gouvernement du Québec.

Pour nous aider à mieux répondre à ces questions, nous avons fait appel aux résultats du sondage d'avril 1984 de la firme Sorecom, effectué pour le compte du Mouvement national des Québécois. Les résultats de celui-ci sont présentés dans ce chapitre. Certes, un sondage ponctuel ne reflète que le point de vue de l'échantillon consulté et ne saurait prétendre prévoir l'avenir. Mais, dans la mesure où les résultats sont valables pour le présent, ils constituent des faits porteurs

d'avenir. Pour les fins de notre étude, retenons, sur le plan politique, les idées-forces suivantes:

1. En termes de priorité, la perception de la hiérarchie des dossiers pour les Québécois se lit comme suit:

   Problème nº 1: paix dans le monde 80 %

   Problème nº 2: chômage 72 %

   Problème nº 3: pollution 70 %

   Problème nº 4: inflation 66 %

   Problème nº 5: taux d'intérêt 59 %

   Problème nº 6: avenir du français 57 %

   Problème nº 11: indépendance du Québec 28 %

On notera la conscience de plus en plus internationale des Québécois (paix dans le monde) et la perte d'importance de la question nationale. L'avenir du français est en sixième position (59 % chez les francophones et 53 % chez les allophones). L'importance de l'indépendance du Québec est en dernière position (11e sur 11). Curieusement, elle est jugée plus importante par les allophones (38 %) que par les francophones (25 %).

2. En ce qui concerne la souhaitabilité d'une plus grande indépendance pour le Québec:

   30 % favorisent plus d'autonomie;

   20 % sont pour le statu quo;

   15 % pour un fédéralisme plus centralisé;

   13 % pour la souveraineté-association;

   6 % pour l'indépendance absolue.

3. En ce qui concerne le French power à Ottawa:

41 % considèrent que c'est une bonne chose:

30 % considèrent que rien n'a changé;

7 % considèrent que c'est une mauvaise chose.

4. En ce qui concerne l'identité nationale, il est intéressant de constater que:

48 % des francophones s'identifient prioritairement comme Canadiens français;

13 % s'identifient comme Canadiens tout court;

37 % s'identifient comme Québécois tout court.

5. En ce qui concerne la loi 101 et son impact sur la langue anglaise:

29 % des francophones la jugent trop sévère;

42 % la jugent juste;

18 % ne la jugent pas assez sévère.

6. Enfin, en ce qui concerne l'impact probable de l'indépendance du Québec sur la situation de la langue et de la culture françaises au Québec:

42 % des francophones pensent qu'il n'y aurait pas de changement;

36 % pensent qu'il y aurait amélioration;

16 % estiment que la situation se détériorerait.

À partir de ces résultats et de notre diagnostic global sur l'évolution historique de l'idéologie politique au Québec, nous pouvons maintenant aborder la question de

la prospective du nationalisme québécois. Deux interprétations s'affrontent. Personne ne parle, à notre connaissance, d'un renouveau ou d'une vitalité du nationalisme québécois dans les années 80. Les deux positions plausibles se lisent comme suit:

- Prévision 1: Déclin accéléré du nationalisme québécois;

- Prévision 2: Le nationalisme québécois change de forme. Il entre dans une nouvelle étape du cycle de vie.

La première interprétation est fort populaire aujourd'hui et est articulée par des auteurs tels que Serge Proulx, Pierre Vallières, etc.[24]. On voit le nationalisme submergé par les nouvelles technologies, l'écologie, les nouveaux styles de vie, etc. La seconde interprétation que nous préconisons est plus nuancée. Elle se résume dans l'articulation de la tendance lourde suivante:

> Tendance lourde 21: Maturation du nationalisme québécois. Il passe d'une phase radicale à une phase "adulte".

Si on applique la théorie des cycles de vie à un mouvement social comme le nationalisme, on peut prétendre que le nationalisme québécois n'est pas nécessairement en déclin. Il aurait plutôt franchi sa phase jeune et radicale dont l'apogée se situerait dans la période allant de la révolution tranquille au référendum de 1980. La crise d'octobre 1970 aurait marqué la fin du

---

24. Voir: Serge Proulx et Pierre Vallières (éd.), Changer de société, Montréal, Québec-Amérique, 1982, 298 p.

nationalisme militant et violent. Les années 70 se sont soldées par d'importants progrès dans le cadre de la législation linguistique du gouvernement libéral de M. Bourassa et le premier mandat du gouvernement péquiste, 1976-1981. Le référendum de 1980 marquerait un nouveau tournant. Le nationalisme jeune et radical fait place à un nationalisme adulte.

Quelles sont les caractéristiques principales de ce nationalisme adulte? Il est principalement conservateur dans le sens qu'il souhaite protéger les acquis de la phase radicale mais ne pas nécessairement les augmenter. Les acquis que l'on veut conserver sont en fait au nombre de six:

Acquis nº 1: Le statut prédominant de la langue française au Québec

Ce statut obtenu par la législation et la réglementation linguistiques québécoises est cher aux Québécois francophones et il est de moins en moins contesté par les anglophones et allophones de la province.

Acquis nº 2: Un pouvoir politique pour les francophones au Québec qui correspond à leur statut majoritaire

Il s'agit de l'extension de la célèbre formule "Maîtres chez nous". Les francophones sont des personnes dont la langue maternelle est le français et qui généralement (mais pas nécessairement) sont nées au Québec.

Acquis nº 3: Un revenu économique pour les francophones à peu près paritaire à celui des anglogènes ou allogènes

Il s'agit de l'extension économique de la même formule, non pas seulement "Maîtres chez nous", mais "aussi riches que les autres".

Acquis nº 4: La participation des cadres francophones dans la haute administration du secteur privé

Cet acquis se distingue du nº 3; il préconise un pouvoir de décision francophone dans le secteur privé. On peut être riche et dépendant. Le Québécois souhaite être riche et participer aux grandes décisions. Il s'agit en fait d'un désir de capitalisme francophone en ce qui a trait à la production et non plus seulement en ce qui regarde la consommation. Il s'exprime par l'émergence d'entrepreneurs francophones.

Acquis nº 5: La préservation du "French power" à Ottawa

La participation des Québécois francophones dans la haute administration fédérale y compris le cabinet est un acquis de l'ère Trudeau que le Québécois désire conserver. Si un gouvernement fédéral futur menace cet acquis, il est tout à fait probable de voir une résurrection du nationalisme radical.

Acquis nº 6: Préservation de la notion très subjective d'"égalité entre le Canada anglais et français"

La notion d'"égalité" rendue célèbre par le slogan de Daniel Johnson, "Égalité ou indépendance", est également très chère à la conscience québécoise. Il s'agit d'une égalité assez symbolique et subjective. Elle se concrétise peut-être par un "droit de véto" constitutionnel, une "souveraineté-association" "d'égal à égal", la reconnaissance du principe des "deux nations fondatrices" ou encore du "statut particulier" du Québec, province pas comme les autres. Si cette notion, même si elle est très subjective, n'est pas prise au sérieux, le résultat sera encore une fois une recrudescence du nationalisme militant.

Il résulte de ce qui précède que, si l'hypothèse d'un nationalisme conservationniste s'avère confirmée, toute politique reconnaissant tacitement les acquis aura comme effet de maintenir le nationalisme dans un état latent et inactif. Toute politique visant une expansion du nationalisme en sacrifiant d'autres objectifs jugés prioritaires par le peuple québécois (chômage, inflation, etc.) est destinée à échouer.

Enfin, toute politique visant un roll-back des acquis va réveiller le nationalisme endormi et lui redonner une vitalité militantiste.

Nous pensons que ces faits et contraintes seront éventuellement reconnus par les deux partis politiques et que, par conséquent, l'un et l'autre adopteront très probablement des politiques visant la préservation des acquis et non leur expansion ou leur réduction.

CHAPITRE VI

# Les transformations socioculturelles: évolution des modes de vie

---

6.1. Une rétrospective socioculturelle: évolution de l'*homo quebecensis*

6.2. Prospective des modes de vie et du système des valeurs

---

## 6.1. UNE RÉTROSPECTIVE SOCIOCULTURELLE: ÉVOLUTION DE L'HOMO QUEBECENSIS

Le champ rétrospectif que nous suggérons remonte aux années 50 et se poursuit jusqu'aux années 80. Nous retenons la période prérévolution tranquille comme point de départ parce que, croyons-nous, cette époque annonçait déjà les secousses qui, quelques années plus tard, allaient être revendiquées et rapatriées comme principaux éléments de repérage des mutations sociales et culturelles caractéristiques de la révolution tranquille.

L'analyse du système des valeurs d'une communauté constitue certes un projet d'étude délicat. En effet, trop de modèles scientifiques sont à la fois susceptibles d'explication du système et, en même temps, insuffisants pour résumer toutes les tendances qui permettent, à la fin, de dresser des configurations suffisamment réalistes pour signaler les attitudes collectives, particulièrement celles qui rejoignent l'imaginaire collectif et qui se prolongent dans l'acte politique.

Le concept du society building process tel que proposé par Bergeron et al.[1] présuppose le rattachement des concepts de modernisation, de développement et de croissance à l'évolution d'une vie sociale collective. Or, selon ce schéma d'analyse, la vie socioculturelle du Québec de 1945 à 1970 aurait évolué dans l'axe d'un rattrapage idéologique fondé sur une conception modernisante du Québécois et de son rôle au sein de la société. Cette approche, la plus constante, recoupe

1. Sous la direction de Gérard Bergeron et Réjean Pelletier, L'État du Québec en devenir, Montréal, Boréal Express, 1980, 409 p.

celles de Dion, de McRoberts et Postgate et de Latouche et al.[2].

En recouvrant la notion d'un Québec nouveau, nous devons donc considérer non plus seulement les capitaux ou les institutions, mais les enjeux soulevés par la coalition habitat, genre de vie, valeurs et aspirations[3]. À cet égard, le renforcement d'une culture urbaine plutôt que rurale et la montée du sécularisme et de nouvelles pratiques sociales dépouillées de traditionalisme interviennent comme tendances importantes pour résumer le chemin parcouru au cours de la période 1945-1970. La formation du nationalisme québécois, par opposition au nationalisme canadien-français, correspond également à cette période. Son trait distinctif se résume dans l'expression volontariste d'une conscience sociale et culturelle affirmant une identité de statut par rapport au grand ensemble anglophone nord-américain. Le transfert du nationalisme ethnocentrique au nationalisme s'impose peut-être comme le paramètre le plus fondamental pour l'étude de l'évolution culturelle québécoise de l'après-guerre. À cet égard, la remise en cause et le rejet de la doctrine du repli sur soi, remplacée par un activisme soulignant la nécessité de tisser des réseaux de communication, auront permis aux Québécois de mieux circonscrire leur univers et de ressentir le besoin d'ouverture vers l'extérieur.

---

2. Léon Dion, La prochaine révolution, Montréal, Leméac, 1973, 358 p.; Kenneth McRoberts et Dale Postgate, Développement et modernisation du Québec, Montréal, Boréal Express, 1983, 350 p.; Pierre-André Julien, Pierre Lamonde et Daniel Latouche, Québec 2001: une société refroidie, Sillery, Éditions du Boréal Express, 1976, 213 p.

3. Kenneth McRoberts et Dale Postgate, op. cit., p. 67.

Une question majeure s'impose si nous tentons de cerner l'éclosion de l'homme québécois nouveau (homo quebecensis). Est-ce à dire que les Québécois se sont découverts progressivement en percevant et en assimilant les options offertes par les nouvelles cultures techniques ou, préalablement, avaient-ils déjà mûri leur révolution avant de récupérer certaines possibilités de mieux affirmer leur personnalité collective? Une telle hypothèse soulève la prise en considération de nombreux facteurs. Or, il s'agirait normalement de dresser ici une typologie complète des nombreux vecteurs d'influence affectant l'identité québécoise. Les données manquent cependant pour dresser un bilan global de la situation québécoise actuelle. D'une part, la configuration des valeurs n'est pas très claire et, d'autre part, outre quelques observations d'ensemble, le recensement quantitatif ne peut s'opérer que dans des secteurs très particuliers. Les habitudes d'écoute télévisuelle ont, à ce titre, retenu plus spécialement l'attention des chercheurs. Le postulat de telles études repose sur l'idée que "la télévision a contribué, entre autres, à modeler les attitudes et les conduites de générations qui grandissent littéralement en face d'elle et que, de surcroît, par ses aspects nivellateurs, la télévision n'est pas sans affecter les valeurs culturelles et les habitudes linguistiques des auditeurs". Les travaux de Beauchamp et Bouchard[4] et de Caron, Giroux et Mayrand[5], nous aideront à identifier certaines tendances porteuses de signification pour l'avenir.

---

4. Sylvie Beauchamp et Pierre Bouchard, Le français et les médias. Les habitudes des Québécois, gouvernement du Québec, Conseil de la langue française, "Dossiers du Conseil de la langue française / Études et recherches", nº 11, 1982, XVII-218 p.

5. André H. Caron, Luc Giroux et Chantal Mayrand, Les Canadiens français et l'écoute de la télévision anglophone. Évolution 1976-1981, Université de Montréal, Département de communication, juillet 1983, 83 p.

## 6.1.1. LES CHANGEMENTS SOCIAUX

### 6.1.1.1. L'urbanisation

Bien que les Québécois aient constitué une population majoritairement urbaine depuis le début du XX$^{e}$ siècle, la reconnaissance d'une culture urbaine francophone ne semble s'être manifestée que beaucoup plus tard, vers les années 50. Ce phénomène semble s'expliquer à partir des considérations suivantes.

Malgré le fait que la population francophone se soit fortement urbanisée dès le tournant du siècle, le statut socio-économique et culturel de la communauté francophone dans la ville de Montréal principalement (le tiers de la population francophone) indiquait une forte dépendance des francophones à l'égard des activités économiques des Anglo-Canadiens de Montréal, alors métropole économique du Canada. Cette dualité culturelle, davantage favorable aux anglophones, a eu notamment pour conséquence de retarder l'éclosion de centres économiques et culturels francophones dynamiques.

Ainsi, comme l'observent McRoberts et Postgate,

> pour la majorité des Canadiens français, l'urbanisation signifiait en pratique la migration vers Montréal, et impliquait plus qu'un simple échange entre les habitudes de vie rurale et celles de la vie urbaine: il leur fallait troquer la culture homogène française de la campagne pour le dualisme montréalais.[6]

En outre, comme l'activité industrielle et commerciale était largement dominée par les Anglo-Canadiens, la mobilité économique des francophones était nécessairement reliée à leur capacité de transiger en langue anglaise

---

6. Kenneth McRoberts et Dale Postgate, op. cit., p. 70.

et, en partie, d'assimiler leurs préoccupations à celles de la communauté anglophone. Aucune évaluation formelle ne semble s'intéresser à l'influence de la composition pluriethnique de Montréal sur le statut de la population francophone de Montréal par rapport à la langue anglaise. Est-il possible d'avancer que la baisse démographique des communautés d'origine britannique et anglo-juive et la hausse dans le pourcentage des autres communautés (surtout italienne) puisse avoir quelque conséquence sur la valorisation, chez les francophones eux-mêmes, de la langue française? Une étude détaillée des transferts linguistiques de ces communautés pourrait être utile si elle était construite à partir de critères tenant compte de la hiérarchisation des valeurs de chacun des groupes. En l'absence de données concrètes sur ce sujet particulier, nous soumettons l'hypothèse que l'accroissement démographique de groupes tiers n'a guère eu pour effet général de valoriser l'usage de la langue française tant auprès de la population francophone que de la population en général. Dans son avis au Ministre, en novembre 1983, le Conseil de la langue française observe que:

> En 1981, comme en 1971, la langue anglaise exerçait donc un pouvoir d'attraction très élevé comparativement à la langue française, à la fois auprès du groupe de langue maternelle française et du groupe de langues maternelles autres que française et anglaise.[7]

---

7. Avis du Conseil de la langue française au Ministre responsable de la Charte de la langue française sur la loi 101 et l'avenir de la langue française au Québec, gouvernement du Québec, Conseil de la langue française, "Notes et documents", nº 37, 1983, 116-V p., p. 9.

TABLEAU VI.1

**Composition ethnique de Montréal (%), 1871-1971**

| | 1871 | 1901 | 1911 | 1931 | 1941 | 1951 | 1961 | 1971 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Français | 60 | 64 | 63 | 60 | 63 | 64 | 62 | 61 |
| Britanniques | 38 | 34 | 26 | 26 | 24 | 22 | 18 | 16 |
| Juifs | - | 2 | 5 | 6 | 6 | 5 | 4 | 5 |
| Italiens | - | - | 1 | 2 | 2 | 2 | 6 | 7 |
| Polonais | - | - | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 |
| Autres | 2 | - | 4 | 5 | 4 | 6 | 9 | 10 |

Note:

Les données de 1971 incluent en plus l'île Jésus.

Sources:

N. Lacoste, Les caractéristiques sociales de la population du Grand Montréal, Montréal, 1958, p. 77. Recensement du Canada, 1961, vol. I.2, tableau 37; 1971, vol. I.3, tableau 7.

En résumé, bien que la population francophone se soit aménagée une culture urbaine depuis le début du siècle, culture exprimée particulièrement dans le domaine des arts, il n'apparaît pas évident qu'elle ait été porteuse de valeurs d'attraction déterminantes auprès de quelque communauté linguistique que ce soit. En rappelant les facteurs explicatifs, tels que la prédominance économique de la communauté anglophone, une constatation s'impose: la culture urbaine des francophones dans la ville de Montréal ne s'inscrit pas, a priori, parmi les variables positives de valorisation du fait français dans la région la plus populeuse et la plus critique du territoire québécois.

Nous n'avons pas retenu les autres grandes villes parce qu'elles ne sont pas exposées, de manière générale, à

une confrontation de statut entre les langues française et anglaise.

6.1.1.2. **La scolarisation**

Nous nous intéressons, dans ce sous-chapitre, à la situation scolaire des francophones et à ses effets sur leur statut social. Nous retenons plus spécifiquement les variables renouveau scolaire et déconfessionnalisation de l'éducation.

Les données de 1961 indiquent que seulement 50 % des jeunes âgés de 15 à 19 ans étaient inscrits à l'école. Ce taux atteignait 30 % en 1951. Il est régulièrement admis que ce faible taux, sans doute plus faible chez les francophones puisque ces relevés couvrent l'ensemble de la population (15-19 ans), soit directement relié à un problème d'ordre qualitatif de l'enseignement. En règle générale, l'enseignement secondaire et postsecondaire, offert surtout dans les collèges privés catholiques, s'intéressait davantage à une formation d'ordre général, favorisant les concentrations en sciences humaines et sciences sociales par rapport aux autres formes d'apprentissage plus technique (savoir vs savoir-faire).

Cette situation devait prévaloir jusqu'au milieu des années 60, période à laquelle correspond la mise en opération d'écoles secondaires publiques et de collèges postsecondaires d'enseignement général (cégeps). Cet élargissement du réseau d'enseignement eut pour conséquence d'entraîner une déconfessionnalisation du système, faute d'une population ecclésiastique assez nombreuse pour assurer la prestation des cours. Il est intéressant, par ailleurs, d'observer que le renversement des prévisions initiales, fondées sur une proportion d'inscription de 75 % aux cours de formation technique offerts par les cégeps, fut une des causes les

plus prochaines de la constitution du réseau régional de l'Université du Québec, en 1968-1969.

La période 1960-1971 indique les taux de fréquentation scolaire suivants pour l'enseignement postsecondaire: 58 162 inscriptions (1960-1961) et 136 489 (1970-1971).

Un des effets les plus évidents de cette accessibilité élargie à l'enseignement postsecondaire fut d'entraîner une mobilité sociale, phénomène jusque-là presque inconnu au sein de la société québécoise. À cette mobilité sociale s'est greffée une forte demande pour des postes à responsabilités autres que techniques, notamment pour des postes traditionnellement occupés par les diplômés anglophones au sein des entreprises privées. Comme l'ont observé McRoberts et Postgate, "l'extension de la scolarisation aboutit à une remise en question de la structure même du développement économique" (p. 76).

### 6.1.1.3. "Les caractères du nationalisme de croissance"

Cette expression, empruntée au politicologue Léon Dion[8], traduit à notre avis le sens du nouveau nationalisme dont l'urgence était de plus en plus ressentie par la nouvelle génération de Québécois, plus scolarisés et "définitivement" urbanisés.

Le nationalisme de croissance, né au début des années 60, repose sur la conviction profonde que le "nationalisme de prospérité" (intégration au nationalisme canadien devant l'inaptitude du gouvernement provincial des années 50 à répondre aux aspirations des Québécois) conduirait inévitablement à un rejet éventuel des éléments dynamiques de l'identité québécoise francophone. Ce nationalisme de croissance se caractérise notamment par:

---

8. Léon Dion, op. cit., p. 60.

1. la prise de conscience des faiblesses chroniques du peuple québécois dans tous les domaines (économie, développement social, expression linguistique, infrastructures générales);

2. l'adoption d'un langage publicitaire symbolique afin de valoriser l'appartenance à la communauté francophone;

3. une ouverture non dissimulée face à toutes les options politiques susceptibles de "libérer le Québec" de ses jougs multiples. Ainsi, du socialisme au capitalisme et de l'indépendance à l'annexion sans réserve aux États-Unis, toutes les avenues furent explorées;

4. la traduction en actes politiques des aspirations des Québécois francophones. L'Assemblée législative fut rebaptisée Assemblée nationale sous Daniel Johnson et devint le foyer ultime de la volonté de la communauté francophone.

La progression de ce nationalisme se poursuit jusque dans les années 80. La consolidation s'est opérée dès la mise en place du régime Lévesque. L'aboutissement normal de cette québécitude, pour reprendre le mot de Gérard Bergeron, devait être l'indépendance. L'événement, prévu jusqu'au référendum de 1980, n'a pas eu lieu.

Il nous apparaît inopportun d'évaluer dans ce dossier les conséquences à long terme du rejet de l'option souverainiste sur le dynamisme du nationalisme québécois. Le caractère récent et aléatoire du contexte politique et social, jumelé aux acteurs alors en place, ne saurait, à notre avis, sanctionner l'issue finale d'un nationalisme dont les prolongements les plus manifestes nous semblent encore à venir, s'il devait en être. L'existence économique, politique et culturelle du

Québec né des années 60 et 70 doit encore faire ses preuves et nous partageons la croyance de plus en plus répandue que les enjeux véritables du développement logeront, dans les années à venir, ailleurs que dans le débat politique.

6.1.1.4. **Conclusion concernant les changements sociaux**

Des transformations culturelles et sociales des 30 dernières années, certaines indications peuvent être retenues pour l'avenir:

1. La communauté francophone du Québec s'est engagée sur plusieurs fronts où elle ressentait traditionnellement ses impuissances. Cette donnée permettrait de croire que l'expérience acquise pourrait se raffermir et se traduire en démarches "plus tranquilles que révolutionnaires" dans les années à venir.

2. Le problème montréalais du Québec pourrait être saisi de façon plus pratique. En effet, le fait de redonner à Montréal une vocation de leadership comme pôle d'attraction économique et culturel pour l'ensemble canadien et comme centre international (par exemple le "World Trade Center" mis sur pied par la Chambre de commerce de Montréal avec l'appui du gouvernement du Québec), déplace les pouvoirs politiques de l'Assemblée nationale vers l'arène économique et culturelle de Montréal où les entrepreneurs francophones doivent travailler.

3. La population francophone, plus scolarisée et davantage avertie de ses droits, pourrait en tout temps se resolidariser autour de projets utiles à sa promotion économique et culturelle.

## 6.1.2. LES HABITUDES DE CONSOMMATION CULTURELLE

Dans cette section, nous tenterons de dégager l'émergence de tendances culturelles qui pourraient, dans l'avenir, influencer le registre des images culturelles des Québécois.

Auparavant, bien que nous consentions, a priori, à l'unanimité des points de vue quant à la dégradation possible de l'imagerie culturelle québécoise "classique", lorsqu'exposée à une imagerie culturellement et linguistiquement différente (surtout américaine), nous devons simultanément rappeler qu'aucune validation scientifique n'est présentement suffisamment articulée pour soutenir sans réserve les conclusions pessimistes soupçonnées par plusieurs observateurs québécois[9]. À cet effet, les études quant à l'impact de la télévision sur le comportement collectif des individus n'ont pas encore fourni de réponses précises, autres que dans les études de comportement reliées à la prédisposition à la violence et à l'impact de la publicité télévisée sur la demande de produits et de services aux consommateurs[10].

L'incidence des relations de dépendance des consommateurs d'images télévisuelles par rapport au contenu véhiculé par les médias de masse repose, jusqu'à ce jour, principalement sur l'analyse des cotes d'écoute. On admet, certes, que la télévision transmet de façon globale les valeurs prédominantes des systèmes socio-économiques auxquels elle appartient[11]. Dans le cas du

---

9. André H. Caron, Les télévisions étrangères: leur impact sur nos images politiques et culturelles, Université de Montréal, Département de communication, "Cahiers de recherches en communication", 1983, IX-166-12 p., p. 7 et suiv.

10. Ibid., p. 11 et suiv.

11. Ibid., p. 12.

Québec, cette thèse, valable et démontrée dans les pays latino-américains, ne semble pas devoir constituer un élément déterminant dans la formation de l'imagerie culturelle des Québécois. À cet égard, la constatation habituelle d'une similitude des habitudes de vie des Québécois avec celles de leurs voisins anglo-canadiens et américains ne fait pas de doute. L'espace mental est relativement le même et, qui plus est, a servi les efforts de la communauté québécoise afin de consolider ses initiatives économiques, politiques et culturelles depuis les années 60.

Quelle est la situation actuelle? Les analyses de Beauchamp et Bouchard (1983) et de Caron et al. (1983) démontrent que:

1. La majorité des francophones (47,5 %) écoutent sans distinction la télévision de langue française et de langue anglaise.

2. L'attrait pour la télévision de langue anglaise et française dans la région montréalaise dépasse les 60 %.

3. La préférence pour la télévision dans les deux langues s'exprime auprès des couches sociales plus scolarisées. À cet égard, les deux tiers des francophones ayant une instruction élémentaire favorisent la télévision de langue française, alors que cette proportion chute à 40 % chez les francophones ayant terminé leurs études secondaires et à 30 % chez ceux qui ont une scolarité de 13 ans et plus (tableau VI.2).

TABLEAU VI.2

**Langue d'écoute de la télévision pour les francophones selon la scolarité (%)**

| Langue d'écoute | SCOLARITÉ | | | |
|---|---|---|---|---|
| | 0-7 ans | 8-12 ans | 13-14 ans | 15 ans et plus |
| Français uniquement | 66 | 41,8 | 28,5 | 29,7 |
| Anglais uniquement | 2 | 3,6 | 6,6 | 1,3 |
| Les deux langues | 32 | 54,6 | 64,9 | 69,0 |
| TOTAL | 100 | 100,0 | 100,0 | 100,0 |

Source:
Beauchamp et Bouchard, Le français et les médias. Les habitudes des Québécois, gouvernement du Québec, Conseil de la langue française, "Dossiers", nº 11, 1982, p. 82.

TABLEAU VI.3

**Langue d'écoute de la télévision, selon la compétence dans la langue seconde et selon la langue maternelle (en %)**

| Langue d'écoute de la télévision | Langue maternelle | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Français | | | | Anglais | | | |
| | Compétence pour lire l'anglais | | | | Compétence pour lire le français | | | |
| | Excellente | Bonne | Faible | Nulle | Excellente | Bonne | Faible | Nulle |
| Français seulement | 15,2 | 24,3 | 53,8 | 85,3 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Anglais seulement | 12,2 | 2,9 | 1,0 | 0,0 | 41,5 | 42,6 | 63,4 | 85,8 |
| Les deux langues | 72,6 | 72,8 | 45,2 | 14,7 | 58,5 | 57,4 | 36,6 | 14,2 |
| Total | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 |

Même source que pour le tableau VI.2, p. 85.

4. Le taux d'écoute selon le groupe d'âge est variable. Ainsi, les auditeurs de 55 ans et plus préfèrent la télévision de langue française à 57,4 %, alors que cette proportion chute à 38 % chez les 18-34 ans et à 40,5 % chez 35-54 ans.

5. Le taux de préférence pour la télévision de langue anglaise s'accentue lorsque la compétence des francophones dans la langue seconde augmente. Le tableau VI.3 illustre cette constatation.

Les données des tableaux VI.2 et VI.3, non exhaustives certes, nous permettent de repérer les tendances suivantes:

1. La résistance des francophones vis-à-vis de la langue anglaise transmise par la télévision s'atténue progressivement. Si, par ailleurs, comme le révèlent les pourcentages sur l'attraction des plus scolarisés, souvent bilingues dans une plus forte proportion que les moins scolarisés, et si l'on admet une scolarisation croissante chez les francophones, il est vraisemblable de croire que la langue française, comme support de valorisation culturelle, va subir une érosion dans les années à venir.

2. Compte tenu de l'accroissement du nombre de réseaux américains disponibles par abonnement à la télédistribution (plus de 60 % des foyers) et de la préférence des téléspectateurs québécois à l'égard de chaînes américaines plutôt que françaises[12], il est pertinent de croire que les auditeurs francophones seraient difficilement mobilisables pour l'implantation de services accrus de télévision en langue française.

---

12. André H. Caron, Les télévisions étrangères..., op. cit., p. 64.

3. Quant au contenu du système des valeurs (des perceptions) des Québécois par rapport aux images du système des valeurs télévisuelles qui les représentent eux et les autres (Américains et Européens), il appert que:

   - les Québécois se jugent bons;

   - ils s'intéressent davantage aux variables politiques et économiques plutôt que culturelles.

4. Dans la population ayant accès à la télédistribution, les gens révèlent une "préférence significativement plus élevée pour les biens culturels étrangers lorsqu'ils ont le choix entre ceux-ci et l'alternative autochtone"[13].

### 6.1.3. CONCLUSION CONCERNANT LE DIAGNOSTIC RÉTROSPECTIF

L'ensemble conjugué des éléments d'analyse que nous avons observés dans ce chapitre révèle un certain nombre de grandes tendances qui méritent d'être considérées dans l'aménagement d'un schéma prospectif quant à l'avenir de la langue française.

Ces grandes tendances sont:

1. L'expérience professionnelle et récréative (travail et loisir-culture) des Québécois présente des similitudes quant à la valorisation de la langue anglaise et ce, dans toutes les sphères observées.

---

13. André H. Caron, Les télévisions étrangères..., op. cit., p. 112.

2. Au moment même où les Québécois sont davantage conscients de leur rôle dans les activités économiques et sociales qui les concernent, ils ne semblent pas préoccupés outre mesure par la traduction en termes culturels de leurs aspirations.

3. La contradiction entre les aspirations et l'expérience culturelle collective, considérant la force assimilatrice de la langue anglaise, pourrait briser à long terme le contenu des aspirations et faire prévaloir les tendances observables jusqu'à ce jour.

## 6.2. PROSPECTIVE DES MODES DE VIE ET DU SYSTÈME DES VALEURS

La prospective des modes de vie et de l'évolution culturelle québécoise peut se résumer à partir de l'identification de quatre grandes tendances.

> Tendance lourde 22: D'une société fermée à une société ouverte et donc de plus en plus sujette aux influences extérieures.

L'ouverture progressive de la société québécoise semble être une tendance lourde que l'on peut retracer à partir de la révolution tranquille. Une lecture macro-historique de la survie de la société québécoise depuis la Conquête jusqu'à ce jour nous permet d'identifier ume certaine alternance entre deux stratégies de survivance: le repli défensif ou l'ouverture active et structurée.

Depuis la Conquête jusqu'à la révolution tranquille, de manière générale, la stratégie dominante a été le repli défensif. Celui-ci s'est concrétisé par:

- une composante territoriale: le repli dans les campagnes et l'absence du Québécois francophone des grandes villes (Montréal et Québec restant pour un certain temps des villes surtout anglophones);

- une composante religieuse: l'Église s'est érigée en rempart et première ligne de défense de l'identité québécoise;

- une composante politique: le désir d'autonomie du Québec qui a vécu sa première grande manifestation pendant la période duplessiste;

- une composante linguistique: celle-ci s'est concrétisée par le souci de préserver l'unilinguisme francophone. Il s'agissait autant de la francophonie que de l'enrayement de l'expansion de l'anglais, donc une stratégie assez antibilinguiste. On se rappellera certains sermons de curés de campagne du début du XX$^{e}$ siècle qui recommandaient aux fidèles: "Parlez l'anglais aussi peu que possible et quand vous êtes obligés de le faire, soyez certains de le parler mal!"

De la période de la révolution tranquille jusqu'à présent (1984), la stratégie dominante a plutôt été l'ouverture active et structurée. Cette stratégie s'est concrétisée principalement par la modernisation accélérée du Québec de 1960 à 1976 et l'intégration des francophones à la vie publique canadienne (le French power, les initiatives de Trudeau, la Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme, etc.). L'élection du Parti québécois en 1976 représente une tentative pour trouver un chemin mitoyen. D'ailleurs, la "mitoyenneté" du mouvement péquiste est admirablement reflétée

dans l'expression de sa finalité première: souveraineté-association, c'est-à-dire en fait le choix des deux options.

Le premier mandat du Parti québécois (1976-1981) s'est déroulé sous le signe d'un certain retour à la stratégie du repli défensif (loi 101, adoption d'une terminologie déjà souverainiste, relations conflictuelles avec le gouvernement fédéral) assortie d'une politique sociale-démocrate préconisant l'idéologie de l'État-providence. La bataille du référendum, perdue par les partisans du "oui", marquerait la fin de ce retour au repli défensif.

Le second mandat du Parti québécois (1981-1985) s'avère, selon les observations de popularité, plus instable que le premier. Alors qu'en 1981, le P.Q. était retourné au pouvoir avec une majorité écrasante, les sondages du printemps 1984, au moment de la rédaction de ce document, ne lui accorderaient que 29 % des suffrages contre 69 % aux libéraux. Quoi qu'il arrive lors des deux prochains scrutins québécois, il semble probable que la stratégie d'ouverture va l'emporter sur celle du repli. Les facteurs renforçant la première stratégie et la rendant presque inévitable ont déjà été analysés. Il s'agit de:

- l'impératif du virage technologique, condition essentielle de survie des sociétés industrialisées;

- l'"autoroute électronique mondiale" qui traverse les frontières;

- l'impératif d'une concertation québécoise/canadienne pour gérer la turbulence de la période de transition à l'économie néo-industrielle;

- la maturation du nationalisme québécois qui n'est plus expansionniste mais conservateur;

- la présence des allophones, etc.

Pour toutes ces raisons, le Québec est destiné à être une société de plus en plus ouverte et, a fortiori, plus vulnérable devant les influences culturelles étrangères, notamment américaines.

| Tendance lourde 23: "Démassification", "désinstitutionnalisation", "déformalisation". |
|---|

Une des grandes influences extérieures qui se fait sentir au Québec, c'est la tendance nord-américaine, et probablement occidentale dans son ensemble, vers la "démassification", la "désinstitutionnalisation" et la "déformalisation". Cette triple tendance a été repérée dans plusieurs études contemporaines de prospective et présentée, dans un contexte canadien, dans l'étude de Iris Fitzpatrick-Martin pour le compte de la Commission de la capitale nationale[14].

La composante "démassification" décrit un phénomène de rejet de la société de consommation de masse en faveur de modes de vie plus individualisés, plus communautaires et plus intimes. Il s'agit du triomphe de la philosophie small is beautiful et du "sur-mesure" artisanal contre la production à grande échelle et les produits de consommation dépersonnalisés.

---

14. I. Fitzpatrick-Martin, Ways of Life and their Impact on the National Capital, rapport GAMMA soumis à la Commission de la capitale nationale, vol. II, 1984.

La composante "désinstitutionnalisation" se rapporte à un phénomène croissant en Amérique du Nord et ailleurs vers la désaffection et la contestation des institutions existantes. On n'a plus confiance dans les grandes institutions y compris l'État. Les indicateurs de ce phénomène sont:

- l'essor de P.M.E. innovatrices même dans les secteurs de pointe et leur succès relatif (Apple vs IBM, etc.);

- la révolte des travailleurs par rapport à leurs syndicats.

  Les cadres des grands syndicats nord-américains n'ont plus le même pouvoir de décision que dans les années 70. Ils se font maintenant contester par leurs membres;

- la chute de la cote de prestige des politiciens.

  Les sondages récents donnent à cette profession une cote de prestige assez faible. L'opinion publique croit de moins en moins ses représentants élus et encore moins ses fonctionnaires. La désaffection par rapport aux institutions de l'État est exacerbée par un antagonisme croissant vis-à-vis:

  - de l'autorité civile;
  - du fisc;
  - etc.

Cette désaffection est aussi présente au Québec qu'ailleurs.

- la contestation de plus en plus prononcée des idées reçues.

L'obsolescence des idées jadis orthodoxes rend le public de plus en plus méfiant vis-à-vis des grandes idéologies. Une idéologie traditionnelle en grande perte de vitesse au Québec semble être le marxisme et ses dérivées socialistes ainsi que le capitalisme pur, tel qu'il est enseigné dans les universités.

La "désinstitutionnalisation" et la "démassification" prennent une forme très concrète: il s'agit de l'émergence de l'économie dite "informelle". Celle-ci englobe toutes les activités économiques qui ne passent plus par les mécanismes traditionnels du marché visible. Il s'agit, entre autres, des éléments suivants:

- l'autoconsommation;

- les services intra-familiaux (travail domestique, par exemple);

- les activités de troc intra-communautaires (le jardinier qui échange ses services avec le dentiste, etc.);

- l'économie souterraine illégale (crimes, trafic de drogue, etc.);

- le travail au noir motivé par le désir d'évasion fiscale (par exemple, activités professionnelles payées en espèces non comptabilisables).

La croissance de l'économie informelle est un phénomène important à l'échelle du monde occidental et peut-être même du monde entier. Dans certains pays, on estime que de 24 % à 35 % des activités économiques se situent dans l'économie informelle et échappent donc à la comptabilisation établie par les mécanismes de fiscalité publique.

| Tendance lourde 24: Pluralisme, hétérodoxie, altérité. |
|---|

L'effet conjugué de l'ouverture aux influences extérieures et la "déformalisation", la "démassification", la "désinstitutionnalisation" renforce une autre tendance lourde: l'essor d'un pluralisme dans les valeurs, d'une "hétérodoxie ou altérité" comme l'appelle Pierre Vallières. À l'encontre des générations passées qui, elles, possédaient une idéologie et un mode de vie orthodoxes, la génération contemporaine est pluraliste et hétérodoxe. Cette pluralité s'exprime par les éléments suivants:

- coexistence d'un grand nombre de cultures et de contre-cultures telles que:
  - l'écologisme;
  - le féminisme;
  - l'homosexualité;
  - le cheap power.
- le "conflit des décennies". Les sociologues remarquent que la société occidentale des années 80 est influencée par les schèmes et modes de vie émanant des quatre dernières décennies (les années 50, 60, 70 et 80). Ce qui est le plus curieux, c'est que cette dominance

de l'une ou l'autre des décennies n'est pas nécessairement reliée à l'âge de la personne. Ainsi, on peut voir des jeunes de 15 ans épousant la mode rétro des années 50, d'autres la contestation politique des années 60 (le mouvement pacifiste en serait une expression), d'autres l'écologisme des années 70 et, enfin, d'autres encore, la technicité informatique des années 80;

- la coexistence de sous-cultures chez les jeunes: une analyse récente des valeurs des jeunes en Occident semble démontrer que ceux-ci épousent des idéologies et des modes de vie bien différents. On en distingue au moins six types:

  - les "discos". L'atmosphère d'une discothèque ne favorise pas la conversation. Elle favorise le contact par gestes et mimes. Le jeune à inspiration "disco" est donc très visuel. Il communique par images;

  - les "mods". Une extension des discos; ils attachent une importance énorme à l'apparence vestimentaire;

  - les "preppies", descendants intellectuels de l'élite Ivy League des années 50, ils s'acheminent vers les écoles de gestion et le capitalisme classique;

  - les "freaks", héritiers intellectuels des années 60 et 70. Ils sont contestataires et expriment leur contestation par un mode de vie contreculturel;

- les "rockers" s'adonnent à la musique rock et généralement sont plus "machos" et agressifs que les autres. Une version extrême des rockers sont les motards vêtus de cuir et voyageant en groupe (Hell's Angels, Satan's Choice, etc.);

- les "punks", mouvement relativement nouveau, regroupent les ultra-contestataires, mais qui expriment leur contestation non par l'action violente ou politique, mais par un style de vie insolite et provocateur qui est destiné à choquer.

On remarquera que cette liste incorpore six styles de vie qui s'expriment tous par des mots anglais et, pourtant, qui s'appliquent aussi bien à la plupart des pays occidentaux, anglophones ou non.

Tendance lourde 25: Émergence d'une élite duale québécoise: l'entrepreneur néo-capitaliste contre l'intellectuel nationaliste.

L'émergence d'une nouvelle classe d'entrepreneurs québécois francogènes est un phénomène important. Elle présente une alternative à l'élite traditionnelle québécoise composée à l'origine d'avocats, de notaires, de médecins et de prêtres et, plus récemment, d'intellectuels nationalistes. L'élite duale qui en résulte est un fait porteur d'avenir très significatif.

En général, le profil d'un nouvel entrepreneur québécois non nationaliste serait le suivant:

- il est généralement bilingue et, même s'il ne parle pas l'anglais parfaitement, il n'a

aucune objection à parler cette langue si cela s'avère nécessaire à la bonne marche d'une affaire;

- il est orienté vers l'exportation sur les marchés internationaux et ne se sent pas limité par les frontières du Québec;

- il est favorable à la privatisation et s'oppose à ce qu'il considère être l'ingérence de l'État. Il favorise la libre entreprise;

- s'il entre dans le secteur public, il fera probablement partie du French power fédéral;

- il s'oppose aux nationalismes québécois et canadien. En général, il favoriserait une plus grande ouverture vers les États-Unis;

- aux élections fédérales, il a généralement voté libéral mais considère maintenant l'opportunité de voter conservateur;

- aux élections provinciales, il a peut-être voté péquiste dans le passé, mais va probablement opter pour les libéraux à cause de son opposition à une indépendance du Québec (qui est jugée mauvaise pour les affaires) et à la politique sociale-démocrate du gouvernement péquiste (jugée trop socialiste);

- enfin, le nouvel entrepreneur non nationaliste pourrait redevenir nationaliste si les acquis minima du nationalisme québécois étaient remis en question (revoir le chapitre précédent pour reprendre la notion du nationalisme adulte et conservateur).

# DEUXIÈME PARTIE
# SCÉNARIOS ET OPTIONS

---

Chapitre VII — Les éléments d'une scénarisation exploratoire: résumé des tendances et des faits porteurs d'avenir

Chapitre VIII — Trois scénarios plausibles

- " Porto Rico " (la stratégie défensive)
- " Louisiane " (l'assimilation volontaire)
- " Francophonie créatrice" (l'essor du français par sa vitalité)

Chapitre IX — Conclusions générales

---

CHAPITRE VII

# Les éléments d'une scénarisation exploratoire

7.1. Explicitation de l'étape de prospective exploratoire

7.2. Grille d'analyse des scénarios

7.3. Résumé des tendances et des faits porteurs d'avenir

## 7.1. EXPLICITATION DE L'ÉTAPE DE PROSPECTIVE EXPLORATOIRE

Dans la première partie de cette étude, nous avons tenté de présenter la dynamique de l'évolution de la langue française au Québec par l'analyse des trajectoires probables de cinq variables en amont: la démographie, la technologie, l'économie, la politique et le socio-culturel (système des valeurs). Cette étape a non seulement identifié les variables motrices, mais a aussi projeté leur cheminement probable dans l'avenir à partir de l'identification de tendances lourdes et de faits porteurs d'avenir. En effet, la récapitulation des 25 tendances lourdes et des sept faits porteurs d'avenir est présentée aux tableaux-synthèses 1 et 2. On remarquera qu'en plus de l'identification de la tendance ou du fait porteur d'avenir (F.P.A.), nous examinons les impacts probables dans chacun des cas sur la langue française dans le monde, au Canada et au Québec. À partir de cette matrice d'évolution probable des processus étudiés, nous construisons les scénarios.

Il importe de rappeler que l'étape de prospective exploratoire vise la réduction de la zone d'ignorance qu'est l'avenir. Par conséquent, l'élaboration d'un très grand nombre de futuribles (par exemple 15 ou 20 scénarios) n'est pas utile. Il serait, au contraire, beaucoup plus utile de se cantonner à un nombre relativement restreint de scénarios. Ensemble, ces scénarios constituent la zone des futurs plausibles mais, avant de les présenter, rappelons le sens précis des différents concepts utilisés.

### 7.1.1. HORIZON PRÉVISIONNEL

Notre analyse nous porte à retenir un horizon prévisionnel de 10 à 25 ans. Le court et le moyen terme sont trop tributaires du présent. Dans un domaine comme l'évolution linguistique, les tendances lourdes se manifestent à plus long terme.

### 7.1.2. SCÉNARIOS EXPLORATOIRES OU PROJECTIFS

Il s'agit de scénarios comportant les futurs logiques du présent, c'est-à-dire la projection des tendances et des faits porteurs d'avenir et leur organisation en scénarios alternatifs. Le critère de classement de ces scénarios n'est pas leur souhaitabilité ou leur non-souhaitabilité, mais leur plausibilité, c'est-à-dire leur probabilité de réalisation.

### 7.1.3. SCÉNARIOS NORMATIFS

Ces scénarios exigent des jugements de valeur explicites et se situent dans une grille d'analyse allant du non souhaitable au souhaitable. Nous n'avons pas construit de scénarios normatifs, puisqu'ils débordent le mandat de cette étude. Nous allons néanmoins émettre une opinion normative sur les scénarios exploratoires à partir de notre lecture de l'évolution du système des valeurs du Québec.

**Extrapolation raisonnée**

La méthode de prévision utilisée pour identifier les tendances, les faits porteurs d'avenir ainsi que les scénarios exploratoires peut varier. On peut utiliser des méthodes purement mécaniques (extrapolation simple) ou très qualitatives (jugements d'experts par la méthode Delphi, etc.). La méthode retenue ici se situe entre les deux. Il s'agit d'une extrapolation raisonnée qui diffère de l'extrapolation simple dans le sens qu'elle est modifiée et enrichie par une analyse du comportement des acteurs. Elle est basée sur le jugement raisonné et analytique de l'auteur proposant l'extrapolation.

## 7.2. GRILLE D'ANALYSE DES SCÉNARIOS

Les trois scénarios que nous allons présenter dans les pages suivantes seront comparés à partir d'une grille d'analyse qui se lit comme suit:

- Description sommaire du scénario: Dans cette première section, nous présentons les idées-forces du scénario et son élément central.

- Le scénario-cheminement: Dans cette seconde section, nous identifions le cheminement chronologique du scénario à partir du présent vers l'horizon prévisionnel retenu.

- Le scénario-situation: Dans cette troisième section, l'aboutissement du scénario est examiné en fonction de la situation qui devrait prévaloir à la suite du cheminement précédemment décrit.

- Probabilité subjective: Enfin, nous présentons notre évaluation subjective de la probabilité de réalisation du scénario. Cette évaluation se fait en fonction de l'information disponible en 1985, au moment de la rédaction. Cependant, il est clair que, dans la mesure où l'information change dans le temps, une évaluation semblable en 1990 pourrait avoir des conclusions très différentes. Il ne faut pas oublier la possibilité de ce qu'on appelle un effet d'annonce: si une étude prospective met en garde contre un scénario X en le qualifiant à la fois de très probable et peu souhaitable, il est possible que les acteurs concernés prennent des mesures correctives dans le but d'empêcher sa réalisation. Par conséquent, dans un temps ultérieur, la probabilité de réalisation du scénario X peut s'affaiblir. Loin de réduire l'utilité de la démarche prospective, l'effet d'annonce est au

contraire l'élément le plus pragmatique et nécessaire de celle-ci. En effet, dans la mesure où l'on souhaite mieux prévoir l'avenir dans le but de choisir un futur souhaitable et volontariste, l'effet d'annonce permet de changer de cap et de réaligner le tir vers les objectifs effectivement choisis comme prioritaires.

## 7.3. RÉSUMÉ DES TENDANCES ET DES FAITS PORTEURS D'AVENIR

Vingt-cinq tendances et sept faits porteurs d'avenir examinés dans les chapitres précédents nous portent à une conclusion d'ensemble qui se lit comme suit. L'effet conjugué de l'évolution des variables motrices crée une situation contradictoire: avance du français au Québec et recul à l'extérieur.

L'avance du français au Québec, phénomène à la fois observable dans le passé récent et susceptible de prolongement dans l'avenir est le résultat de la politique linguistique québécoise et des mouvements démographiques interprovinciaux. L'institutionnalisation du français comme langue principale du Québec est un effet directement attribuable à la législation linguistique (lois 63, 22 et 101) et aux mouvements migratoires.

En effet, le solde migratoire négatif du Québec pendant les années 70 a eu comme effet non anticipé de renforcer le français au Québec et ce, pour deux raisons: ceux qui sont partis étaient des anglophones "irréductibles" et ceux qui sont restés ou qui continuent à venir sont des francophones ou des allophones "francophonisables". Il y a eu, par conséquent, un renforcement de la majorité francophone et un affaiblissement du groupe de pression antifrancophone.

Quant au recul relatif du français à l'extérieur du Québec, il est le résultat de l'effet combiné de

tendances technologiques et économiques. L'informatisation à l'échelle globale, les impératifs du virage technologique et le rôle moteur que joue le monde anglo-saxon dans cette nouvelle forme d'industrialisation se traduisent par une domination de l'anglais et l'essor d'autres langues naturelles (espagnol, russe, arabe, chinois) et de certaines langues artificielles (informatique, etc.).

À partir de ce double constat d'avance au Québec et de recul mondial, trois scénarios à long terme se dessinent. Le premier, que nous appelons "Porto Rico", consacre la québécitude au Québec, mais au prix d'une marginalisation économique, un peu comme Porto Rico, qui a maintenu dans le passé son identité culturelle en sacrifiant son intégration économique au sein des États-Unis. Il s'agirait en fait d'un retour à une "forteresse Québec" ou d'un Québec "maximal" préconisé par certains nationalistes.

Le second scénario est un peu l'inverse et nous l'appelons le scénario "Louisiane". En effet, cet État américain a implicitement choisi l'assimilation volontaire qui a apporté avec elle le développement économique, mais qui a aussi coûté cher aux Louisianais. Leur culture française est devenue plus folklorique et nostalgique que réelle. Pour le Québec, le scénario de la Louisiane signifie une assimilation elle aussi volontaire, soit par l'émigration physique vers les provinces anglophones, soit par l'assimilation psychologique. Celle-ci s'opère par transfert linguistique quand la langue d'usage passe du français à l'anglais.

Mais entre Scylla et Charybde, il existe un scénario mitoyen qui est d'ailleurs le plus souhaitable. Il s'agit de l'essor du français non par la marginalisation, mais par sa vitalité. Selon cette hypothèse, on ne peut défendre le français au Québec sans en même temps le développer dans toute la francophonie.

Nous examinerons à tour de rôle chacun de ces scénarios dans le prochain chapitre.

TABLEAU-SYNTHÈSE 1

**Résumé des tendances lourdes et leur impact probable sur l'avenir de la langue française au Québec**

| Tendance lourde | | Impact linguistique probable | | |
|---|---|---|---|---|
| | | Monde | Canada | Québec |
| 1. | Baisse du poids démographique du Québec au sein du Canada | Neutre | Négatif | Légèrement négatif |
| 2. | Baisse du poids démographique des francophones unilingues au Canada | Légèrement négatif | Négatif | Légèrement négatif |
| 3. | Hausse du bilinguisme au Canada | Légèrement positif | Très positif | Positif |
| 4. | Réduction du poids démographique des francophones unilingues dans le monde | Très négatif | Négatif | Négatif |
| 5. | Accroissement du poids démographique des francophones unilingues au Québec | Légèrement positif | Légèrement positif | Très positif |
| 6. | Croissance du bilinguisme au Québec | Neutre | Légèrement positif | Légèrement positif |
| 7. | Maintien du bilinguisme officiel du gouvernement fédéral | Légèrement positif | Très positif | Légèrement positif |
| 8. | Émergence de nouveaux langages informatiques et d'une culture visuelle et idéographique menaçant toutes les langues nationales | Négatif | Négatif | Négatif |

TABLEAU-SYNTHÈSE 1 (suite)

| Tendance lourde | | Impact linguistique probable | | |
|---|---|---|---|---|
| | | Monde | Canada | Québec |
| 9. | Recul du français scientifique et technique devant l'anglais | Très négatif | Très négatif | Très négatif |
| 10. | Participation accrue du Québec dans la révolution technologique | Effet polyvalent | Effet polyvalent | Effet polyvalent |
| 11. | Mobilité transnationale accrue des facteurs de production | Indéterminé | Probablement négatif | Probablement négatif |
| 12. | Désindustrialisation, réindustrialisation, nécessité d'un redéploiement industriel | Indéterminé | Probablement négatif | Probablement négatif |
| 13. | Croissance sans emploi: chômage devient problème numéro un | Indéterminé | Négatif | Négatif |
| 14. | Accroissement du pourcentage des cadres francophones au Québec | Légèrement positif | Positif | Très positif |
| 15. | Stabilisation de l'écart du revenu entre francophones et anglophones à 5 % - 10 % en faveur des derniers | Indéterminé | Légèrement négatif | Légèrement négatif |
| 16. | Neutralité croissante des consommateurs québécois concernant la langue de consommation | Négatif | Négatif | Négatif |

TABLEAU-SYNTHÈSE 1 (suite)

| | Tendance lourde | Impact linguistique probable | | |
|---|---|---|---|---|
| | | Monde | Canada | Québec |
| 17. | Essor du français en tant que langue du travail au Québec | Positif | Positif | Très positif |
| 18. | Présence accrue du gouvernement fédéral en matière de politique linguistique | Légèrement positif | Positif | Probablement négatif |
| 19. | Léger avantage des forces centrifuges sur les forces centripètes au Canada | Insignifiant | Négatif | Légèrement positif |
| 20. | Avantage de la tendance privatisante par rapport à la tendance dirigiste au Canada et au Québec | Insignifiant | Négatif | Négatif |
| 21. | Nationalisme québécois adulte et conservateur | Insignifiant | Légèrement positif | Négatif |
| 22. | Ouverture croissante de la société québécoise sur le monde extérieur | Légèrement positif | Positif | Potentiellement négatif |
| 23. | Tendance vers la "démassification", le "désinstitutionnalisation", la "déformalisation" | Indéterminé | Indéterminé | Probablement négatif |
| 24. | Pluralisme, hétérodoxie, altérité | Indéterminé | Indéterminé | Négatif |
| 25. | Émergence d'une élite duale québécoise: entrepreneurs contre nationalistes | Légèrement positif | Légèrement positif | Potentiellement négatif |

TABLEAU-SYNTHÈSE 2

## Quelques faits porteurs d'avenir et leur impact potentiel sur la langue française

| Fait porteur d'avenir | | Impact linguistique probable | | |
|---|---|---|---|---|
| | | Monde | Canada | Québec |
| 1. | Possibilité d'un solde migratoire positif pour le Québec de francophones et "francophonisables" à la suite de politiques d'accueil appropriées | Neutre | Positif | Très positif |
| 2. | Amplification du bilinguisme franco-anglais au Canada | Légèrement positif | Très positif | Positif |
| 3. | Amplification du bilinguisme au Québec | Neutre | Légèrement positif | Légèrement positif |
| 4. | Possibilité d'augmenter le nombre de francophones (langue seconde ou troisième) dans le monde | Positif | Positif | Positif |
| 5. | Un virage technologique et économique québécois orienté vers l'exportation peut militer en faveur de l'adoption de la stratégie japonaise: exporter en anglais | Négatif | Négatif | Négatif |
| 6. | Essor accéléré de l'économie informelle qui devient dominante | Indéterminé | Probablement négatif | Probablement négatif |
| 7. | Succès de la société de concertation à la japonaise et son émulation en Occident pourrait militer en faveur d'un nouveau dirigisme étatique | Indéterminé | Probablement positif | Probablement positif |

**TABLEAU-SYNTHÈSE III**

## Les futurs plausibles de la langue française au Québec

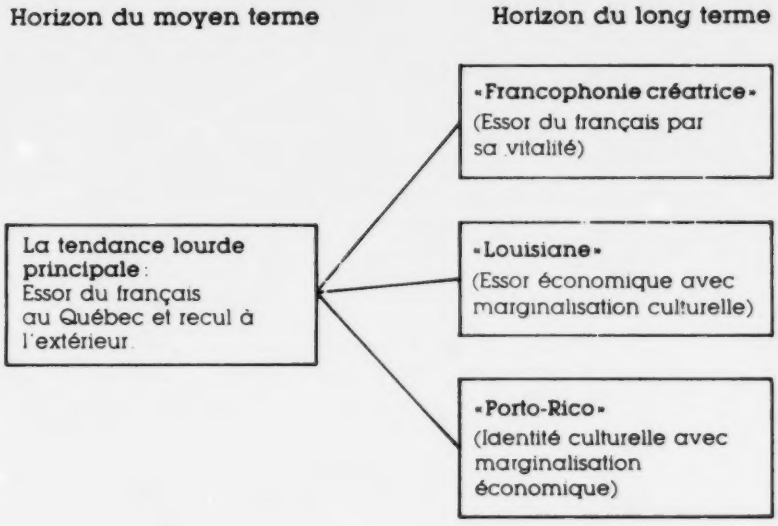

CHAPITRE VIII

# Trois scénarios plausibles

---

8.1. Le scénario "Porto Rico" (québécitude maximale au prix de la marginalisation économique)

8.2. Le scénario "Louisiane" (croissance économique accélérée au prix de la perte de l'identité culturelle)

8.3. Le scénario de la "francophonie créatrice"

---

## 8.1. LE SCÉNARIO "PORTO RICO"

(québécitude maximale au prix de la marginalisation économique)

### 8.1.1. DESCRIPTION SOMMAIRE

- Le français au Québec est en expansion lente mais sûre. Cette expansion se prolonge dans les années 80 et 90.

- Le français au Canada est en déclin. Le bilinguisme officiel devient de plus en plus nominal. Les pouvoirs publics acceptent tacitement le principe d'une frontière linguistique canadienne: français au Québec / anglais ailleurs. Le bilinguisme volontaire des anglophones canadiens, phénomène du début des années 80, devient moins répandu. À la place, un bilinguisme anglo-espagnol prend de l'ampleur aux États-Unis et au Canada.

- Le français dans le monde est en net recul dû au manque d'intérêt pour la défense du français dans les pays francophones.

- La résultante est un Québec à la fois francophone et marginalisé.

### 8.1.2. LE SCÉNARIO-CHEMINEMENT

Ce scénario s'appuie sur les quatre éléments suivants:

1. Maintien d'une législation linguistique rigoureuse

La loi 101, principal instrument de la défense du français au Québec, est maintenue avec de légères modifications. Les principes qui la sous-tendent sont acceptés par les gouvernements québécois des années 80.

2. L'écart des régimes fiscaux entre le Québec et le reste du Canada se maintient.

L'attraction du Québec comme lieu d'implantation industriel est réduite par un fardeau fiscal jugé lourd. Il existe un différentiel stable entre le revenu après impôt d'un cadre supérieur résidant au Canada anglais et celui d'un cadre résidant au Québec. L'effet conjugué des restrictions linguistiques et de l'imposition excessive est dissuasif. Il en résulte une difficulté chronique à attirer des cadres supérieurs et entrepreneurs de haut calibre au Québec.

3. Essor de la façade pacifique de l'Amérique du Nord. Atrophie de la façade atlantique

Le développement du "Pacific Rim" continue et s'accélère, alimenté par la vitalité du Japon et des nouveaux pays industriels de l'Asie du Sud-Est (Taiwan, Corée, Singapour, Hong-Kong). Le Canada se tourne de plus en plus vers le Pacifique car l'essor de la façade pacifique est accompagné d'une stagnation, voire même d'une atrophie de la façade atlantique. La Communauté économique européenne et le Nord-Est du continent américain sont en voie de désindustrialisation involontaire.

4. Mouvement accéléré Nord-Sud en ce qui concerne le capital, la technologie de pointe et les ressources humaines. La ceinture de soleil l'emporte sur la ceinture de neige.

Le déplacement de l'axe économique nord-américain se fait non seulement d'Est en Ouest, mais du Nord vers le Sud. Ce phénomène se prolonge depuis les années 70. Il est renforcé par le coût élevé de l'approvisionnement énergétique dans la ceinture de neige (coût de

chauffage, etc.) et l'importance accrue des facteurs subjectifs dans les décisions de localisation industrielle. L'intégration verticale de la division internationale du travail sous l'égide de la firme multinationale permet à cette dernière une marge de manoeuvre considérable. À égalité d'avantages, elle choisit de se localiser "au soleil". A fortiori, si les avantages ne sont pas égaux - si, par exemple, le coût de la main-d'oeuvre est moins élevé dans la ceinture de soleil - elle se localisera là-bas plutôt qu'ici.

5. Le solde migratoire négatif du Québec se maintient.

La conjugaison des événements 2, 3 et 4 accélère la dépopulation du Québec. Ceux qui partent sont:

- les anglophones de vieille souche;
- les allophones de seconde génération;
- les francophones très qualifiés qui sont bilingues.

Ceux qui ne viennent plus (ou viennent moins) sont:

- les allophones qualifiés et bilingues;
- les anglophones du reste du Canada.

Du reste, la montée du chômage au Québec et ailleurs, due à la transition vers une société à haute technicité, milite en faveur d'une restriction de l'immigration au Canada et au Québec.

6. Le français se confirme en tant que langue d'usage principale au Québec.

Le départ des anglophones, des francophones et des allophones bilingues laisse au Québec des francophones

unilingues moins mobiles. Le résultat est la consécration de la suprématie du français au Québec. Non seulement le français est la langue officielle, mais c'est aussi la langue d'usage.

7. Prime au bilinguisme québécois

Les forces du marché (Québec unilingue français dans une Amérique du Nord anglophone et hispanophone) créent une demande pour une élite bilingue qui agirait comme pont entre ces deux entités. Par conséquent, une "prime au bilinguisme" devient de plus en plus évidente au Québec. Elle se traduit par des revenus plus élevés pour les bilingues.

8. Maintien de l'écart de revenu entre Québécois anglophones ou bilingues d'une part et les Québécois francophones unilingues d'autre part

Pour les raisons mentionnées au paragraphe 7 ci-dessus, la prime au bilinguisme reçue surtout par les anglophones ou allophones tend à maintenir un écart de revenu de 5 % à 10 % entre ce groupe et la majorité francophone.

9. Virage technologique réussi au Québec, mais orienté vers la substitution aux importations et non vers l'exportation

Le virage technologique québécois est réussi. Le Québec s'informatise et se modernise à grands pas. La traduction et l'adaptation de logiciels étrangers se poursuit. Cependant, le caractère de ce virage prend la forme d'une substitution aux importations et non de l'exportation de logiciels. La clientèle francophone dans le monde existe bien, mais la concurrence de la France s'avère forte. Le gouvernement français met

tous ses efforts pour occuper ce créneau. Avec ses ressources beaucoup plus considérables, elle arrive à vaincre la concurrence québécoise. Par conséquent, l'effort technologique du Québec se tourne vers la protection du marché local, avec ou sans la participation française. Quelques projets de coopération sont prévus, mais surtout en ce qui concerne le marché québécois (par exemple, les ordinateurs scolaires).

10. Au Canada, l'appui officiel à la francophonie hors Québec est en recul.

Le gouvernement Mulroney semble s'orienter vers un compromis linguistique: acceptation de la suprématie française au Québec contre abandon de toute politique de défense effective du français hors Québec. Une frontière linguistique est acceptée par les deux parties, le gouvernement fédéral et le gouvernement du Québec. Au Québec, on parle français. Ailleurs, on parle anglais. Le bilinguisme officiel est maintenu comme politique du gouvernement fédéral mais, en dehors des instances gouvernementales et de la région de la capitale du Canada, Ottawa-Hull, il reste très nominal. La perte de puissance politique de groupes de pression tels que les anglophones du Québec (dépeuplés et réconciliés au fait français) et les Franco-Manitobains (un groupe politiquement faible) renforce cette politique.

11. Assimilation accélérée des francophones hors Québec

L'appui fédéral devenant de plus en plus tiède et devant le désintérêt du gouvernement du Québec, les francophones hors Québec s'assimilent à la majorité anglophone. La francophonie devient une affaire familiale, voire exotique, pour ceux qui s'intéressent à redécouvrir leurs racines. Mais la tendance s'oriente vers le transfert linguistique pur et simple.

## 12. Recul du bilinguisme volontaire anglo-français en dehors du Québec

La "prime à la francophonie comme langue seconde" a été un facteur qui a renforcé le bilinguisme volontaire des anglophones hors Québec dans les années 70 et dans la première moitié des années 80. Cette prime était due au fait que, pour réussir sur la scène fédérale, il était préférable d'être bilingue. Comme l'ont compris à leurs dépens certains candidats à la chefferie des deux partis fédéraux en 1984, l'unilinguisme anglophone peut interdire l'accès au pouvoir. M. John Crosbie en était le meilleur exemple. Sa phrase malheureuse qui comparait le français au chinois ("Je ne parle pas non plus le chinois") lui a probablement coûté la chefferie. Le bilinguisme devient donc nécessaire pour se porter candidat non seulement au poste suprême, mais aussi à d'autres postes importants (ministre, sous-ministre, président de société de la couronne, etc.). Si la tendance va vers la notion de frontière linguistique (événement nº 10 de notre scénario-cheminement), le bilinguisme perdra son importance. On peut donc imaginer que la tendance vers le bilinguisme volontaire deviendra éventuellement moins forte. On peut même prétendre qu'un nouveau bilinguisme pourra être à la mode dans les années à venir. Si le Canada continue à s'intégrer économiquement aux États-Unis (accords du GATT, mobilité des capitaux), il deviendra raisonnable de parler d'une prime au bilinguisme anglo-espagnol. Certaines projections parlent d'une Amérique quasi bilingue en l'an 2000: anglais et castillano. Le castillano est en nette progression. Les hispanophones représentent un marché énorme dans l'hémisphère occidental, alors que le français serait cantonné aux frontières du Québec. Par conséquent, on peut prévoir un recul de la francophonie comme langue seconde, hors Québec.

13. Déclin du français dans le monde

Cette tendance s'appuie sur la régression observée du français scientifique et technique dans le monde. Elle est renforcée par:

- la "créolisation" du français. L'émergence d'une langue hybride, surtout scientifique, en serait la cause;

- le déclin des langages nationaux en faveur de langages informatiques et visuels;

- la nécessité de plus en plus grande d'une langue scientifique mondiale qui serait vraisemblablement l'anglais;

- l'essor d'autres langues telles que le russe, l'espagnol, le chinois et le japonais;

- la passivité des autorités compétentes dans les pays francophones ou leur préférence pour des mesures défensives purement coercitives.

8.1.3. LE SCÉNARIO-SITUATION

L'aboutissement du scénario-cheminement que nous avons décrit serait un scénario-horizon à long terme qui serait caractérisé par les éléments suivants:

- Un Québec "maximal"

Ce que le Groupe interuniversitaire de prospective québécoise a appelé un Québec maximal ou la "québécitude" (l'élément subjectif d'appartenance à une culture québécoise), se réaliserait ou s'exprimerait par la suprématie de la langue française.

- ... mais menacé d'isolement

Le prix de l'investissement en "québécitude", s'il est réalisé par des mesures seulement défensives, serait la menace d'isolement. La variable inquiétante est l'existence du contre-courant: avance du français au Québec / recul ailleurs. Ce contre-courant ne peut qu'avoir un effet d'augmentation du coût global de la francisation du Québec. La marginalisation mondiale d'une langue augmente ses coûts d'opération dans un lieu donné. Il faut traduire, adapter et modifier la culture mondiale, les nouvelles idées et les nouveaux courants de pensée. Le coût de ce décodage pourrait devenir très substantiel.

8.1.4. PROBABILITÉ DE RÉALISATION

Les conditions de réalisation de ce scénario dépendent surtout de l'évolution future du nationalisme québécois. Si la thèse d'un Québec maximal revient en force dans les années 90 (peut-être à la suite d'échecs du fédéralisme), ce scénario devient plausible. Il suppose que le Québécois mettra son identité culturelle bien avant l'avantage économique et qu'il sera prêt à faire de grands sacrifices pour préserver cette identité. Sur la base des informations disponibles à la date de rédaction (début 1986), ce scénario est moins probable aujourd'hui qu'il y a cinq ans.

## 8.2. LE SCÉNARIO "LOUISIANE"

(croissance économique accélérée au prix de la perte de l'identité culturelle)

8.2.1. DESCRIPTION SOMMAIRE

Comme le scénario précédent, celui-ci se base sur le prolongement des mêmes tendances. Cependant, la réaction québécoise est différente. L'élite québécoise opte pour l'assimilation volontaire. Plusieurs postulats sous-tendent ce scénario.

8.2.2. LE SCÉNARIO-CHEMINEMENT

1. Le français au Québec est en expansion lente mais sûre.

Cette expansion se prolonge dans les années 80 et 90.

2. Le français au Canada est en déclin.

Le bilinguisme officiel devient de plus en plus nominal. Le processus d'assimilation des francophones hors Québec risque de se poursuivre au cours des prochaines années. En outre, le poids démographique des francophones au Canada tend à décroître.

3. Le français dans le monde est en net recul dû au manque d'intérêt pour la défense du français dans les pays francophones.

4. Maintien de la législation linguistique coercitive et défensive au Québec.

5. Laisser-faire et non-interventionnisme du gouvernement fédéral en matière de législation linguistique.

6. Transferts linguistiques accélérés de francophones à anglophones.

Ici, l'option de l'élite québécoise est différente. La législation linguistique peut imposer le français comme langue officielle, mais pas comme langue d'usage. Les transferts linguistiques (changement de langue d'usage) se font en dépit de la législation.

En dernière analyse, le transfert linguistique est plus dangereux que l'émigration car le francophone devient anglophone et il le reste. Il modifie l'équilibre démographique en faveur des anglophones.

L'essor de l'anglais "usaïque" au Québec est une tendance qui n'a pas été enrayée par la loi 101. En 1971, 24 450 francophones passaient à l'anglais. En 1981, malgré la loi 101, 24 230 passaient à l'anglais. En 1982, un tiers des allophones continuaient à envoyer leurs enfants dans des écoles maternelles anglophones. Leur clientèle comptait des francophones (7 %), anglophones (75 %) et allophones (18 %). Les francophones admissibles à l'école anglaise sont passés de 19 334 à 13 270 de 1971 à 1981 et les anglophones admissibles à l'école anglaise mais qui ont préféré l'école française sont passés de 2 241 à 3 533. On voit, en conséquence, que le pouvoir d'attraction du français est resté relativement faible.

7. Solde migratoire négatif Québec -- Canada/États-Unis

Le Québec ne retient plus son élite francophone et anglophone. Elle s'en va. Les jeunes anglophones continuent à quitter comme ils l'ont fait depuis le début des années 60. Leur choix semble être "Stay in Montréal or take the turbo, go to Toronto and be part of the main-stream". Depuis 1960, le Québec connaît plus de départs que d'arrivées. De 1971 à 1976, le solde négatif global était de 40 000. De 1971 à 1976, il atteignait 65 000. Le solde a presque doublé après 1976 avec la réduction des entrées (- 17 000) et l'accélération des départs (- 27 000). Mais le départ n'est pas limité aux anglophones. Les francophones très qualifiés et plus mobiles vont vers de meilleures rémunérations au Canada anglais ou aux États-Unis. L'émigration des francophones vers l'extérieur du Québec n'est pas d'ailleurs un fait nouveau. Depuis la Conquête, l'émigration a été une variable démographique importante. On sait qu'après la guerre de Sept Ans, les bourgeois canadiens-français sont rentrés en France. Au XIX$^{e}$ siècle, la grande hémorragie s'est produite vers les États-Unis. Certains francophones ont quitté le Québec pour ce pays, pendant que d'autres francophones

venant d'outre-mer l'ont préféré au Québec. Aujourd'hui, il y a 13 millions d'Américains d'origine francogène (recensement 1980) dont 3,1 millions vivent en Nouvelle-Angleterre; ces derniers représentent 37 % du volume démographique pour cette région. La moitié de ces 3,1 millions sont venus du Québec.

Si le Québec n'avait pas perdu un million de personnes au profit des États-Unis au XIXe siècle, la population actuelle serait de près de 10 millions.

8. Maintien de l'écart de revenu entre les Québécois anglophones ou bilingues d'une part et les Québécois francophones unilingues d'autre part

Les forces du marché (Québec unilingue français dans une Amérique du Nord anglophone et hispanophone) créent une demande pour une élite bilingue qui agirait comme pont entre ces deux entités.

Par conséquent, une "prime au bilinguisme" devient de plus en plus évidente au Québec. La prime au bilinguisme reçue surtout par les anglophones ou allophones tend à maintenir un écart de revenu de 5 % à 10 % entre ce groupe et la majorité francophone.

9. L'écart des régimes fiscaux entre le Québec et l'Ontario se maintient.

L'attraction du Québec comme lieu d'implantation industriel est réduite par une fiscalité personnelle qui est jugée, à tort ou à raison, sévère. Il existe un différentiel croissant entre le revenu après impôt d'un cadre supérieur résidant en Ontario et celui d'un cadre résidant au Québec. L'effet conjugué des restrictions linguistiques et de l'imposition excessive est dissuasif.

10. Mouvement accéléré Nord-Sud en ce qui concerne le capital, la technologie de pointe et les ressources humaines. La ceinture de soleil l'emporte sur la ceinture de neige.

Le déplacement de l'axe économique nord-américain se fait non seulement d'Est en Ouest, mais du Nord vers le Sud. Ce phénomène se prolonge depuis les années 70. Il est renforcé par le coût élevé de l'approvisionnement énergétique dans la ceinture de neige (coût de chauffage, etc.) et l'importance accrue des facteurs subjectifs dans les décisions de localisation industrielle. L'intégration verticale de la division internationale du travail sous l'égide de la firme multinationale permet à cette dernière une marge de manoeuvre considérable. À égalité d'avantages, elle choisit de se localiser "au soleil". A fortiori, si les avantages ne sont pas égaux - si, par exemple, le coût de la main-d'oeuvre est moins élevé dans la ceinture de soleil - elle se localisera là-bas plutôt qu'au Québec.

11. Essor de la façade pacifique de l'Amérique du Nord. Atrophie de la façade atlantique

Le développement du "Pacific Rim" continue et s'accélère, alimenté par la vitalité du Japon et des nouveaux pays industriels de l'Asie du Sud-Est (Taiwan, Corée, Singapour, Hong-Kong). Le Canada se tourne de plus en plus vers le Pacifique car l'essor de la façade pacifique est accompagné d'une stagnation, voire même d'une atrophie de la façade atlantique. La Communauté économique européenne et le Nord-Est du continent américain sont en voie de désindustrialisation involontaire.

### 8.2.3. LE SCÉNARIO-SITUATION

Ce scénario-cheminement pourrait déboucher sur la situation suivante. Avec le début du XXI$^{e}$ siècle, le Québec, de plus en plus ouvert sur l'extérieur, pourrait devenir aussi une société beaucoup moins française. Le français pourrait presque devenir une langue seconde. L'impératif de l'exportation réduisant son pouvoir d'attraction comme langue du travail, l'assimilation volontaire s'intensifie: la nouvelle classe d'entrepreneurs francophones préfère réaliser des profits en anglais que d'être pauvre en français. Le Québec devient la Louisiane du Nord.

### 8.2.4. PROBABILITÉ DE RÉALISATION

Les conditions de réalisation du scénario tendanciel dépendent d'une variable clé: le rapport global entre les coûts et les bénéfices du français "usaïque", ce que nous appelons le B.C.G. (bénéfices/coûts globaux). Les composantes de cet indicateur de la vitalité d'une langue sont analysées dans le tableau-synthèse 4. Dans ce tableau, les bénéfices et les coûts sont de deux ordres, directs et indirects. Les premiers sont ceux qui sont associés à l'usage de la langue comme bien de consommation final. Les seconds se rapportent à la langue comme bien intermédiaire. Il importe de rappeler que, dans chaque cas, nous parlons de perceptions subjectives et non nécessairement de vérités objectives. C'est pourquoi d'ailleurs, dans la première colonne, nous identifions la pondération que pourrait apporter un utilisateur potentiel aux différents bénéfices et coûts associés à la langue.

La première composante du rapport bénéfices/coûts de l'usage d'une langue est sa valeur intrinsèque telle que perçue par sa clientèle. Il s'agit de l'"utilité" directe par rapport à la "désutilité" directe. On sait que le sens technique d'"utilité" en sciences économiques veut dire plaisir ou satisfaction subjective. B1

est la satisfaction directe retirée de l'utilisation de la langue. Il y a ici un élément esthétique (la valeur évocatrice de la langue), sa précision et son statut en tant que média de communication. Il est clair que, lorsqu'un plus grand nombre d'individus adoptent une langue, on aura plus intérêt à apprendre cette langue afin de communiquer avec les autres. Si, au contraire, très peu de gens parlent cette langue, le bénéfice B1 devient un coût. Il en est de même si l'on estime que la langue est difficile, imprécise ou appauvrie.

B2 et C2 sont les bénéfices et les coûts associés directement à ce que l'économiste Albert Breton a appelé "l'investissement en ethnicité". Le bénéfice provient du raffermissement de l'identité nationale, le coût provient au contraire de son affaiblissement.

B4 représente le potentiel d'accroissement du revenu personnel lié à l'utilisation d'une langue. C4 est au contraire une mesure du manque à gagner résultant de l'utilisation d'une langue plutôt que d'une autre.

B5 est un indicateur d'accès à la culture et à l'information scientifique mondiale. Si la langue en question est un véhicule d'innovation et de création mondiales dans les arts ou les sciences, le bénéfice B5 est très élevé. Au contraire, il se transforme en coût si l'accès aux champs culturel et scientifique de type universel est limité.

En somme, dans la mesure où le rapport B.C.G. (bénéfices/coûts globaux) est minimisé, le transfert linguistique vers une autre langue devient de plus en plus attrayant. L'assimilation volontaire en résulte. Au contraire, dans la mesure où le B.C.G. est maximisé, la vitalité de la langue est assurée, et son avenir garanti. C'est le postulat sous-jacent du dernier scénario, le scénario 3, étudié à la section suivante.

TABLEAU-SYNTHÈSE 4

## L'indicateur B.C.G.

## (bénéfices-coûts globaux) associé

## à l'usage d'une langue

| ÉLÉMENTS DU B.C.G. | Colonne 1<br>**PONDÉRATION** | Colonne 2<br>**BÉNÉFICES SUBJECTIFS** | Colonne 3<br>**COÛTS SUBJECTIFS** |
|---|---|---|---|
| **Langue: bien final**<br>Valeur intrinsèque | Pondération déterminée par les usagers | B1 Utilité directe | Coûts directs |
| Véhicule de l'identité nationale | idem | B2 Utilité associée à l'ethnicité | C2 Désutilité associée à l'ethnicité |
| **Langue: bien intermédiaire**<br>Véhicule de promotion professionnelle | idem | B3 Facilite l'accès à des postes supérieurs. | C3 Rend plus difficile l'accès aux postes supérieurs. |
| Véhicule de promotion économique | idem | B4 Facilite l'enrichissement personnel. | C4 Rend plus difficile l'enrichissement personnel. |
| Véhicule d'accès à la culture mondiale | idem | B5 Permet l'accès à l'information scientifique et littéraire mondiale. | C5 Empêche l'accès à la culture mondiale. |

## 8.3. "LE SCÉNARIO DE LA "FRANCOPHONIE CRÉATRICE"

### 8.3.1. DESCRIPTION SOMMAIRE

Dans ce scénario, le français se développe par sa vitalité. Au Québec, la stratégie linguistique défensive est graduellement remplacée par des mesures incitatives. On impose de moins en moins le français: il s'impose de lui-même. Sur le plan international, la concertation des pays francophones crée une nouvelle dynamique pour le français. La vitalité des chercheurs francophones dans les disciplines artistiques, scientifiques et technologiques est telle que le français occupe une situation dynamique et paritaire. Son statut comme langue internationale aux côtés de l'anglais, de l'espagnol, du russe, etc. est garanti par la créativité du monde francophone. Dès lors, les transferts linguistiques franco-anglais diminuent et la législation linguistique cesse d'être un facteur accélérant le solde migratoire négatif québécois. En ce qui concerne le Québec, la survie de la langue ne se fait pas au détriment du développement socio-économique.

### 8.3.2. LE SCÉNARIO-CHEMINEMENT

1. Le Québec élabore une stratégie de développement du français par l'incitation.

À la suite du bilan de l'effort de réglementation linguistique des années 60, 70 et 80, on conclut que:

- la stratégie défensive des années 70, qui était nécessaire à l'époque, a partiellement réussi mais ne saurait être la seule base d'une stratégie linguistique pour le reste du XX$^{e}$ siècle;

- une nouvelle stratégie est élaborée: elle insiste davantage sur l'incitation que sur la coercition;

- parallèlement, on crée des conditions pour optimiser le statut du français comme langue "usaïque", et surtout comme langue de "création".

Les autorités publiques arrivent à la conclusion que ce n'est pas en maximisant le nombre de francophones (par exemple, par une nouvelle revanche des berceaux) qu'on sauvera la langue française. Si le pouvoir d'attraction de l'anglais reste ce qu'il est, les jeunes francophones passeront éventuellement à l'anglais par le transfert linguistique franco-anglais ou par l'émigration hors Québec ou les deux.

L'objectif de la politique linguistique s'oriente vers l'accroissement du pouvoir d'attraction du français. On veut récompenser l'usage du français sans distinction des facteurs ethniques ou d'adoption linguistique.

Une des conséquences de cette nouvelle orientation est de militer en faveur d'une nouvelle approche vis-à-vis du bilinguisme. L'attitude du curé du XIX$^{e}$ siècle, qui recommandait aux fidèles de parler l'anglais peu et mal n'a plus de place aujourd'hui, proclame-t-on. Au contraire, le Québécois se doit d'être trilingue - français, anglais et espagnol. Comme le Néerlandais ou le Suédois qui apprend automatiquement l'anglais et l'allemand, un effort sérieux se concrétise pour établir un Québec polyglotte et favorable aux entrepreneurs et aux exportateurs. Le trilinguisme devient la norme et non plus l'exception.

2. Le Québec opte pour une concertation avec les pouvoirs publics extra-québécois (du Canada et des autres provinces) dans le but d'élaborer une stratégie de défense du français à l'échelle du Canada.

Le gouvernement du Québec arrive à convaincre les autres gouvernements du Canada de repenser leurs politiques. On passe d'un bilinguisme officiel et fragmentaire au fédéral à des mesures incitatives sérieuses et

coordonnées. Le gouvernement du Québec décide que la meilleure stratégie de défense du français au Québec est de le promouvoir non seulement au Québec, mais au Canada et ailleurs. Des politiques appropriées sont conçues pour mettre en place au Canada des mesures complémentaires à celles qui sont déjà opératoires au Québec et qui, ultimement, s'appuient sur l'incitation et la motivation.

3. Le Québec devient une locomotive d'une stratégie de défense de la langue française à l'échelle mondiale.

La concertation des pouvoirs publics s'étend au monde francophone. Les cinq grands de la francophonie, la France, le Québec, la Belgique, la Suisse et l'Afrique francophone élaborent des politiques de soutien à la langue française et, notamment, encouragent la création de langue française.

8.3.3. LE SCÉNARIO-SITUATION

À long terme, l'atlas linguistique se décrit de la façon suivante:

- Les langages visuels, idéographiques et informatiques sont répandus à travers le monde. La nouvelle élite est polyglotte. Elle "parle" une ou plusieurs langues informatiques et une ou plusieurs langues nationales.

- Les langues nationales sont dominées par un nombre restreint de langues universelles. Les six principales sont:

  - l'anglais;
  - l'espagnol;
  - le japonais;
  - le chinois;
  - le russe;
  - le français.

Deux de ces langues, l'espagnol et le chinois, se maintiennent au niveau des six principales par leur poids démographique. Le russe se maintient grâce à l'hégémonie soviétique en Europe de l'Est. Le japonais et le français se maintiennent par l'extraordinaire créativité des chercheurs, entrepreneurs et intellectuels parlant ces langues. Parce que de nouvelles idées naissent en japonais et en français, tous ceux qui veulent être à la fine pointe du progrès décident d'apprendre ces langues.

L'anglais conserve sa position de première langue internationale à la fois par le nombre d'usagers et par la créativité du monde anglophone dans les sciences pures et appliquées et par sa vitalité économique.

Au Québec, tout le monde est nominalement trilingue. La francophonie est généralisée de pair avec l'anglophonie et l'hispanophonie. Montréal redevient une ville internationale de premier ordre et reprend son rôle historique de carrefour transculturel. Bien que Toronto, Calgary et Vancouver se disputent les sièges sociaux des multinationales, Montréal conserve une avance culturelle et occupe une niche importante comme plateforme scientifique. Plusieurs organismes publics internationaux établissent leur siège à Montréal, qui devient de plus en plus le trait d'union entre l'Amérique et l'Europe.

### 8.3.4. PROBABILITÉ DE RÉALISATION

La réalisation de ce scénario exige le renversement de certaines tendances lourdes. Par conséquent, il est plus difficile à réaliser que les autres mais reste tout à fait possible s'il y a une volonté politique. Il repose sur un certain nombre de décisions:

1. L'élaboration d'objectifs précis pour la politique linguistique qui prennent en considération l'évolution des cinq variables motrices

En particulier, si l'on retient l'objectif de défendre et de développer la francophonie d'usage plutôt que de préserver seulement la francophonie de naissance, on créera de nouvelles incitations pour parler français. Dans un monde ouvert, il faut que le français, comme le Québec, soit compétitif. Il faut qu'il s'impose au sein du marché linguistique libre. Dans le contexte d'un libre-échange économique, le libre-échange linguistique devient inéluctable. En concentrant son effort sur la maximisation du français en tant que langue d'usage et de création, la stratégie linguistique pourra porter fruit.

2. L'évolution vers une stratégie de plus en plus incitative et de moins en moins coercitive

Ceci est nécessaire pour deux raisons. D'abord parce que l'approche purement coercitive peut retarder une échéance désagréable (l'assimilation des francophones dans l'univers anglophone) mais non l'éliminer. Ensuite, l'approche purement coercitive augmenterait tellement le coût de l'unilinguisme francophone (en supposant que les tendances mondiales se poursuivent) que, même si elle réussissait, il en résulterait une victoire pyrrhique.

3. Enfin, cette stratégie suppose que les pouvoirs publics aient bien réalisé que la première ligne de défense du français au Québec se trouve au sein de la francophonie tout entière.

Si le français se porte bien à l'extérieur, il est relativement facile de le renforcer au Québec. Si, par contre, il est anémique à l'extérieur, la maladie sera sûrement contagieuse, surtout dans un Québec ouvert. La conséquence logique de l'identification de la scène internationale comme zone stratégique est claire: seule une action concertée à l'échelle de la francophonie mondiale peut injecter une nouvele vitalité au français.

Ce scénario est, à notre avis, éminemment réalisable, et se place bien à l'intérieur de la zone des futurs plausibles. Son élaboration détaillée et les politiques nécessaires pour le concrétiser dépassent évidemment le cadre de ce travail, qui n'est pas censé aller plus loin qu'une prospective exploratoire.

CHAPITRE IX

# Conclusions générales

Pour rappeler un peu la démarche d'ensemble qui était sous-jacente à cette étude, notons que nous avons tenté de réaliser trois tâches: expliquer l'évolution historique de la langue française (diagnostic rétrospectif), projeter les tendances et faits porteurs d'avenir et les concrétiser dans un nombre limité de scénarios (prospective exploratoire) et, enfin, évaluer ces derniers en les examinant par rapport aux objectifs et priorités de la société québécoise.

1. Le diagnostic:

   La législation linguistique des 20 dernières années a réussi à sauvegarder le caractère français du Québec.

Le danger, au milieu des années 60, était très réel. L'arrivée d'allophones optant pour l'anglais et l'ouverture socio-économique du Québec, résultat de la révolution tranquille, ont augmenté la vulnérabilité culturelle. Avant la révolution tranquille (et peut-être depuis la Conquête), la politique de défense culturelle de l'identité québécoise était implicitement basée sur une stratégie de repli au sein d'une "forteresse Québec" pour ainsi dire. Cette "forteresse" était défendue par:

- la géographie (les francophones habitaient surtout dans les campagnes, ayant concédé le milieu urbain aux anglophones);

- l'Église (dans la mesure où la vie catholique était associée à la francophonie et que le protestantisme récupérait les anglophones, l'Église catholique s'est érigée en protectrice du catholicisme francophone);

- la langue française elle-même (l'unilinguisme francophone limitait la mobilité des Québécois et renforçait leur identité nationale);

- la démographie (revanche des berceaux);

- les politiques du gouvernement du Québec (celles-ci ont renforcé le nationalisme québécois et créé une autonomie réelle sous le régime de Duplessis).

Avec la révolution tranquille, tout a dû être repensé. La marginalisation socio-économique du Québec, qui avait paradoxalement contribué à la survie de son identité nationale, est remise en cause. Le Québec s'ouvre, se modernise et se développe. Il devient aussi culturellement vulnérable. C'est à ce moment qu'intervient la législation linguistique. Il s'agit des lois 22 (1974) et 101 (26 août 1977). Les mesures sont sévères, en particulier en ce qui concerne la Charte de la langue française (loi 101). En définitive, elles apparaissent maintenant comme ayant été nécessaires. L'absence de législation linguistique cohérente aurait accéléré un processus d'assimilation inéluctable, lui-même renforcé par la révolution tranquille.

2. Prospective exploratoire:

Le français se porte bien au Québec. Le pronostic à moyen terme est bon, et on peut affirmer que la langue française ne sera pas en danger au Québec dans les années à venir. Cependant, cette victoire linguistique peut s'avérer pyrrhique. À long terme, une législation trop coercitive peut engendrer un mouvement d'assimilation volontaire des Québécois francophones à la majorité canadienne anglophone.

L'étude de cinq variables motrices, la démographie, la technologie, l'économie, la politique et les modes de

vie, nous amène à formuler un pronostic nuancé. Certes, la langue française se porte bien et, à moyen terme, le caractère français du Québec n'est pas en danger. Cette prévision s'appuie sur:

- la démographie (départ des unilingues anglophones irréductibles et bilinguisation de ceux qui restent, y compris les allophones);

- la réalité politique (il est improbable qu'un gouvernement québécois, péquiste, libéral ou autre, fasse marche arrière en ce qui concerne la politique linguistique pour la bonne raison que le pouvoir électoral des anglophones n'est plus ce qu'il était. Il est également improbable que le gouvernement fédéral, même s'il a maintenant les moyens juridiques pour le faire, décide d'intervenir d'une façon décisive en ce qui concerne la question linguistique québécoise. La rentabilité politique d'une telle intervention est tout à fait absente. Un laisser-faire fédéral est perçu comme rentable politiquement.

Cependant, l'examen de l'évolution des trois autres variables laisse à penser que le maintien du statu quo (le français protégé par une législation défensive) peut s'avérer une victoire pyrrhique pour les raisons suivantes:

- l'impératif du virage technologique milite en faveur d'une politique d'innovation et d'exportation qui pourrait avoir des répercussions linguistiques. Les Japonais acceptent d'exporter en anglais, comme les Allemands, Taiwanais, Sud-Coréens. Pour rester à la fine pointe du changement technologique, il faut maîtriser la langue dominante et l'utiliser. L'anglicisation de l'élite québécoise pourrait en résulter.

- La conjoncture économique met aujourd'hui l'accent sur l'emploi et la croissance comme priorités collectives. Dans cette optique, on note que, si le Québécois francophone reste unilingue et continue à fonctionner dans un univers anglo-saxon, il offre une prime au bilinguisme qui pourrait être de l'ordre de 5 % à 10 % du revenu personnel. En d'autres termes, le Québécois unilingue francophone se marginaliserait économiquement par rapport aux anglophones et allophones bilingues.

- Enfin, l'évolution du système des valeurs des Québécois laisse supposer qu'un cadre de référence axiologique nouveau est en train de remplacer l'ancien. Comme nous le verrons dans la conclusion nº 3, on ne peut plus prendre pour acquis que les Québécois francophones seront toujours prêts à tout sacrifier pour maintenir leur identité linguistique.

L'effet conjugué des différentes tendances et des faits porteurs d'avenir semble, a priori, offrir un choix sévère au Québec:

- préservation linguistique au prix d'une nouvelle marginalisation - le retour à "forteresse Québec" (ce que nous avons appelé le scénario "Porto Rico");

- l'ouverture économique et technologique au prix d'une assimilation volontaire.

Nous appelons la première option "Porto Rico" car cet État libre associé aux États-Unis a, dans le passé, choisi implicitement la préservation de l'identité culturelle au coût assez lourd de la marginalisation économique. À l'autre extrême, nous avons l'exemple de la Louisiane, État jadis français et aujourd'hui complètement assimilé, à l'exception de quelques restaurants et boutiques du Quartier latin de la Nouvelle-Orléans.

L'assimilation des Louisianais a été volontaire et non imposée. Nous estimons qu'une assimilation forcée des Québécois, même si elle était théoriquement possible, est très peu plausible aujourd'hui. La majorité anglophone canadienne, même si elle était motivée par l'égoïsme machiavélique le plus extrême, n'aurait aucun intérêt objectif à assimiler la minorité francophone. Au contraire, dans la théorie de la domination, un groupe dominant a intérêt à bien identifier le groupe dominé pour faciliter l'exercice de l'effet de domination. C'est pourquoi les minorités visibles ou audibles sont plus vulnérables à la domination que celles qui sont difficilement identifiables. (Imaginons la difficulté d'exploiter toutes les personnes dont le signe astrologique serait la Balance!)

S'il y a un danger très réel, il vient de la possibilité d'une assimilation tout à fait volontaire. Cette possibilité a des racines historiques très concrètes. On sait qu'au XIX$^{e}$ siècle, un million de Québécois ont émigré aux États-Unis et se sont assimilés. Ils ont choisi l'option "Louisiane". On sait aussi que le solde migratoire interprovincial du Québec était négatif ces 10 dernières années. Enfin, on sait aussi que les transferts linguistiques franco-anglais (où un francophone devient anglophone par la langue d'usage) n'ont pas substantiellement diminué malgré la loi 101. Pour toutes ces raisons, il faut sérieusement considérer la plausibilité d'une assimilation volontaire dans l'avenir, surtout si le choix est aussi sévère que nous l'avons évoqué: francisation et marginalisation contre anglicisation et prospérité. Tout dépendra de la fonction de bien-être du Québec, sujet de notre troisième conclusion générale.

3. Prospective normative:

Le Québec vit sous le signe de l'ambivalence, de l'ambiguïté et du dualisme culturel. Il n'est plus aussi homogène qu'avant la révolution tranquille. Par conséquent, la question nationale - et son incidence linguistique - n'est qu'un élément parmi d'autres dans sa fonction.

Daniel Latouche l'avait déjà observé il y a quelques années dans son livre Une société de l'ambiguïté. Plus précisément, il s'agit d'ambivalence, d'objectifs multiples, de fidélités partagées et d'idéologies en pleine mutation. Bien que la langue française soit l'élément le plus central d'appartenance à la nation québécoise francophone, l'évolution des systèmes de valeurs montre que celle-ci n'a plus une valeur absolue. Si on demande aux Québécois de faire des sacrifices pour préserver le caractère français du Québec, ils seront encore prêts à le faire - jusqu'à un certain point. Si "l'investissement en ethnicité" signifie un manque à gagner léger, il sera encore probablement jugé acceptable. C'est un prix raisonnable pour protéger sa culture. Si, par contre, le prix devient excessif (disons un manque à gagner de 50 %), il pourrait devenir inacceptable. C'est à ce moment que l'assimilation volontaire devient probable. Elle peut se concrétiser de deux façons: émigration ou transfert linguistique sans émigration.

Il est entendu que les coûts de la francophonie ainsi que ses bénéfices doivent être interprétés d'une façon globale. L'indicateur B.C.G. (bénéfices/coûts globaux) présenté au chapitre VIII, devient un critère clef. En effet, il comptabilise tous les coûts et bénéfices associés à l'usage du français. Il est clair que, dans la mesure où l'utilisation d'une langue est soumise à

des coûts décroissants, la condition du français hors Québec sera un facteur qui influencera son état de santé dans le Québec lui-même.

La problématique linguistique nous amène d'ailleurs à faire l'observation suivante. Il est tout à fait possible de préserver une langue pour une période indéfinie même face aux menaces extérieures, à condition de consentir à en payer le prix. Le catalan peut survivre en Catalogne, le breton en Bretagne, l'arménien au sein des familles arméniennes de la Diaspora, le grec même sur l'avenue du Parc à Montréal, si les usagers sont d'accord pour y mettre les ressources nécessaires et pour accepter le manque à gagner. Le problème est tout autre quand les usagers se posent des questions, font des calculs, soupèsent le pour et le contre, évaluent les coûts d'option.

Où en est le système de valeurs québécois? Il est de plus en plus polyvalent. Comme le conclut Pierre Vallières[1], la modernité du Québec accentue la pluralité et les différences entre Québécois. La répétition à vide de "Je me souviens" ne veut plus dire grand-chose. "De quoi se souviennent-ils au juste?", demande l'auteur, renchérissant: "Je préfère être de ceux qui ressentent l'écroulement des mythes comme une libération."

60 % des Québécois et 40 % des jeunes de 18 à 20 ans ont voté non au référendum de mai 1980. Le 5 novembre 1981, seulement 38 % des Québécois souscrivaient au refus du gouvernement Lévesque de signer l'entente constitutionnelle. On remarque, en fait, non pas un déclin du nationalisme mais, comme nous l'avons proposé au

---

1. Pierre Vallières dans: Changer de société, sous la direction de Serge Proulx et Pierre Vallières, Montréal, Québec/Amérique, 1982, 298 p., p. 37.

chapitre VI, le passage de sa forme radicale à une forme plus adulte. Celle-ci se caractérise par la conservation de l'acquis et la suprématie de la langue française en est une manifestation. On est prêt à la défendre jusqu'à un certain point mais la langue, comme le souligne Corbeil, n'est qu'un fait culturel parmi d'autres[2]. La transformation du système des valeurs du Québec se fait, comme dit Serge Proulx, sous le signe de la déconstruction des anciens rapports et la reconstruction de nouveaux[3]. La prolifération des contre-cultures et mouvements alternatifs, la "déformalisation", "démassification", "désinstitutionnalisation" observées au chapitre VI, militent contre la "catholicité" de la québécitude (au sens de l'universalité d'un mode de vie dominant). Le pluralisme est vainqueur et, avec lui, naît l'attitude de plus en plus ambivalente vis-à-vis des problèmes linguistiques.

4. À long terme, la survie et la bonne santé de la langue française dans un Québec ouvert dépend de la vitalité de cette langue. Par conséquent, la véritable ligne de défense du français se situe au niveau géopolitique de la francophonie tout entière.

Nous avons vu que le B.C.G. (bénéfices/coûts globaux) de l'utilisation du français va déterminer le pouvoir d'attraction de cette langue. On parle essentiellement de vitalité linguistique. Une langue peut être un

---

2. J.-C. Corbeil, "Éléments d'une théorie de la régulation linguistique", dans: Édith Bédard et Jacques Maurais, La norme linguistique, gouvernement du Québec, Conseil de la langue française, et Paris, Le Robert, "L'ordre des mots", 1983, 850 p., pp. 281-303.

3. Serge Proulx, op. cit., préface.

chef-d'oeuvre de logique et de poésie et rester morte (par exemple, le latin ou le grec classique). Au contraire, une autre langue peut être intellectuellement plus pauvre, moins structurée, mais très utilisée et donc bien vivante. La vitalité de la langue française dépend au moins de deux facteurs:

- le nombre de personnes qui parlent cette langue;

- son degré de modernité. Dans quelle mesure contribue-t-elle au patrimoine des connaissances mondiales? En d'autres termes, la vitalité d'une langue dépend en partie de sa capacité d'innovation dans les arts, la culture, la science, la technologie et les religions.

Prenons deux exemples extrêmes. L'espagnol est une langue avec un "multiplicande" (le nombre de personnes qui le parle est très élevé). Cependant, sa capacité d'innovation est pour le moment faible. Les contributions à la culture mondiale qui sont faites en espagnol ne sont pas très nombreuses (inventions, néologismes, disciplines de pointe). Par conséquent, son "multiplicateur" est faible. Le produit du "multiplicande" et du "multiplicateur" reste moyen. L'allemand ou encore l'hébreu ont chacun des "multiplicandes" relativement faibles: 80 millions d'Allemands et au maximum 5 millions parlant l'hébreu. Toutefois ces deux langues ont des "multiplicateurs" importants car une activité innovatrice appréciable s'y décèle.

Le français est à mi-chemin. Il est parlé par au moins 100 millions de personnes (francophones d'usage). Il existe encore 150 à 200 millions d'individus qui le parlent comme langue seconde. Le français s'est imposé dans le monde non par le "multiplicande" (le nombre), mais par le "multiplicateur" (la capacité innovatrice, la littérature française, etc.). Nous estimons que sa meilleure chance de survie dans l'avenir est en maximisant son multiplicateur.

Comme le disait l'ancien ministre français de la Culture, Jack Lang: "La langue française sera forte si elle sait développer toutes ses capacités de compétition comme langue de modernité [...], si elle sait se proposer comme langue de l'alternative culturelle et politique face aux modèles dominants."[4] En définitive, tout se joue à l'échelle mondiale. La première ligne de défense du français doit être géopolitique. Seule une stratégie de développement mondial du français entraînant la collaboration active de toute la francophonie peut avoir une chance de réussir. L'enjeu ne devrait pas être de remplacer l'anglais, objectif peu réaliste, mais de maintenir le français en tant qu'une des cinq premières langues du globe.

Le défi de la langue française est universel et il faut y répondre par des moyens appropriés. Le monde francophone tout entier doit prendre l'initiative dans cette tâche. Une politique purement défensive cantonnée à la vallée du Saint-Laurent ne peut à long terme être gagnante. Il faut y ajouter une stratégie dynamique d'innovation et de création en français. Pour ce faire, il faut se pencher sur la prospective de la francophonie tout entière et chercher l'interdépendance des variables motrices et dépendantes dans le but d'élaborer une stratégie cohérente et efficace de développement du français dans le monde.

---

4. Actes du colloque international "L'avenir du français dans les publications et les communications scientifiques et techniques", Montréal, 1er au 3 novembre 1981, gouvernement du Québec, Conseil de la langue française, "Documentation du Conseil de la langue française", nos 11, 12, 13, 1983.

# Liste des tableaux et figures


| | | |
|---|---|---|
| Figure I.1: | La chronosphère: visualisation des étapes de la prospective | 7 |
| Figure I.2: | Problématique prospective de la langue française au Québec | 10 |
| Figure I.3: | Schéma d'analyse des variables en amont | 12 |
| Tableau II.1: | Le poids du Québec au Canada | 19 |
| Tableau II.2: | Évolution linguistique du Canada, 1971-1981 | 23 |
| Tableau II.3: | Langue parlée à la maison, Canada/Québec | 24 |
| Tableau II.4: | Le solde migratoire québécois (population de cinq ans et plus selon la migration interne par langue) | 25 |
| Tableau II.5: | Répartition de la population selon la langue maternelle (en milliers) | 28 |
| Tableau II.6: | Effectifs scolaires précollégiaux selon la langue maternelle et la langue d'enseignement, Québec, 1976-1977 et 1982-1983 | 34 |
| Tableau II.7: | Effectifs scolaires selon la religion et la langue d'enseignement, île de Montréal | 35 |
| Tableau II.8: | Migrations interprovinciales nettes affectant le Québec selon la langue maternelle de 1966 à 1981, et selon la langue d'usage de 1976 à 1981 (en milliers) | 36 |

## LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES (suite)


Tableau II.9: Population selon la langue maternelle et la langue d'usage, Québec, 1971 et 1981 37

Tableau II.10: Population selon l'âge et la langue maternelle, 1981 (en milliers) 44

Tableau II.11: Indice synthétique de fécondité selon la langue 45

Tableau II.12: Population selon la langue maternelle et la langue d'usage en 2001, dans le scénario MF d'Henripin et Lachapelle (en milliers) 67

Tableau II.13: Tableau synthétique: évolution de la variable démographique 70

Figure III.1: La révolution technologique contemporaine et ses impacts linguistiques 77

Figure III.2: Les effets directs principaux de la révolution technologique sur la langue française 78

Tableau III.1: Comparaison pour l'industrie du matériel informatique et l'industrie des équipements de télécommunication, Québec, Ontario, Canada, 1981 84

Tableau III.2: Degré de propriété étrangère dans l'industrie canadienne de l'électronique en 1976 86

**LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES (suite)**


| | | |
|---|---|---|
| Tableau III.3: | Disparités interprovinciales du produit, de l'emploi et de la productivité, en 1981, dans l'industrie des services informatiques | 88 |
| Tableau III.4: | Répartition des recettes d'exploitation des établissements de services informatiques, Québec, Ontario, Canada, 1981 | 89 |
| Tableau III.5: | Envergure du parc d'ordinateurs en 1981, Québec, Ontario, Canada | 95 |
| Tableau III.6: | Retard canadien dans l'introduction d'innovations développées à l'étranger | 96 |
| Tableau III.7: | Comparaison des dépenses et de l'emploi affectés à la recherche et au développement industriels en 1981, Québec, Ontario, Canada | 99 |
| Tableau III.8: | Demandes de brevets présentées | 101 |
| Tableau III.9: | Évolution des transferts technologiques du Canada (en millions $) | 101 |
| Tableau IV.1: | Détermination de la langue de consommation et du travail, trois auteurs | 120 |
| Figure IV.1: | Le sous-système économique et l'utilisation des langues | 121 |
| Tableau IV.2: | Langue du marché québécois, 1970 et 1980 | 125 |

## LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES (suite)


| | | |
|---|---|---|
| Tableau IV.3: | Exportations canadiennes et internationales du Québec, 1974 et 1979 (000 $) | 127 |
| Tableau IV.4: | Importance des marchés francophones pour les firmes du Québec, 1970-1980 | 129 |
| Tableau IV.5: | La propriété des secteurs de l'économie québécoise, 1961 et 1978 | 132 |
| Tableau IV.6: | Niveau de scolarité, population de 15 ans et plus ne fréquentant pas l'école à temps plein, Québec, 1971 et 1981 | 134 |
| Tableau IV.7: | Présence des francophones au sein des postes de cadres, Québec, 1964-1982 | 137 |
| Tableau IV.8: | Revenu moyen de travail, Québec, 1970 et 1980, hommes et femmes | 139 |
| Tableau IV.9: | Consommation des ménages, Québec, bas et haut revenus, 1978, % du revenu dépensé pour divers biens ou services | 141 |
| Tableau IV.10: | Scénarios quant à l'utilisation du français comme langue de consommation | 150 |
| Tableau IV.11: | Scénarios quant à l'utilisation du français comme langue du travail | 151 |

## LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES (suite)


| | | |
|---|---|---|
| Tableau V.1: | Population francophone au Québec | 159 |
| Tableau VI.1: | Composition ethnique de Montréal (%), 1871-1971 | 198 |
| Tableau VI.2: | Langue d'écoute de la télévision pour les francophones selon la scolarité (%) | 205 |
| Tableau VI.3: | Langue d'écoute de la télévision, selon la compétence dans la langue seconde et selon la langue maternelle (en %) | 205 |
| Tableau-synthèse 1: | Résumé des tendances lourdes et leur impact probable sur l'avenir de la langue française au Québec | 228 |
| Tableau-synthèse 2: | Quelques faits porteurs d'avenir et leur impact potentiel sur la langue française | 231 |
| Tableau-synthèse 3: | Les futurs plausibles de la langue française au Québec | 232 |
| Tableau-synthèse 4: | L'indicateur B.C.G. (bénéfices/coûts globaux) associé à l'usage d'une langue | 249 |

# BIBLIOGRAPHIE


BAILLARGEON, Mireille, "Évolution et caractéristiques linguistiques des échanges migratoires interprovinciaux et internationaux du Québec depuis 1971", dans: L'état de la langue française au Québec: bilan et prospective. IV: La situation démolinguistique, gouvernement du Québec, Conseil de la langue française, septembre 1983, 4 fascicules.

BEAUCHAMP, Sylvie et Pierre Bouchard, Le français et les médias. Les habitudes des Québécois, gouvernement du Québec, Conseil de la langue française, "Dossiers du Conseil de la langue française / Études et recherches", nº 11, 1982, XVII-218 P.

BERGERON, Gérard et Réjean Pelletier (sous la direction de), L'État du Québec en devenir, Montréal, Boréal Express, 1980, 409 p.

BERNARD, P., A. Demers, D. Grenier et J. Renaud, L'évolution de la situation linguistique et socio-économique des francophones et des non-francophones au Québec 1971-1978, Montréal, Office de la langue française, 1979.

BOLDUC, R., "Le recrutement et la sélection dans la fonction publique au Québec", Administration publique au Canada, vol. VII, nº 2, 1964, pp. 205-214.

BOUCHARD, Pierre, "L'unilinguisme anglais perd du terrain", Le Devoir, 16 mars 1983.

BOULET, J.A. et L. Lavallée, L'évolution des disparités linguistiques de revenus de travail au Canada de 1970 à 1980, Ottawa, Conseil économique du Canada, 1983.

CALDWELL, William et Eric Waddell (éd.), The English of Québec: from Majority to Minority Status, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, "Identité et changements culturels", nº 2, 1982, 464 p.

CARON, André H., Les télévisions étrangères: leur impact sur nos images politiques et culturelles, Université de Montréal, Département de communication, "Cahiers de recherches en communication", 1983, IX-166-12 p.

CARON, André H., Luc Giroux et Chantal Mayrand, Les Canadiens français et l'écoute de la télévision anglophone. Évolution 1976-1981, Université de Montréal, Département de communication, juillet 1983, 83 p.

CASTONGUAY, Charles, "Évolution des transferts linguistiques au Québec selon les recensements de 1971 et 1981", dans: L'état de la langue française au Québec: bilan et prospective. IV: La situation démolinguistique, gouvernement du Québec, Conseil de la langue française, septembre 1983, 4 fascicules.

CHAMPAGNE, R., Présence francophone, langue de travail et connaissance linguistique dans les grandes entreprises au moment de l'analyse linguistique, Montréal, Office de la langue française, 1982, miméo.

CHAMPAGNE, René, Évolution de la présence francophone parmi les hauts dirigeants des grandes entreprises québécoises entre 1976 et 1982, Montréal, Office de la langue française, 1983.

CLÉMENT, Wallace, The Canadian Corporate Elite, Toronto, McClelland and Stewart, "Carleton Library", 1975, 479 p.

CONRAD, Winn et al., Political Parties in Canada, Toronto, McGraw-Hill Ryerson, 1976.

CORBEIL, J.-C., L'aménagement linguistique du Québec, Montréal, Guérin, "Langue et société", 1980, 154 p.

CORBEIL, J.-C., "Éléments d'une théorie de la régulation linguistique", dans: Édith Bédard et Jacques Maurais, La norme linguistique, gouvernement du Québec, Conseil de la langue française, et Paris, Le Robert, "L'ordre des mots", 1983, 850 p., pp. 281-303.

CÔTÉ, Albert, Prévisions des populations scolaires des territoires du Conseil scolaire de l'île de Montréal, Conseil scolaire de l'île de Montréal, septembre 1983.

DE MELLO et assoc., Innovation and Technological Change in Five Canadian Industries, Ottawa, Conseil économique du Canada, octobre 1980.

DION, Léon, La prochaine révolution, Montréal, Leméac, 1973, 358 p.

FITZPATRICK-MARTIN, I., Ways of Life and their Impact on the National Capital, rapport GAMMA soumis à la Commission de la capitale nationale, vol. II, 1984.

GOUVERNEMENT DU CANADA, Direction de l'information, Communiqué Cp-82-68, Un programme du gouvernement fédéral appuiera les industries de haute technologie, Ottawa, 1982.

GOUVERNEMENT DU CANADA, Statistique Canada, Bilan canadien des investissements internationaux, Ottawa, catalogue nº 67-202, 1982, tableau 18.

GOUVERNEMENT DU CANADA, Statistique Canada, Destination des livraisons des manufacturiers, 1974 (catalogue nº 31-522 hors-série) et 1979 (catalogue nº 31-530 hors-série), Ottawa, tableau 2.

GOUVERNEMENT DU CANADA, Statistique Canada, Recensement du Canada 1971, Études schématiques. Les banques du Canada, Bulletin 5-1-7, Ottawa, catalogue nº 99-707, tableau 11.

GOUVERNEMENT DU CANADA, Statistique Canada, Recensement du Canada 1971, Population. Population non scolaire, Ottawa, catalogue nº 92-743, volume 1, partie 5 (Bulletin 1.3.5), tableau 7, pp. 7-42 à 7-50.

GOUVERNEMENT DU CANADA, Statistique Canada, Recensement du Canada 1971, Professions, Bulletins 3, 3-7, Ottawa, catalogue nº 94-7-34, tableau 5.

GOUVERNEMENT DU CANADA, Statistique Canada, Recensement du Canada 1981, Population active. Profession selon les caractéristiques culturelles, Ottawa, catalogue nº 92-918, tableau 2.

GOUVERNEMENT DU CANADA, Statistique Canada, Recensement du Canada 1981, Population, fréquentation scolaire et niveau de scolarité, Ottawa, catalogue nº 92-914, tableau 11, p. 18.

GOUVERNEMENT DU CANADA, Statistique Canada, Recensement du Canada 1981, Population langue maternelle, langue officielle et langue parlée à la maison, Ottawa, catalogue nº 92-910, tableau 2.

GOUVERNEMENT DU CANADA, Statistique Canada, Recensement du Canada 1981, Population. Revenu total, Ottawa, catalogue nº 92-928, tableau 11.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, Bureau de la statistique du Québec, Comptes économiques des revenus et des dépenses 1961-1981, 1982, tableau 1.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, Bureau de la statistique du Québec, Exportations internationales du Québec, 1974 et 1979, tableau 1.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, Bureau de la statistique du Québec, Direction générale de l'analyse et de la recherche, Perspectives provisoires de la population selon le sexe et l'âge, Québec 1981-2001, 1983, III-72 p.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, Conseil de la langue française, Actes du colloque international "L'avenir du français dans les publications et les communications scientifiques et techniques", Montréal, 1er au 3 novembre 1981, "Documentation du Conseil de la langue française", nos 11, 12, 13, 1983.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, Conseil de la langue française, Avis du Conseil de la langue française au Ministre responsable de la Charte de la langue française sur la loi 101 et l'avenir de la langue française au Québec, "Notes et documents", no 37, 1983, 116-V p.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, Développement économique, Le virage technologique. Bâtir le Québec. Phase 2. Programme d'action économique 1982-1986, 1982, 248 p.

GROUPE INTERUNIVERSITAIRE POUR UNE PROSPECTIVE QUÉBÉCOISE (G.I.P.Q.), Le futur du Québec au conditionnel, Gaétan Morin, 1982.

HENRIPIN, Jacques, "L'anglais a constamment perdu du poids au Québec depuis 100 ans", La Presse, 26 octobre 1983.

JOY, Richard J., Languages in Conflict: the Canadian Experience, Toronto, McLelland and Stewart, 1972.

JOY, Richard J., Canada's Official-Language Minorities, Montréal, C.D. Howe Research Institute, 1978.

JULIEN, Pierre-André, Pierre Lamonde et Daniel Latouche, Québec 2001: une société refroidie, Sillery, Éditions du Boréal Express, 1976, 213 p.

LACHAPELLE, Réjean et Jacques Henripin, La situation démolinguistique au Canada: évolution passée et prospective, Montréal, Institut de recherches politiques, 1980.

LACOSTE, N., Les caractéristiques sociales de la population du Grand Montréal, Montréal, 1958.

LAURIN, Camille, Le français, langue du Québec, Montréal, Éditions du Jour, 1978, 214 p.

LE CORRE, R. et D. Côté, La situation linguistique dans les établissements d'enseignement, ministère de l'Éducation du Québec, Direction des études démographiques et économiques, 1983.

L'ESPÉRANCE, André, Les clientèles universitaires de 1973 à 2001: analyse et prévision, gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation, "Études économiques et démographiques", nº 59, 1981.

MAHEU, Robert, La fécondité selon la langue d'usage en 1981, gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation, Service de la démographie scolaire, septembre 1983, 3 p.

MATHEWS, Georges, La situation résidentielle des ménages du Québec de 1970 à 1990, I.N.R.S.-Urbanisation, 1982.

MATHEWS, Georges, "Le Québec en mal de sa population", Le Devoir, 5 et 7 novembre 1983.

McRAC, K., "The Structure of Canadian History", dans: Louis Hartz et al., Founding of New Societies. Studies in the History of the United States, Latin America, South Africa, Canada & Australia, New York, Harcourt Brace Jovanovitch inc., 1964.

McROBERTS, Kenneth et Dale Postgate, Développement et modernisation du Québec, Montréal, Boréal Express, 1983, 350 p.

MOCEK, M. et A. Spiller, Canadian CAD/CAM Supply Industry, ministère de l'Industrie et du Tourisme de l'Ontario et Ontario Research Foundation, Toronto, mai 1981.

MONIÈRE, Denis, Le développement des idéologies au Québec des origines à nos jours, Montréal, Québec-Amérique, 1982, 381 p.

MONNIER, Daniel, Les enjeux du statut de la langue française chez les jeunes Québécois francophones, exposé présenté à l'A.C.R.S.A., juin 1980.

MONNIER, Daniel, "La question linguistique: l'état de l'opinion publique", deuxième analyse du sondage de Sondagex inc. (mars - avril 1983), dans: L'état de la langue française au Québec: bilan et prospective. III: Les aspects socio-économiques, gouvernement du Québec, Conseil de la langue française, octobre 1983, 3 fascicules.

MONNIER, Daniel, Le statut de la langue française. Mise à jour de quelques statistiques, gouvernement du Québec, Conseil de la langue française, 1984, miméo.

PAILLÉ, Michel, "La Charte de la langue française et l'école: bilan et orientations démographiques", dans: L'état de la langue française au Québec: bilan et prospective. IV: La situation démolinguistique, gouvernement du Québec, Conseil de la langue française, septembre 1983, 4 fascicules.

PROULX, Serge et Pierre Vallières (éd.), Changer de société, Montréal, Québec-Amérique, 1982, 298 p.

RAYNAULD, André, La propriété des entreprises au Québec, les années 1960, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1974.

RAYNAULD, André et François Vaillancourt, L'appartenance des entreprises: le cas du Québec en 1978, gouvernement du Québec, Conseil de la langue française, "Dossiers du Conseil de la langue française / Études et recherches", nº 19, 1984, 143 p.

RICHARD, Rose, The Dynamics of Public Policy. A Comparative Analysis, London, Beverly Hills, Sage Publishing, 1976, 268 p.

RIOUX, Marcel, La question du Québec, Paris, Seghers, 1969.

SALES, A., N. Bélanger et B. Allaire, Langues, groupes linguistiques et position d'encadrement et de direction dans les secteurs privés et publics au Québec, Montréal, Département de sociologie de l'Université de Montréal, 1982, miméo.

SAUVÉ, Maurice, "Les Canadiens français et la direction des entreprises au Québec", Commerce, septembre 1978.

SECOR inc., "La présence francophone dans la grande entreprise manufacturière 1964-1979", Montréal, 1980, miméo.

SIEGFRIED, André, The Race Question in Canada, Toronto, McClelland and Stewart, 1966.

VAILLANCOURT, F., Le français, les francophones et les législations linguistiques: une analyse économique, Québec, Conseil de la langue française, 1983, miméo.

VALASKAKIS, Kimon, "The Chronospace", Futures, IPC Press, 1976.

Cette étude de prospective de la langue française au Québec examine l'impact de cinq variables motrices sur le développement du français, soit la démographie, la technologie, l'économie, la politique et les valeurs socioculturelles. Il s'agit d'une réflexion qui tente d'analyser l'avenir du français en fonction de l'évolution de l'environnement sociétal des années 80 et 90. Ainsi, l'effet conjugué de 25 tendances lourdes et de sept faits porteurs d'avenir se traduit, selon les recherches de l'Institut GAMMA, par trois scénarios en ce qui concerne la langue française:

- le scénario «Porto Rico»,
- le scénario «Louisiane»,
- le scénario de la «francophonie créatrice».

**Kimon Valaskakis**

L'auteur est professeur titulaire de sciences économiques à l'Université de Montréal et président-fondateur de l'Institut GAMMA, qui est un centre de réflexion en prévision et gestion stratégique. M. Kimon Valaskakis a dirigé des projets de recherche et agi comme conseiller scientifique pour plusieurs gouvernements au Canada et à l'étranger ainsi que pour des agences internationales comme l'O.C.D.E., l'UNESCO, l'Université des Nations unies à Tokyo, la C.E.E. et l'OTAN. Il a publié six livres et plus de 50 articles à caractère scientifique.

**Conseil de la langue française**